



HAL
open science

Les territoires de l'élevage porcin : entre permanence et renouvellement de la filière.

Emma Mercier

► **To cite this version:**

Emma Mercier. Les territoires de l'élevage porcin : entre permanence et renouvellement de la filière.. Géographie. 2024. dumas-04745783

HAL Id: dumas-04745783

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04745783v1>

Submitted on 21 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

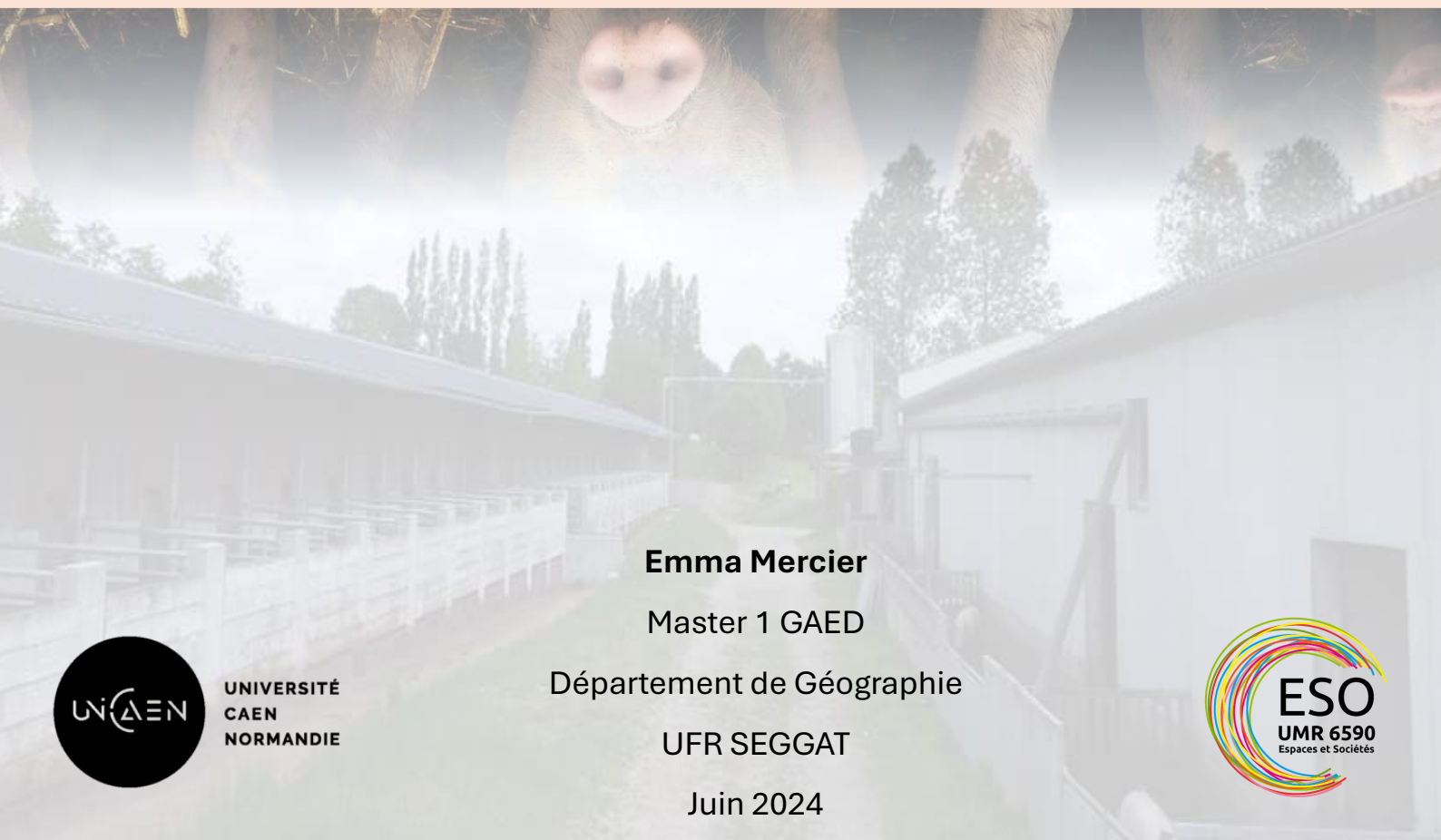


Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License



Les territoires de l'élevage porcin

Entre permanence et renouvellement de la filière



Emma Mercier

Master 1 GAED

Département de Géographie

UFR SEGGAT

Juin 2024



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE



Master 1 Géographie, aménagement, environnement et développement

Parcours : Territoires en transition

Département de Géographie

UFR SEGGAT



Mémoire de Master 1

Les territoires de l'élevage porcin : entre permanence et renouvellement de la filière

Emma MERCIER

Sous la direction conjointe de
Philippe Madeline et de Maxime Marie

Juin 2024

REMERCIEMENT

Je remercie particulièrement tous les éleveurs de m'avoir ouvert les portes de leurs exploitations et de m'avoir accordé du temps, ainsi que pour leur accueil chaleureux et leurs explications détaillées sur leurs pratiques agricoles.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à mes encadrants, Philippe Madeline et Maxime Marie, pour leur aide précieuse, le temps qu'ils m'ont consacré, ainsi que leurs encouragements.

Je tiens également à remercier tous les étudiants de Master 1 de géographie pour ces trois années passées ensemble. Même si ce n'est pas encore la fin, on s'en rapproche plus que du début ! Une mention spéciale à mes copains géographes : Zoé, Coralie, Baptiste, Antoine, Léa, Céline, Michaela, Anastasie, Martin ... qui ont toujours été là pour me soutenir et me faire rire.

Un grand merci également à ma famille.

Sans oublier un grand merci à nos chouettes bibliothécaires !

De même que l'amour se nourrit des histoires d'amour et se dessèche et meurt sitôt qu'il en est privé, de même l'alimentation n'est plus que triste chimie dès que s'oublie son histoire et sa géographie.

Impossible d'inventorier nos contradictions sans nous rappeler quelques-unes des belles histoires d'avant le temps de la discorde, le temps où l'alimentation était élément central de notre vie, le temps où les aliments façonnaient nos civilisations.

E. ORSENA, J. DENORMANDIE, 2024, « Nourrir sans dévaster : petit précis de mondialisation – VIII », p.17.

SOMMAIRE

REMERCIEMENT	3
SOMMAIRE.....	7
INTRODUCTION GENERALE.....	9
PARTIE I. ELEMENTS DE CADRAGE.....	11
Chapitre 1. Origines et évolutions de l'élevage porcin : une perspective historique	13
Chapitre 2. Produire de la viande : une activité en débat.....	27
Partie II. METHODOLOGIE.....	35
Chapitre 3. L'inscription dans un espace spécialisé dans la production porcine et d'un espace qui lui est périphérique	37
Chapitre 4. Une approche par la mixed-method.....	41
PARTIE III. ANALYSE DES DISPARITES REGIONALES ENTRE PERIPHERIE ET CŒUR DU BASSIN	45
Chapitre 5. Fondements des spécialisations territoriales	47
Chapitre 6. Forces et faiblesses des territoires : enjeux contemporains de la filière	55
PARTIE IV. EQUILIBRE ENTRE COMPETITIVITE, TRANSITION ET ESSOR DU BIO : LES DEFIS DE L'AGRICULTURE MODERNE	69
Chapitre 7. Stratégie d'évolution et d'adaptation à la filière : méthodologie	71
Chapitre 8. Regards croisés sur les pratiques biologiques et conventionnelles	73
Chapitre 9. Analyse par groupe	77
CARNET PHOTOGRAPHIQUE	129
CONCLUSION GENERALE	144
BIBLIOGRAPHIE.....	148
LISTE DES FIGURES.....	154
ANNEXES.....	158
TABLE DES MATIERES	166

INTRODUCTION GENERALE

L'industrialisation des années 60 a marqué un tournant décisif dans le secteur de l'élevage en France, entraînant des transformations profondes et durables des modes de production. Aujourd'hui, ce secteur se trouve à un carrefour crucial, confronté à des défis majeurs. D'une part, la demande croissante des marchés extérieurs pousse à augmenter la production pour maintenir la compétitivité internationale. D'autre part, les consommateurs européens, de plus en plus attentifs à la qualité et à la traçabilité des produits, exigent une production plus éthique et transparente. Cependant, l'inflation des dernières années a accru l'intérêt des consommateurs pour les options les moins chères, réduisant ainsi la demande pour des produits de qualité supérieure.

Cette dualité conduit à une spécialisation croissante au sein de la filière porcine française. D'un côté, des exploitations adoptent un modèle industriel massif pour répondre aux exigences des marchés mondiaux. De l'autre, des filières labellisées émergent, se focalisant sur la différenciation et la qualité pour attirer des consommateurs exigeants. Ces filières adoptent des pratiques plus durables et transparentes, cherchant à renforcer leur ancrage local et à valoriser des produits authentiques.

Ces transformations ont des conséquences significatives, entraînant des mutations sociétales, économiques et territoriales profondes. Face à ces défis, la question centrale est de savoir comment la filière porcine en Bretagne et en Normandie s'est adaptée et renouvelée depuis l'ère de l'industrialisation pour rester compétitive et durable face aux défis économiques, environnementaux, sanitaires et sociaux contemporains.

Ce mémoire se propose d'explorer ces mutations en profondeur. Les objectifs de cette recherche sont multiples. Il s'agit d'abord d'analyser les transformations historiques pour comprendre les grands enjeux de l'élevage. Ensuite, il s'agit d'examiner comment la filière porcine française navigue entre continuité et renouvellement, en mettant en lumière les défis spécifiques rencontrés dans deux régions clés : la Bretagne et la Normandie. En se concentrant sur ces deux territoires, l'étude examine les divergences entre les exploitations situées au cœur du bassin porcin, en Bretagne, et les exploitations périphériques en Normandie. De même, elle compare les perspectives des exploitants travaillant dans le cadre de l'élevage porcin conventionnel avec celles des praticiens de l'élevage biologique.

L'analyse des leviers et des freins à l'adaptation contemporaine au sein du secteur constitue un volet essentiel de cette recherche. En explorant ces aspects, ce mémoire fournit une compréhension approfondie des dynamiques actuelles du secteur de l'élevage porcin. Il permet de comprendre comment les éleveurs s'adaptent aux nouvelles contraintes économiques, environnementales et sociétales, pour surmonter les obstacles et saisir les opportunités dans un contexte en constante évolution.

Dans un premier temps, nous rappellerons les tendances générales d'évolution de la filière porcine avant de présenter la méthodologie employée pour cette étude. Ensuite, une analyse comparative des territoires bretons et normands permettra de mettre en lumière les spécificités et les évolutions de ces régions en matière d'élevage porcin. Enfin, nous chercherons à déterminer une typologie des formes d'élevages, leur ancrage territorial et leur évolution. En abordant ces questions, ce mémoire vise à offrir une compréhension nuancée et détaillée des transformations en cours dans le secteur porcin français, tout en éclairant les enjeux économiques, sociaux et environnementaux qui les accompagnent.

PARTIE I. ELEMENTS DE CADRAGE

Chapitre 1. Origines et évolutions de l'élevage porcin : une perspective historique

1.1. La PAC : histoire d'un chamboulement

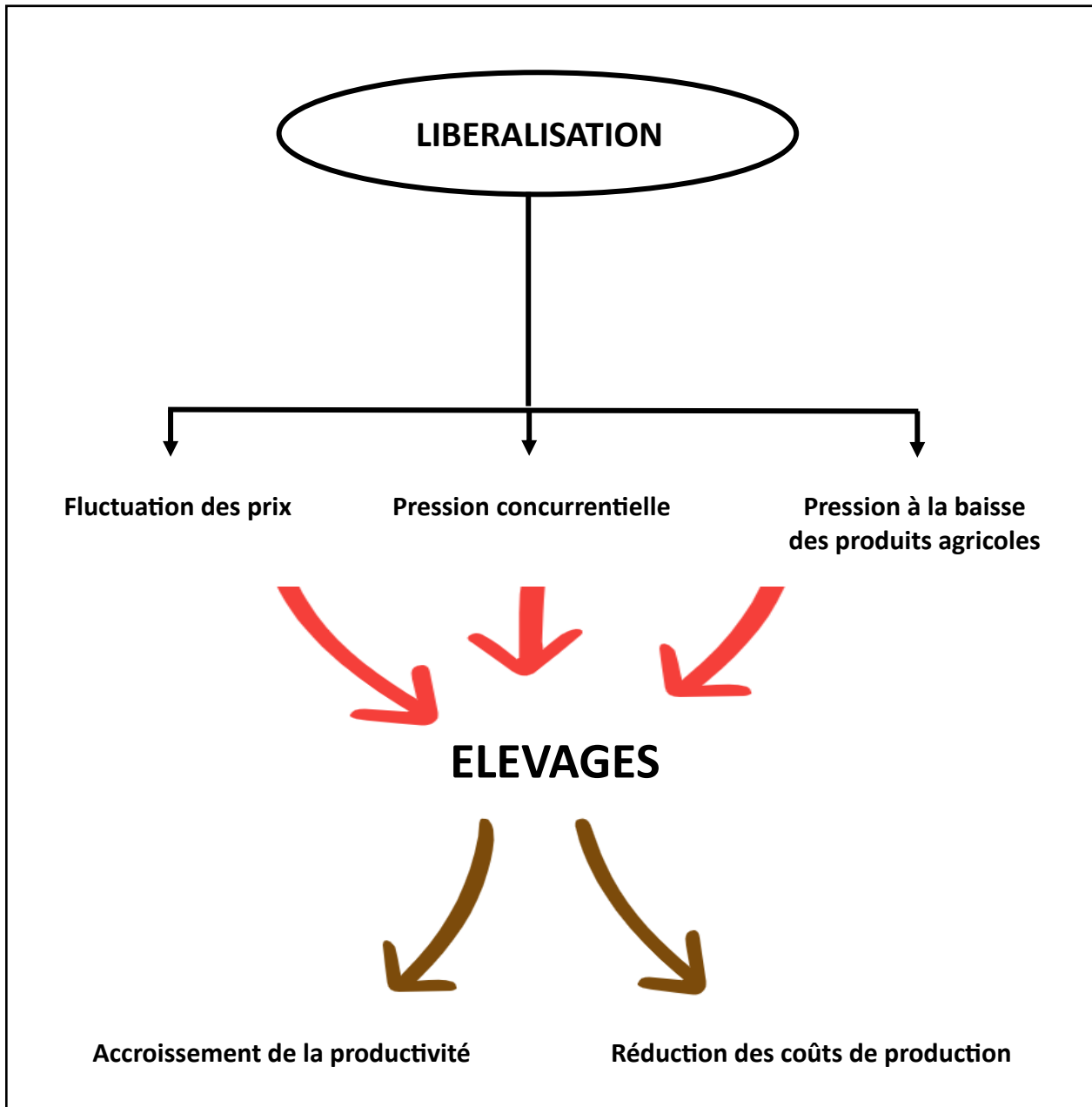
Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l'agriculture est principalement exercée dans des exploitations traditionnelles, dans un cadre familial, basées sur la polyculture-élevage. De fait, l'élevage porcin est présent dans la quasi-totalité des exploitations, où souvent quelques porcs permettaient d'assurer l'alimentation de la famille et de ses plus proches voisins. Ces structures dégagent ainsi de faibles ressources et assurent un niveau de vie moyen aux familles d'agriculteurs. Dans le même temps, elles ne parviennent pas à produire suffisamment pour nourrir la population, dans un contexte d'après-guerre et de baby-boom. Ainsi, dès 1960, un défi est lancé pour les campagnes en marge de la modernité des villes, celui de produire plus pour nourrir les populations tout en relançant l'économie rurale.

À cette période se construisent donc les bases du modèle agricole français principalement marqué par l'émergence d'un modèle agricole productiviste défini comme une agriculture qui fonctionne selon des schémas techniques spécifiques, uniformes pour chacune des grandes productions et des principales régions. Cette volonté a été traduite par l'adoption de deux textes d'orientation majeurs : les lois d'orientation agricole de 1960 et 1962, destinées à préparer l'entrée de la France dans le marché commun européen. Ainsi, la mise en place progressive de la politique agricole commune au cours des années 60 a joué un rôle majeur dans la montée en puissance de l'agriculture française. Dans sa première version, la PAC était essentiellement une politique des prix garantissant un prix minimum pour les agriculteurs. Ses objectifs sont mentionnés dans l'article 39 du traité de Rome établi en mars 1957 et ont pour objectifs d'accroître la productivité de l'agriculture en développant les progrès techniques, d'assurer un niveau de vie équitable à la population agricole, de garantir la sécurité des approvisionnements et de stabiliser les marchés. Ainsi, la PAC reposait sur la libre circulation des produits agricoles entre les États membres, tout en assurant la protection des pays européens contre les importations à bas prix en provenance du marché mondial. Cette politique agricole commune a permis aux agriculteurs européens d'investir dans la modernisation de leurs exploitations remettant totalement en cause la ruralité traditionnelle et les modes de production y étant associés.

1.2. Industrialisation et libéralisation du secteur agricole

La libéralisation économique, encouragée par la PAC, a introduit une ouverture aux marchés et attiré davantage de capitaux internationaux dans les entreprises agricoles, tant pour la fourniture des intrants tels que l'alimentation des animaux que pour la transformation et la commercialisation des produits. Cette libéralisation a également marqué les débuts de la mondialisation et favorisé la recherche d'une productivité accrue. La productivité, définie par Brunet, est : « *Le rapport entre les résultats de la production et les moyens mis en œuvre pour les obtenir. Elle peut se mesurer à une quantité de travail par unité de temps. Le mot est souvent synonyme de rendements. Sa performance dépend de nombreux éléments associés à un véritable système.* » Cette dynamique de libéralisation et cette recherche de productivité a encouragé les investissements et les innovations dans le secteur agricole, permettant aux exploitations de moderniser leurs pratiques. Par ailleurs, cette évolution a transformé les structures des exploitations agricoles, les rendant plus complexes et plus dépendantes des marchés mondiaux. Les producteurs doivent désormais naviguer dans un environnement globalisé, où les fluctuations des prix et les politiques commerciales internationales peuvent avoir des impacts significatifs sur leur rentabilité. Cette internationalisation a aussi intensifié la pression concurrentielle sur les agriculteurs, les obligeant à accroître leur productivité par une intensification des pratiques agricoles, une mécanisation accrue et une utilisation plus intensive des intrants comme les pesticides. Parallèlement, la libéralisation de l'économie a exercé une pression à la baisse sur les prix agricoles, contraignant les agriculteurs à réduire leurs coûts de production et à accroître leurs volumes pour maintenir leurs revenus, souvent en agrandissant leurs exploitations pour bénéficier d'économies d'échelle.

Figure 1 : Effets de la libéralisation économique sur les élevages



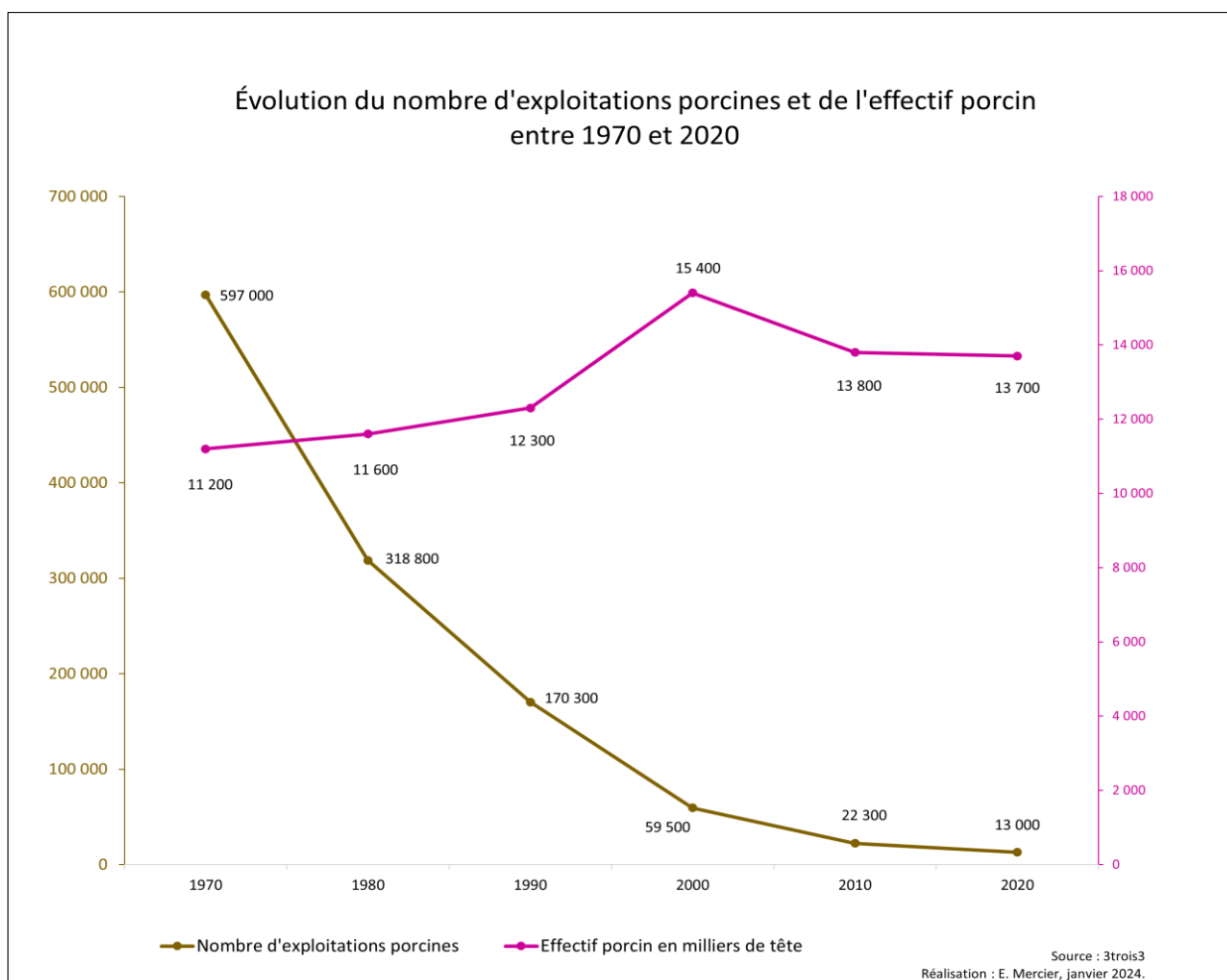
E.MERCIER, juin 2024.

Ainsi, l'ensemble de ces facteurs a contribué à une profonde transformation du secteur agricole, caractérisée par une concentration croissante des exploitations, la disparition des moins performantes et une intensification des pratiques agricoles par l'augmentation des cheptels et des rendements. Ces évolutions ont finalement engendré une diminution significative du nombre d'élevages porcins. Le nombre total d'exploitations élevant au moins un porc est passé de 597 000 à 318 000 entre 1970 et 1980. Corrélativement, la taille des élevages a augmenté. En 1981, les élevages de plus de 100 porcs représentaient 80 % du cheptel, contre 37 % en 1971. La hausse est encore plus

marquée pour les élevages de plus de 400 porcs, puisqu'ils concentraient à eux seuls 51 % du cheptel national en 1981, contre 14 %, seulement, en 1971 (DEPLAUDE, M.-O., 2020). De fait, les effectifs porcins ont particulièrement augmenté entre 1970 et 2000 passant de 11 240 milliers de têtes en 1970 à 15 380 en 2000. (3trois3, 2023¹) (Fig. 2)

Finalement, l'élevage de porcs n'est plus, dans les années 60, simplement une activité agricole traditionnelle, mais une industrie moderne et complexe, intégrée à une chaîne de valeur globale. Cette évolution a permis non seulement d'augmenter l'efficacité et la rentabilité de la production porcine, mais aussi de répondre aux exigences croissantes des marchés en termes de quantité de produits.

Figure 2 : Evolution du nombre d'exploitations porcines et de l'effectif porcine entre 1970 et 2020



¹ https://www.3trois3.com/articles/evolutions-et-diversites-des-exploitations-porcines-en-france_16436/

1.3. Evolutions des techniques de production : les bâtiments d'élevage comme instruments de modernisation de la filière porcine dans la France des années 1970

Le principal changement a été marqué par la mise en place de l'élevage en bâtiment fermé sur caillebotis. Le caillebotis est une structure généralement composée de barres en béton ou en plastique, disposées de manière à former une surface perforée sur laquelle les porcs sont élevés. Cette méthode présente plusieurs avantages, notamment en termes d'hygiène et de gestion des déchets, car les excréments peuvent facilement passer à travers les trous, permettant ainsi de maintenir un environnement plus propre. (Fig.4) La modernisation des bâtiments a également été accompagnée par la mise en place de cases favorisant un gain d'espace et, par conséquent, de productivité, en permettant d'héberger un plus grand nombre de porcs. En fonction du poids et des différents stades de croissance, chaque animal doit être logé dans des cases de tailles différentes (Fig.3).

Figure 3 : Surface moyenne à disposition d'un porc selon son poids

Si le poids vif du porc est :	La surface moyenne à disposition est d'au moins :
Inférieur ou égal à 10 kg	0,15 m ² par animal
Supérieur à 10 kg et inférieur ou égal à 20 kg	0,20 m ² par animal
Supérieur à 20 kg et inférieur ou égal à 30 kg	0,30 m ² par animal
Supérieur à 30 kg et inférieur ou égal à 50 kg	0,40 m ² par animal
Supérieur à 50 kg et inférieur ou égal à 85 kg	0,55 m ² par animal
Supérieur à 85 kg et inférieur ou égal à 110 kg	0,65 m ² par animal
Supérieur à 110 kg	1 m ² par animal

Source : Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation

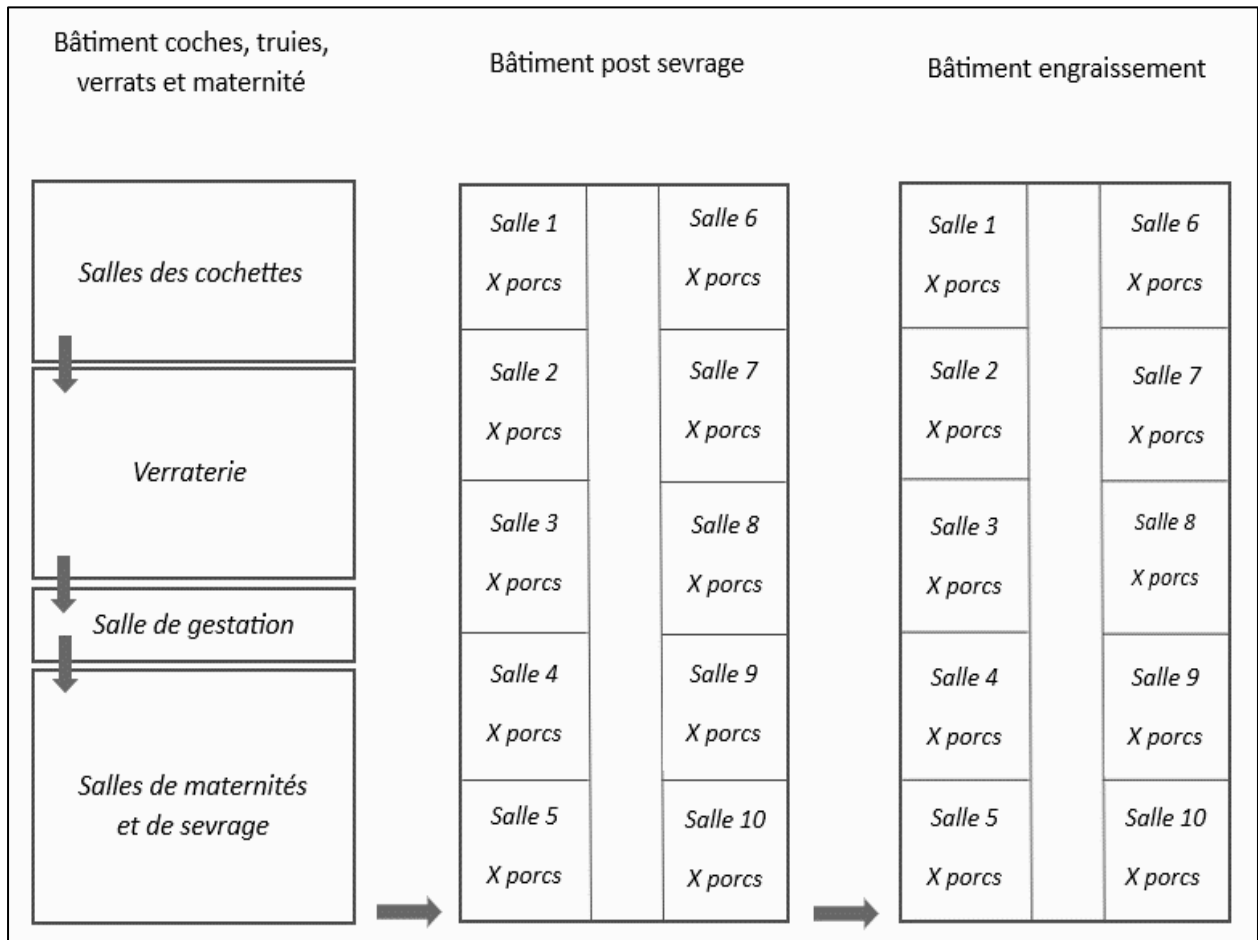
Figure 4 : Cases en caillebotis au sein d'un élevage porcin



Sources : I.T.P / Jean Paul Diry

Ainsi, la présence de cases de tailles spécifiques selon les stades de croissance de l'animal nécessite l'existence de plusieurs salles et/ou bâtiments dans un élevage : salle des cochettes, verraterie, salle de gestation, salle de maternité, salle de post-sevrage, salle d'engraissement. Le schéma ci-contre (Fig.5) illustre sommairement cette organisation dans un élevage conventionnel, bien que cette disposition puisse varier d'une exploitation à une autre. D'abord, il y a généralement un bâtiment dédié aux truies, incluant la salle des cochettes. Les cochettes sont destinées à remplacer les truies réformées, c'est-à-dire celles qui ne peuvent plus mettre bas. En moyenne, une truie met bas cinq fois au cours de sa vie et reste environ deux ans dans l'élevage. Ensuite, il y a la verraterie, qui accueille les truies reproductrices et les verrats. Après l'accouplement, elles y restent environ quatre semaines. Une fois confirmées pleines, elles passent en salle de gestation pour une période d'environ trois mois. Elles mettent ensuite bas en salle de maternité, où naissent les porcelets. Après la naissance, les porcelets sont sevrés dans ce même bâtiment pendant environ trois semaines. Ils sont ensuite transférés dans une salle ou un bâtiment de post-sevrage pour une période de six à huit semaines, tandis que les truies entament un nouveau cycle de reproduction en verraterie. La dernière étape avant l'abattoir se déroule dans le bâtiment d'engraissement, où les porcs sont engraisés pendant trois à quatre mois.

Figure 5 : Schéma synthétique d'une exploitation conventionnelle



E.MERCIER, juin 2024

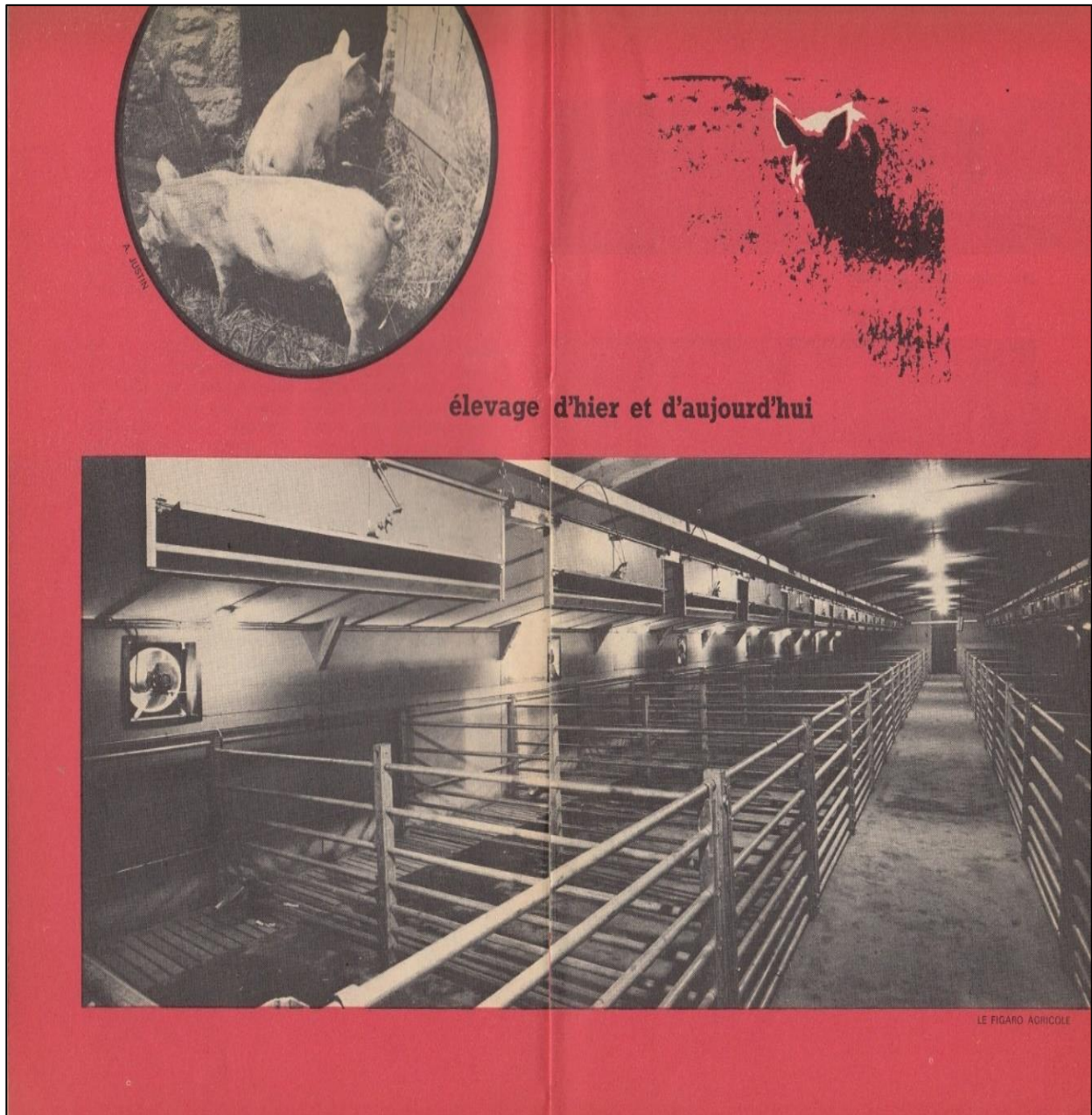
Cette décomposition précise des bâtiments en unités fonctionnelles bien déterminées permet une gestion efficace des différents stades de croissance des porcs, améliorant ainsi les performances de l'élevage.

De plus, l'élevage en bâtiment fermé offre un meilleur contrôle des conditions environnementales et climatiques telles que la température, l'humidité et la ventilation, ce qui peut avoir un impact significatif sur les performances d'un élevage de porcs. Cette maîtrise des conditions environnementales contribue à une meilleure efficacité de production et permet de s'affranchir des contraintes spécifiques à chaque région. Le bâtiment a également permis l'automatisation de la distribution de nourriture, ce qui simplifie et optimise la gestion alimentaire des animaux.

Finalement, la mise en place de ces techniques et la restructuration des élevages par des bâtiments performants et modernes ont permis l'agrandissement des cheptels et l'augmentation des rendements des exploitations. De fait, l'effectif moyen de porcs par éleveur s'élevait à 16,3 en 1966

et à 112 en 1980 (CANEVET, C., 1981). Ainsi, la production porcine a augmenté de 265 000 tonnes en 1968 à 633 000 tonnes en 1982, soit une hausse de 138 % (CORNETTE, J., 2005).

Figure 6 : L'élevage d'hier et d'aujourd'hui.



Source : Illustration extraite du livre de R. Fontenil, E. Laventure, E. Renoux et J. Vanderhaegen, "Le porc s'interroge" (SPER, Paris, 1971).

1.4. La naissance des groupements de producteurs : un parti pris de l'industrialisation

L'essor de la production porcine française dans les années 70 a largement reposé sur le développement des groupements de producteurs. Un groupement de producteurs est une organisation regroupant plusieurs éleveurs qui collaborent pour la commercialisation de leurs produits. L'objectif principal d'un groupement de producteurs est de renforcer la position des agriculteurs sur le marché en rassemblant leurs ressources et en organisant la vente de leurs produits de manière collective. Cela permet souvent aux membres du groupement d'accéder à de meilleurs marchés, d'obtenir des prix plus stables et de réduire les coûts liés à la commercialisation.

Bien que seulement 9,5 % des éleveurs de porcs soient membres d'un groupement en 1970, soit 27 % du cheptel, ils représentent une part significative du cheptel, avec 67 % en 1981. Ce développement a été particulièrement marqué en Bretagne, suivie par les Pays-de-la-Loire et la Normandie (DEPLAUDE, M.-O., 2020). Aujourd'hui, les éleveurs sont rassemblés au sein de 34 coopératives. Ces 34 groupements représentent 90 % de la production porcine française, dont 10 organisations qui dominent la commercialisation avec 76 % des porcs charcutiers sur le marché, (France AgriMer, 2022²) incluant la Cooperl, leader français de la production porcine. Ces groupements sont étroitement impliqués dans les différentes étapes de la production, tant en amont avec la génétique, l'alimentation animale, la formation, le conseil et l'aide au montage de projets qu'en aval avec les ateliers d'abattage et de découpe, de transformation et de commercialisation. Les éleveurs travaillent en exclusivité avec leur coopérative respective et doivent se conformer à un règlement technique spécifique à celle-ci. Par exemple, la Cooperl offre plusieurs filières aux éleveurs, chacune avec un cahier des charges spécifique, telles que Porc bien-être, Label Rouge, Porc sans antibiotique, Coches Bordeaux-Chesnel, Coches Label Rouge, Charte Environnement Cooperl, Bleu Blanc Cœur, Sans OGM, Bio. Certaines pratiques, comme la castration, sont interdites au sein de ce groupement depuis 2008, ce qui signifie que tous les éleveurs de la Cooperl doivent respecter cette interdiction.

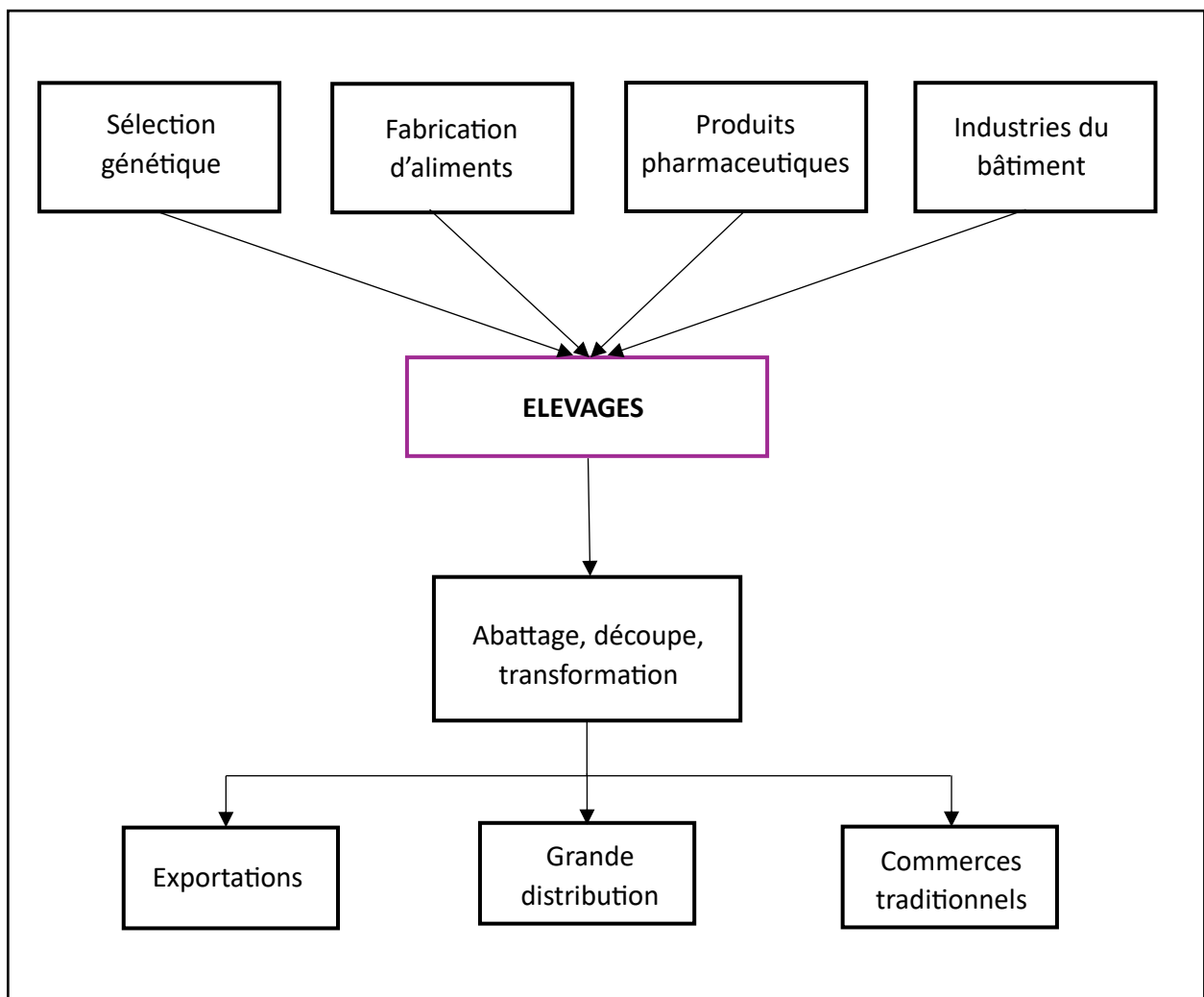
En ce qui concerne l'alimentation, les vétérinaires, les abattoirs et la transformation de la viande, ces aspects sont entièrement pris en charge par le groupement. Cette concentration des éleveurs au sein de quelques grands groupements a ainsi conduit à des changements dans les pratiques agricoles, notamment à un abandon progressif de certaines activités sur l'exploitation, telles que la production

²<https://www.franceagrimer.fr/fam/content/download/68229/document/FICHE%20FILIERE%20PORCINE%202022.pdf?version=4#:~:text=Les%20%C3%A9leveurs%20sont%20regroup%C3%A9s%20dans,charcutiers%20mis%20sur%20le%20march%C3%A9.>

d'aliments pour les animaux, désormais fournis par les coopératives. De fait, en 1955, les exploitants produisaient 59 % des aliments donnés aux animaux, mais en 1981, cette proportion était tombée à 19 % (DEPLAUDE, M.-O., 2020).

Cette évolution a également des implications sur la diversité des techniques d'élevage, car les éleveurs doivent se conformer aux standards imposés par les groupements. Finalement, bien que les agriculteurs se trouvent en position centrale dans la filière, ils se trouvent en situation de dépendance vis-à-vis de l'amont et de l'aval institué par les coopératives. Cependant, cette centralisation a également des avantages, notamment en termes de négociation avec les distributeurs et la capacité à répondre aux exigences du marché.

Figure 7 : Organisation de la filière porcine



E.MERCIER, juin 2024

Finalement, l'élevage de porcs a subi une transformation spectaculaire, et l'agriculture est entrée dans une ère nouvelle marquée par des liens étroits entre agriculture et industrie, cette dernière apportant

aujourd'hui une part importante de la valeur ajoutée des produits agricoles. On peut parler d'une véritable « industrialisation de l'élevage », car les pratiques traditionnelles ont été remplacées par des méthodes modernes et intensives, fortement liées aux industries externes.

1.5. La génétique porcine : partie intégrante de l'industrialisation

De nombreux moyens ont été engagés pour améliorer la génétique des porcs visant à maximiser les rendements et accroître la performance des exploitations. Ces efforts ont ainsi permis d'atteindre plusieurs objectifs, tels que l'optimisation du nombre de porcelets nés vivants par portée, la réduction de l'âge au sevrage pour une prise de poids précoce, l'amélioration du temps d'engraissement et la réduction de l'indice de consommation, qui évalue l'efficacité alimentaire des animaux. Un indice de consommation bas indique une meilleure conversion alimentaire, c'est-à-dire que les porcs ont utilisé l'aliment de manière plus efficace pour produire du poids corporel. Cela est important pour les éleveurs car un faible indice de consommation peut contribuer à des coûts d'alimentation plus bas et à une rentabilité accrue de l'élevage. (Fig.8)

Figure 8 : L'évolution de la performance des exploitations entre 1960 et 2020

	Vers 1960	Vers 1970	Vers 1980	Vers 2020
Nombre de porcelets nés vivants par portés	8 à 9	10,2	10,3	18-20
Age au sevrage (en jours)	60	49,6	29,5	21
Durée moyenne d'engraissement (en jours)	170-180	130	123	90
Indice de consommations	5 et +	3,63	3,47	2,69
Gain moyen quotidien (en gramme)	450	566	612	827

Sources : IFIP, 3trois3, Réussir
Réalisation : MERCIER, E, avril 2024

Ces données mettent en évidence une évolution significative des pratiques d'élevage et une amélioration de la génétique porcine ainsi que de l'alimentation visant à maximiser la croissance et le rendement des animaux depuis les années 60. Concernant le nombre de porcelets nés vivants par portée, une forte progression est observée au fil des décennies. Dans les années 1960, la moyenne se situait entre 8 et 9 porcelets par portée, tandis qu'en 2020, ce chiffre est passé à 18-20,

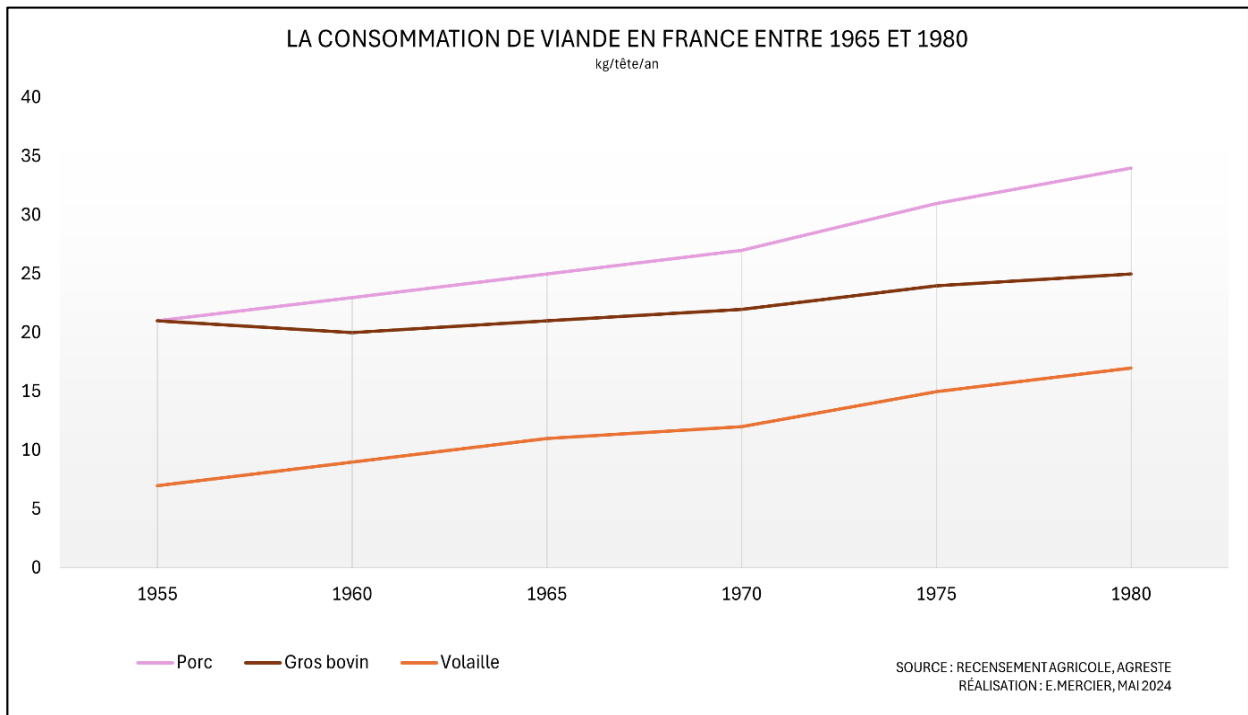
démontrant ainsi les avancées dans les techniques de reproduction. Par ailleurs, une diminution marquée de l'âge au sevrage est remarquée, passant de 60 jours dans les années 1960 à seulement 21 jours en 2020. En ce qui concerne la durée moyenne d'engraissement, elle a connu une baisse importante au fil du temps, passant de 170-180 jours dans les années 1960 à seulement 90 jours en 2020, ce qui suggère une amélioration de l'efficacité de l'engraissement. L'indice de consommation a également connu une baisse progressive, passant de plus de 5 dans les années 1960 à seulement 2,69 en 2020, indiquant ainsi une utilisation plus efficace de l'alimentation pour la croissance des porcs. Finalement, le gain moyen quotidien des porcs a considérablement augmenté au fil des décennies, passant de 450 grammes dans les années 1960 à 827 grammes en 2020, témoignant d'une amélioration de la productivité et de l'efficacité de l'élevage porcin sur cette période.

1.6. Les 30 glorieuses : une évolution socio – économique marquant l'évolution de la consommation de viande

Avec l'avènement des Trente Glorieuses dans les années 70, l'agriculture a connu, au-delà d'une évolution technico-économique remarquable dans les modes de production et de commercialisation, une évolution socio-économique significative dans les modes de consommation des populations. De fait, l'augmentation du niveau de vie des populations à l'échelle nationale, associée à une urbanisation croissante, a entraîné une demande accrue des populations en protéines « nobles » apportées par la viande. Cette hausse de la demande en produits carnés a continué d'encourager l'industrialisation de l'élevage, au détriment de la consommation de céréales et de légumes secs (NIAUDET, J., 1976). En effet, en 1955, les viandes de volaille et de porc représentaient 45 % de la consommation de viande, avec une moyenne de 6,7 kg de volaille et 21,2 kg de porc par personne. En revanche, ce pourcentage est passé à environ 57 % en 1980, avec une consommation moyenne de 16,8 kg de volaille et 34,6 kg de porc par personne (Fig.9). Ainsi, entre 1955 et 1989, la consommation de porc a augmenté de plus de moitié, ce qui témoigne d'un changement notable dans les modes de consommation alimentaire (DIRY, J.-P., 1985). Aujourd'hui, le porc reste la première viande consommée en France avec 32 kg consommés par an et par habitant (Le porc Français³).

³ <https://www.leporc.com/le-porc-en-france/l-engagement-de-la-filiere/economie/consommation>

Figure 9 : La consommation de viande en France entre 1965 et 1980 (kg/tête/an)



Ainsi, cette période a été caractérisée par une profonde mutation de l'agriculture, passant d'un modèle traditionnel à un modèle plus intensif et industrialisé, sous l'influence des changements socio-économiques et des préférences alimentaires des populations. Jean-Paul Diry a décrit ces évolutions dès les débuts de l'industrialisation de l'élevage : « *Les bouleversements n'ont jamais revêtu une aussi grande ampleur que dans les domaines avicoles et porcins, secoués par une véritable révolution [...] Il y a eu rupture et rupture brutale avec la situation antérieure. Il existe aujourd'hui une différence de nature entre les basses cours et les porcheries traditionnelles et les gigantesques ateliers qui dépendent d'un amont pour la fourniture des éléments indispensables à leur bon fonctionnement, et d'un aval pour le conditionnement et la commercialisation.* » (DIRY, J.-P., 1985)

A la suite de cette période d'industrialisation intense, des critiques ont émergé, portant sur des aspects sociaux, économiques et environnementaux de ce processus. Dans le chapitre suivant, nous aborderons ces sujets de débat récents et analyserons leurs impacts.

Chapitre 2. Produire de la viande : une activité en débat

Jusqu'à récemment, l'augmentation de la production et de la consommation de produits carnés était perçue comme un signe de progrès. En France, jusqu'aux années 80, le modèle agricole breton, caractérisé par une intensification de la production était présenté comme un exemple à suivre (Canevet, C., 1992). Ces dernières années, de plus en plus de voix parmi les chercheurs, les décideurs économiques, les responsables politiques et les consommateurs remettent en question non seulement certains modèles et techniques d'élevage, mais également l'élevage dans son ensemble.

2.1. Défis environnementaux et modèle agricole : une remise en question

Le développement des élevages de grande taille a soulevé des enjeux politiques, économiques, sanitaires et environnementaux. Dès le début des années 1970, les risques environnementaux associés à l'expansion des élevages porcins et à leur concentration géographique ont été évoqués. Malgré ces préoccupations, les autorités ont souvent fermé les yeux pour ne pas entraver le développement de la filière porcine. Cependant, dès les années 1970, des éleveurs admettaient les dérives de la production : « *Nous-mêmes on veut pas en crever de notre métier, on fait pas du porc pour empoisonner tout notre environnement* » (INA, 2023)⁴. Les dommages causés à l'environnement étaient également décriés par les habitants des communes voisines des exploitations, un sujet souvent relayé dans les médias de l'époque. Pour illustrer ce fait, certains résidents de ces localités étaient contraints, par exemple, de recourir à de l'eau en bouteille (INA, 2001)⁵. Ainsi, en 1990, des mesures ont été effectuées sur la qualité des eaux bretonnes, révélant que la qualité de l'eau de la quasi-totalité des rivières bretonnes était jugée mauvaise ou très mauvaise. Seuls 37 % des cours d'eaux de la région étaient jugés en bon état en 2019. (Eau et rivière de Bretagne, 2000)⁶. Le taux de nitrates, qui ne doit pas excéder 50 mg/L était souvent dépassé. La présence élevée de nitrates dans l'eau, accentuée depuis les années 1980 (Fig. 12), présente des risques pour l'environnement et la santé humaine. En effet, des concentrations élevées d'azote dans l'eau favorisent la prolifération de plantes et d'algues, ce qui réduit la concentration en oxygène dans l'eau. Dans certains cas, la prolifération d'algues peut entraîner la production de toxines pouvant nuire à la santé des organismes aquatiques et des humains. Pour limiter les risques d'exposition humaine, certaines plages de

⁴ https://www.ina.fr/ina-eclair-actu/video/s1279099_001/quand-la-france-revait-d-elevage-industriel

⁵ <https://www.ina.fr/ina-eclair-actu/video/1802598001021/nitrates-dans-l-eau>

⁶ <https://www.eau-et-rivieres.org/qualite-eau-sdage-2019>

Bretagne sont ponctuellement fermées. En plus des risques pour la santé humaine, la présence élevée de nitrates dans l'eau a des implications économiques significatives. La fermeture des plages (Fig.11) affecte le tourisme local, entraînant une perte de revenus pour les entreprises locales telles que les hôtels, les restaurants et les autres services liés au tourisme.

Figure 10 : Plage d'Hillion dans les Côtes d'Armor



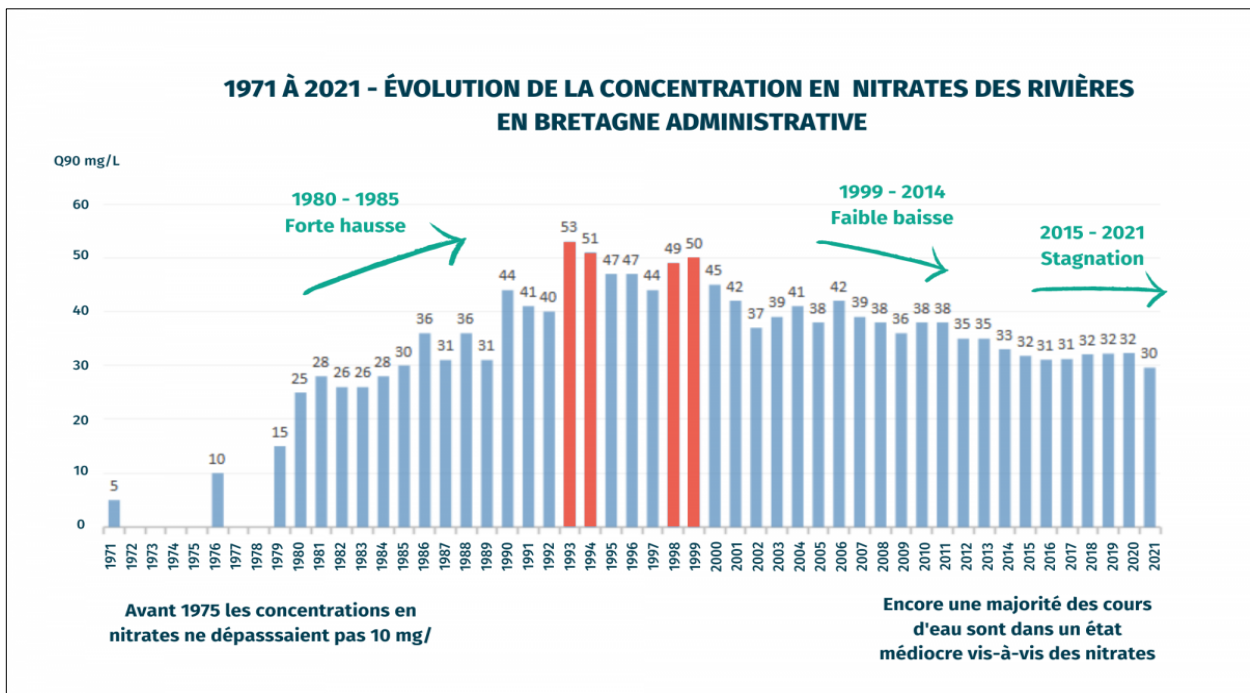
Ouest France, « Envahies par des algues vertes, des plages Bretonnes fermées », 2017.

Figure 11 : Plage d'Hillion fermée pour présence d'algues vertes.



Ouest France, « Depuis six mois, cette plage bretonne est fermée en raison des algues vertes », 2021.

Figure 12 : Evolution de la concentration en nitrates des rivières en Bretagne entre 1971 et 2010



Sources : Dreal, Agence de l'eau, Osur
Réalisation : Eau et rivières de Bretagne, 2022

Finalement, les impacts de la production porcine soulignent les défis environnementaux auxquels les éleveurs et les gouvernements sont confrontés aujourd'hui. A une échelle plus globale, une étude de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, 2013⁷) estime que l'élevage, y compris la production porcine, contribue à environ 14,5 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

2.2. Le bien-être animal : nouveau défi pour la filière

Les préoccupations concernant le traitement des animaux ont émergé dès les années 80. En 1982, le médecin Jean Claude Nouet parle même d'un « grand massacre ». Il affirme : « *L'animal n'est plus considéré comme une chose, c'est une machine à pondre ou une machine à faire de la viande et finalement une machine à crever.* » (INA, 2019⁸) Aujourd'hui, ces préoccupations ont pris de l'ampleur et les pratiques sont régulièrement dénoncées. Ainsi, ce sujet, autrefois tabou et marginalisé, occupe désormais une place centrale dans les débats sociétaux. L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), a même défini ce nouveau concept comme : « *L'état mental et physique positif résultant de la satisfaction des besoins physiologiques et comportementaux, ainsi que des attentes de l'animal* ⁹ ». Cette transformation est si significative qu'elle se concrétise aujourd'hui par des initiatives concrètes. Par exemple, l'Anses a recommandé en mai 2024, la mise en place d'un système de notation du bien-être animal à afficher sur les produits. Ce mécanisme, similaire au Nutri-Score évaluant la qualité nutritionnelle des aliments, a pour objectif d'informer les consommateurs sur le niveau de bien-être animal associé à un produit. Cette échelle comprendrait cinq niveaux, allant de "A", représentant le meilleur, à "E", correspondant au respect minimal de la législation européenne sur le bien-être animal. Cette démarche, combinée à l'adoption de normes de plus en plus strictes au sein des exploitations, reflète la volonté croissante de la société de considérer le bien-être des animaux dans la production et la consommation de produits d'origine animale.

⁷ <https://www.fao.org/4/i3437e/i3437e.pdf>

⁸ <https://www.ina.fr/ina-eclair-actu/elevage-intensif-les-premieres-denonciations>

⁹ <https://www.anses.fr/fr/content/beaetiquetage#:~:text=Ces%20exigences%20sont%20fond%C3%A9es%20sur,ainsi%20que%20de%20ses%20attentes.>

2.3. Évolution des modes de consommation : vers de nouveaux marchés

Même si la consommation de viande en France augmente légèrement depuis une dizaine d'années, portée notamment par la croissance démographique, de nouvelles aspirations à réduire cette consommation émergent. Effectivement, selon le baromètre sur la consommation de la viande, 57 % des Français affirment avoir réduit leur consommation de viande ces trois dernières années. La principale motivation citée est l'argument financier, suivie par les arguments de santé, de bien-être animal et de protection de l'environnement. À l'avenir, c'est 39 % des Français qui anticipent leur volonté de réduction de la consommation de viande (Baromètre sur la consommation de la viande, 2023¹⁰). Cette aspiration récente à de nouveaux modes de consommation se manifeste par l'apparition de nouveaux régimes alimentaires tels que les régimes végétariens et végétaliens, qui sont de plus en plus adoptés par la population. Outre cet arrêt radical de la consommation de viande entrepris par une minorité, soit 2,2 % de la population française, c'est la popularité croissante du flexitarisme qui pourrait réellement menacer l'avenir de la production industrielle. En effet, 24 % des Français se disent flexitariens (France Agrimer, 2021)¹¹. Ce régime alimentaire prône une consommation de viande plus occasionnelle, favorisant la qualité des produits consommés plutôt que la quantité. Cette tendance, largement influencée par la nouvelle génération, semble remettre en cause tout l'avenir de l'élevage.

2.3.1. L'essor de la production biologique

Face à ces multiples constats, l'élevage porcin biologique a émergé dans les années 2000, stimulé par une demande croissante de consommateurs soucieux de leur santé, de l'environnement et du bien-être animal. En effet, la production biologique s'engage à répondre à ces problèmes en n'utilisant pas de pesticides et en gérant mieux les effluents azotés grâce à une réduction du cheptel et de la production. De plus, elle accorde plus d'espace aux animaux, répondant ainsi aux préoccupations environnementales actuelles et améliorant le bien-être animal.

De fait, la production biologique porcine a quadruplé depuis 2010 passant de 59 585 porcs charcutiers abattus à 274 936 porcs charcutiers abattus en 2022 (Produire bio¹²). La production bio a par ailleurs

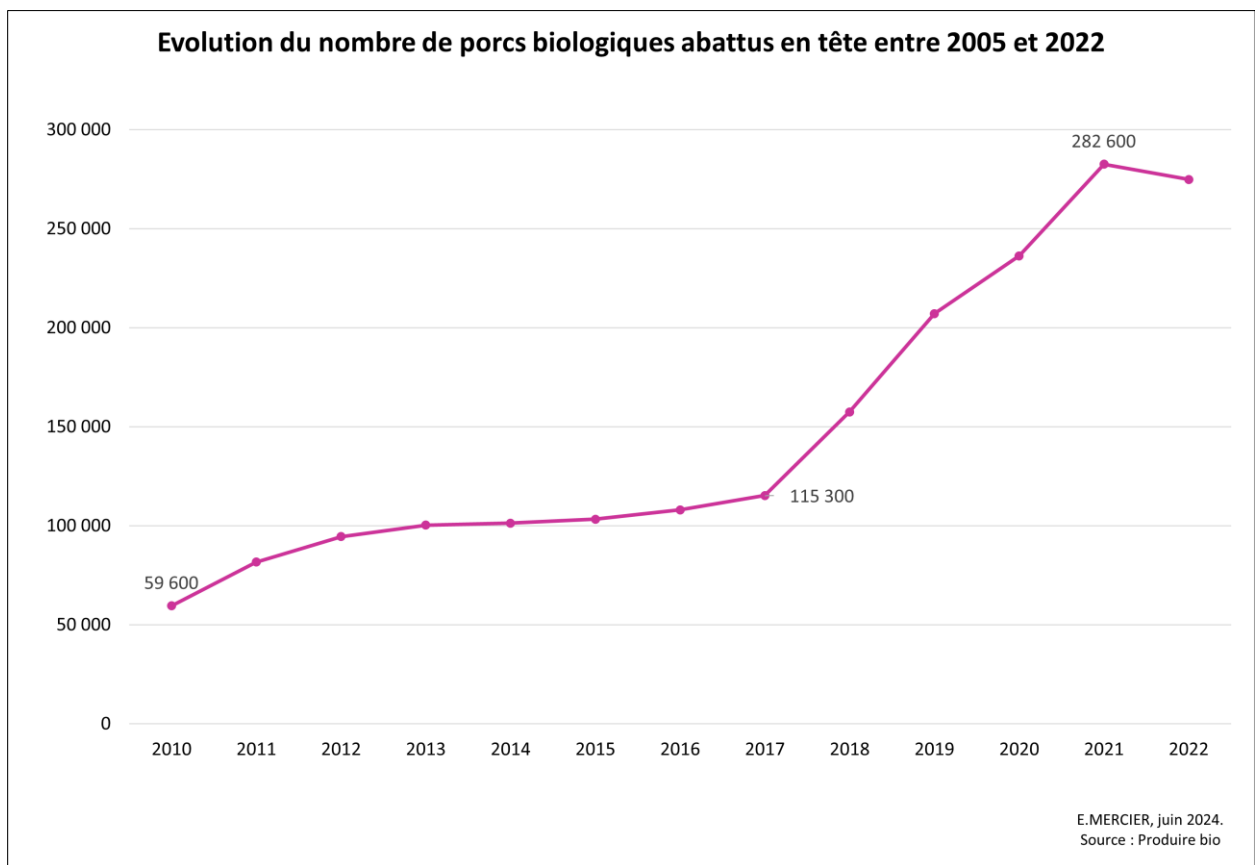
¹⁰ https://harris-interactive.fr/opinion_polls/barometre-sur-la-consommation-de-la-viande-quelles-nouvelles-attentes/

¹¹ <https://www.franceagrimer.fr/Actualite/Etablissement/2021/VEGETARIENS-ET-FLEXITARIENS-EN-FRANCE-EN-2020>

¹² <https://www.produire-bio.fr/filiere-porcs-bio/>

connu un essor particulièrement marquant entre 2017 et 2021. Cet essor a été accompagné par la mise en place de politiques publiques encourageant l'installation biologique et par l'introduction de rayons bio dans la grande distribution. Or, depuis la crise porcine de 2021, aggravée par diverses crises sociétales telles que la guerre en Ukraine et l'inflation, la production biologique fait face à un décalage croissant entre une offre abondante et une demande en diminution. Cette situation entraîne des déconversions importantes et inquiétantes pour l'avenir de la production porcine biologique.

Figure 13 : Evolution du nombre de porcs biologiques abattus en tête entre 2005 et 2022



Malgré sa croissance, l'élevage porcin biologique ne représente encore qu'une petite partie, soit environ 1,9% du cheptel porcin global (Produire bio)¹³.

2.3.2. L'essor des alternatives végétales

Aujourd'hui, la consommation de viande est si débattue qu'elle a conduit à l'émergence d'un nouveau marché, celui des protéines dites « alternatives ». Cette dynamique est observée dans les

¹³ <https://www.produire-bio.fr/filiere-porcs-bio/>

rayons de la grande distribution, où l'on constate l'essor des rayons végétariens et la multiplication de produits ainsi que de marques proposant des alternatives à la viande. Selon une étude du Good Food Institute, 27 % des Français consomment des alternatives végétales à la viande au moins une fois par mois (Reussir, 2022¹⁴). De plus, parmi ces consommateurs, un sur quatre prévoit d'augmenter sa consommation de ce type de produits. Ces chiffres reflètent un changement de comportement alimentaire notable. L'émergence de start-ups telles que "La Vie", experte des substituts végétaux de la viande de porcs, tel que le jambon, les lardons ou le bacon avec son slogan accrocheur "*Pour ceux qui aiment la viande, mais qui préfèrent la vie*", témoigne d'un changement significatif dans la perception de la production de viande. En mettant en avant une alimentation durable qui intègre les préoccupations environnementales et le bien-être animal, ces entreprises offrent une alternative novatrice à la viande traditionnelle. Par exemple, la production d'un kilogramme de viande végétale de la marque Happyvore génère 12 fois moins d'équivalent CO2 et nécessite 2,8 fois moins d'eau que celle d'un kilogramme de viande animale (Happyvore¹⁵). De même, les agroindustriels participent à cette course aux alternatives végétales, avec d'importants investissements réalisés par Danone, Herta, Aoste, Fleury Michon, Le Gaulois, Nestlé... Les ventes d'alternatives aux produits carnés ont ainsi augmenté de 21% entre 2020 et 2022 (Good Food Institute Europe, 2020-2022¹⁶). Par ailleurs, l'enseigne Carrefour s'est fixée des objectifs ambitieux en s'associant à sept géants de l'agroalimentaire pour encourager la vente d'alternatives végétales. Elle vise à augmenter les ventes de ces produits de +65 % d'ici 2026. L'enseigne a déclaré : "*Diversifier notre alimentation en intégrant des protéines végétales est un moyen efficace pour réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre [...]. En d'autres termes, en réduisant notre consommation de viande, nous pouvons contribuer positivement à l'environnement, et cela fait partie intégrante du plan stratégique de Carrefour, qui vise à réduire ses émissions indirectes de CO2 de 29 % d'ici 2030.*" (Carrefour, 2023¹⁷)

¹⁴ <https://www.reussir.fr/lesmarches/combien-de-francais-consomment-de-la-viande-vegetale-tous-les-mois>

¹⁵ <https://happyvore.com/pages/bilan-carbone-et-eau>

¹⁶ https://gfi-europe.org/wp-content/uploads/2023/04/France-report-for-translation_updated.pdf

¹⁷ <https://www.carrefour.com/fr/news/2023/carrefour-lance-une-coalition-internationale-pour-acceler-les-ventes-dalternatives>

Figure 14 : Substitut de jambon « La vie »



E. Mercier, mai 2024.

Ainsi, cette tendance vers des alternatives à la viande traditionnelle pourrait signaler un changement dans la manière dont la viande est produite et consommée dans le futur.

Conclusion

Depuis 1960, la Bretagne a vécu une révolution qui a transformé radicalement son économie rurale en faveur d'un modèle agro-industriel. L'agriculture, autrefois pratiquée de manière semi-autarcique par une paysannerie nombreuse mais démunie et marginalisée, a évolué pour devenir une vaste entreprise agroalimentaire intégrée aux marchés internationaux. À l'issue de cette révolution, en 1985, la Bretagne assurait 22 % de la production animale française, avec un taux de croissance moyen de plus de 500 % entre 1939 et 1980 (CORNETTE, 2005). Les progrès techniques ont indéniablement permis aux éleveurs d'intégrer la production de masse, les rendant compétitifs sur le marché mondial et jetant ainsi les bases de l'agriculture productiviste. Cette approche a entraîné une standardisation progressive des conditions et des techniques de production, améliorant ainsi la prédictibilité de la qualité et des caractéristiques du produit final, favorisant ainsi sa commercialisation tant au niveau national qu'international. Cette transformation des modes de production a conduit à la structuration, la spécialisation et l'agrandissement des exploitations agricoles, dans le but d'augmenter les volumes de production et de répondre aux exigences du marché. Ce processus a abouti à l'émergence d'une agriculture, employant peu de main-d'œuvre spécialisée, nécessitant des investissements conséquents, et n'utilisant que peu ou pas de terres, tout en étant moins dépendantes des conditions environnementales et plus mobiles que les exploitations paysannes traditionnelles.

Cependant, aujourd'hui, ce modèle est remis en question en raison des préoccupations croissantes concernant les impacts environnementaux et sociaux de l'élevage, ainsi que les nouveaux modes de consommation qui y sont liés. Cette remise en question des pratiques agricoles traditionnelles réoriente les enjeux de la filière porcine et soulève des interrogations sur son avenir. Cela incite les acteurs de la filière à repenser leurs méthodes de production en veillant à maintenir la rentabilité du modèle et à respecter les contraintes financières liées aux coûts de production. Afin d'analyser ces transformations au sein de la filière, la méthode sera présentée dans la partie suivante.

Partie II. METHODOLOGIE

Chapitre 3. L'inscription dans un espace spécialisé dans la production porcine et d'un espace qui lui est périphérique

3.1. Les contours du bassin de production : choix du terrain

Avant de choisir un terrain, il est crucial de comprendre l'emplacement du bassin de production porcine et les critères qui le caractérisent.

L'essor du système productiviste des années 60 a engendré une concentration des exploitations et des infrastructures dans certains territoires, créant ainsi des « bassins » intégrant l'amont et l'aval de la production porcine. Ces bassins sont définis comme : « *Des espaces d'activités centrés, plus ou moins organisés autour d'un point, parfois d'une ligne, voire d'une forme mise en valeur.* » (BRUNET,R., 1992). Cette définition est relative à la concentration d'un phénomène ou d'une activité dans un espace géographique donné. Dans ce contexte, l'activité concernée est celle de la production, déterminé comme : « *un processus, action de produire un bien matériel.*» (BRUNET,R., 1992)

Finalement, ces bassins de production sont totalement intégrés à des territoires spécifiques. La définition du territoire renvoie d'abord à « *L'espace comme portion de la surface terrestre c'est-à-dire une étendue physique qui possède des propriétés géométriques et qui est donc mesurable [...] Cette étendue est aussi caractérisée par sa matérialité concrète qui relève d'un environnement spécifique. C'est le produit d'un rapport entre une société et un milieu naturel. Ainsi, le territoire est un construit social. Il se caractérise par un agencement spatial singulier des faits sociaux et par des relations particulières entre des lieux, que l'on appelle organisation spatiale. Ces organisations évoluent au cours du temps. Le territoire est ainsi modelé, transformé par des dynamiques spatiales qui reflètent les mutations sociales, économiques ou politiques* » (REGHEZZA-ZITT, M., 2017).

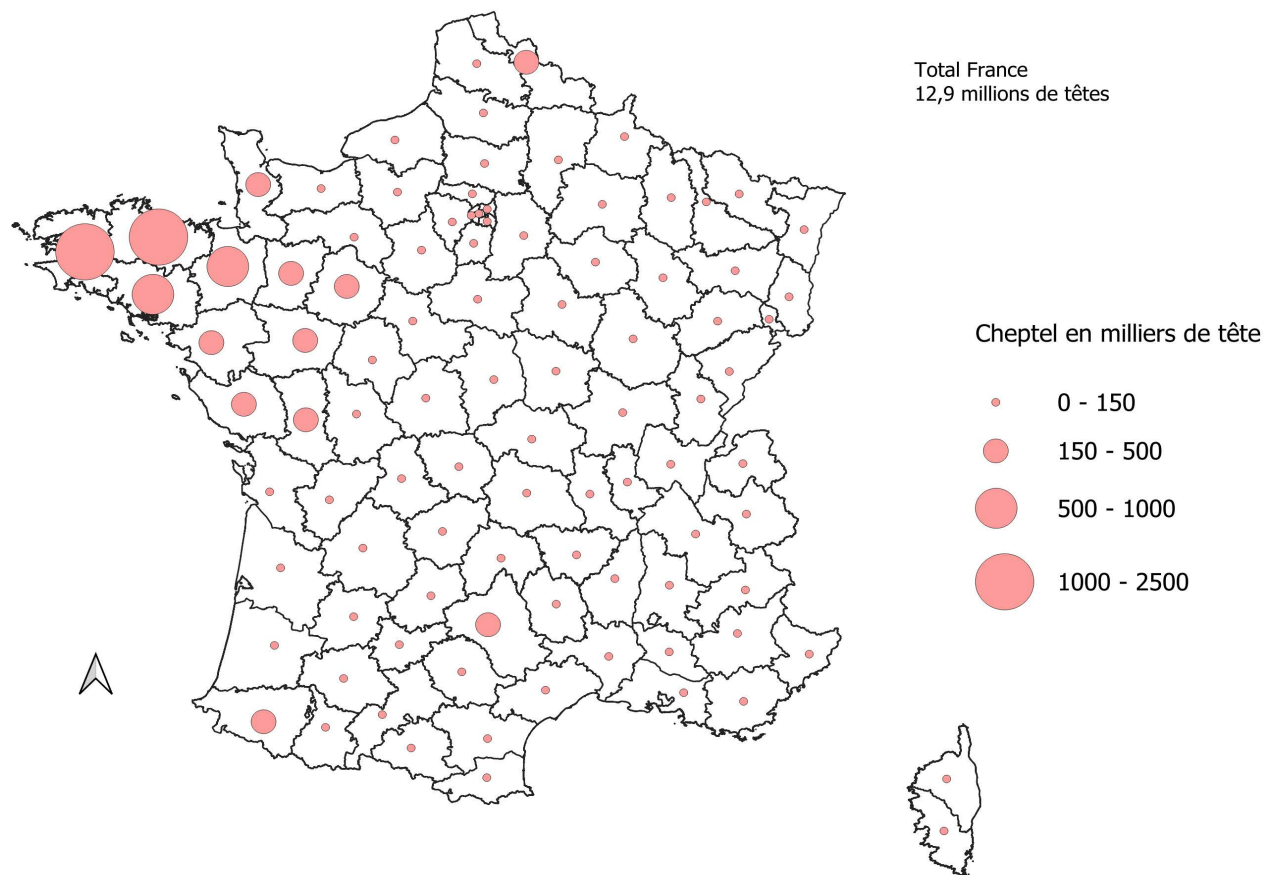
De ce fait, pour prendre exemple, le bassin de production porcine de la Bretagne peut aussi être défini comme un « territoire de l'élevage porcin » où les pratiques, le contexte socio-économique et l'environnement au sens large est rythmé par cette activité. Finalement, « les territoires de l'élevage porcin » sont caractérisés par une concentration structurelle très forte de l'élevage dans des bassins de production qui ont connu de profonds bouleversements des années 1960 à aujourd'hui. Ainsi, l'Ouest français, incluant d'abord particulièrement la Bretagne puis les Pays de la Loire et l'Ouest Normand est devenu le bassin de la production porcine et le pôle majeur de l'économie porcine en France (Fig.14). En outre, la carte des abattoirs (Fig. 15) illustre bien ces dynamiques. En Bretagne, le

réseau d'abattoirs est très dense. En Normandie, territoire périphérique incluant un petit bassin de production porcine mais surtout associé à un bassin laitier, le réseau d'abattoirs est bien moins développé. Ces dynamiques montrent clairement les différences entre chaque bassin de production, déterminant ainsi les infrastructures présentes et l'économie propre à chaque territoire. Cette concentration géographique optimise la logistique de la production, réduisant les coûts de transport et facilitant l'accès aux marchés, tout en renforçant la synergie entre les différentes étapes de la chaîne de production porcine. Les infrastructures sont ainsi adaptées et évoluent en fonction des bassins de production.

En conséquence, le choix du terrain s'est naturellement orienté vers la Bretagne, la région la plus importante en termes de production porcine en France. La sélection de la Normandie complète cette analyse en offrant une perspective enrichissante sur un territoire périphérique au bassin de production breton.

Figure 15 : Effectif de porcins en 2021

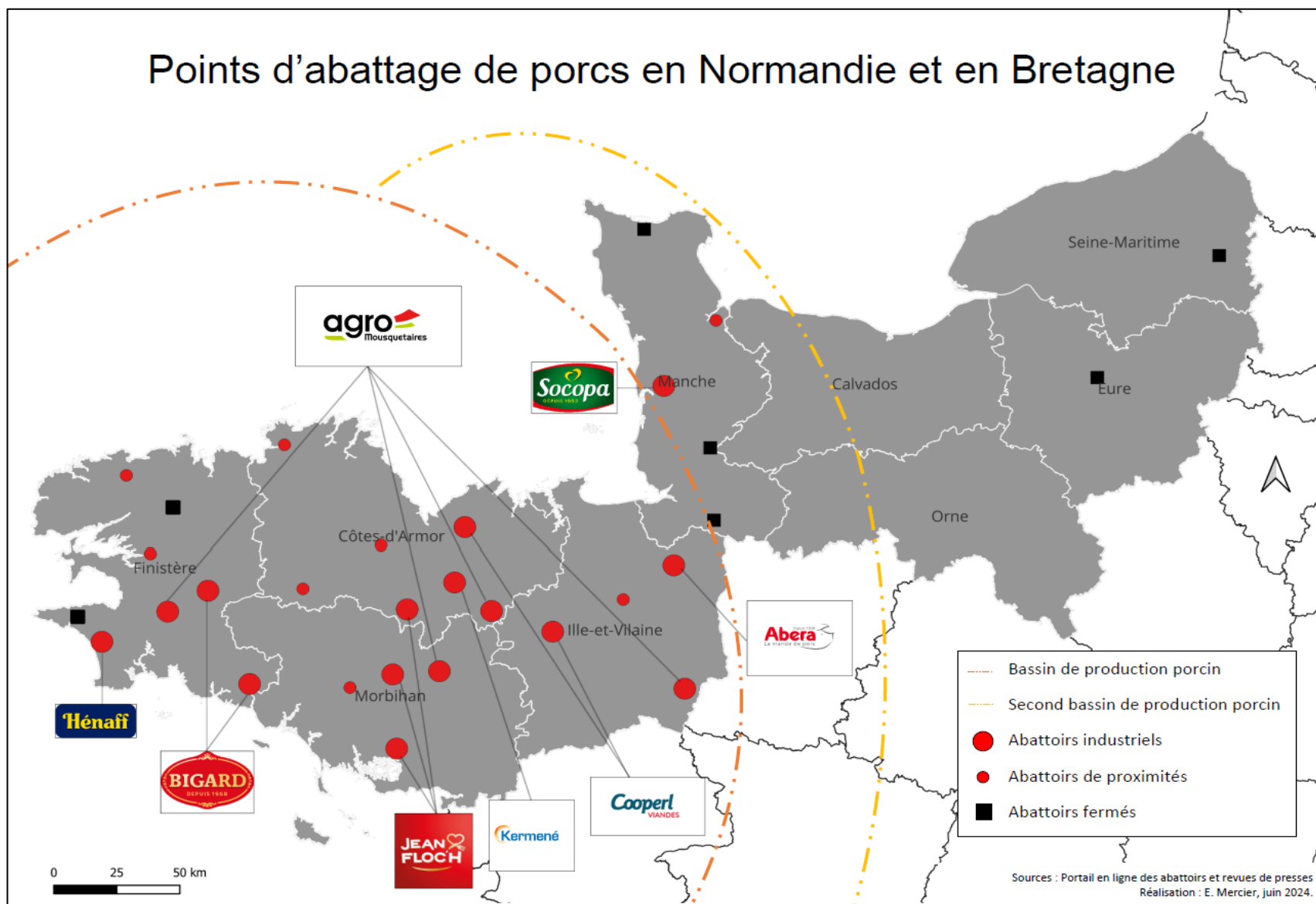
Effectif de porcins en 2021



Source : Ministère en charge de l'Agriculture, Agreste, statistique agricole annuelle, 2021, données définitives.

Réalisation : Mercier Emma, janvier 2024.

Figure 16 : Points d'abattage de porcs en Normandie et en Bretagne



Chapitre 4. Une approche par la mixed-method

4.1. L'analyse de données quantitatives

Dans un premier temps, il a été nécessaire d'examiner les mécanismes liés à l'élevage porcin. Pour ce faire, l'analyse cartographique jointe à l'étude statistique a permis d'identifier les dynamiques essentielles à la compréhension de la structuration de l'élevage porcin, depuis ses débuts jusqu'à aujourd'hui. Diverses sources ont été exploitées pour cette analyse, en particulier les recensements agricoles qui fournissent des données quantitatives cruciales.

4.2. L'approche qualitative : références bibliographiques

Nous avons complété l'approche quantitative par une analyse qualitative afin de comprendre les structurations passées et actuelles. Pour cela, la thèse de Jean Paul Diry a été un outil de recherche majeur, offrant une perspective historique détaillée sur l'évolution de l'élevage porcin. L'apport d'images d'archives, telles que celles de l'INA, a également été nécessaire pour comprendre comment l'élevage est né et s'est développé. Ces documents visuels historiques ont permis d'illustrer de manière concrète les étapes et les transformations clés de l'élevage au fil du temps, offrant ainsi un éclairage sur son évolution et son impact sur les pratiques agricoles contemporaines.

4.3. L'approche qualitative : l'enquête par entretiens

Après avoir exploré les mécanismes fondamentaux de l'élevage et consolidé nos connaissances préalables pour interagir avec les éleveurs, nous avons initié notre série d'entretiens. Notre objectif était de rencontrer un maximum d'éleveurs, qu'ils pratiquent l'agriculture biologique ou conventionnelle, afin de couvrir tous les aspects de l'élevage. Pour cela, nous avons utilisé divers moyens pour trouver des contacts, comme Google Maps, les sites spécialisés, et les réseaux sociaux. Nous avons adopté une méthode de recherche de contacts par ramification afin d'optimiser nos déplacements. Une fois qu'une exploitation a accepté de participer, nous avons sollicité ses recommandations pour d'autres contacts potentiels. Les prises de contact ont été effectuées par différents moyens, notamment par courrier électronique, messages, appels téléphoniques et réseaux sociaux. Cette approche nous a permis d'organiser nos visites dans des "secteurs d'enquête", regroupant plusieurs exploitants dans une même région géographique.

Le guide d'entretiens, initialement conçu comme semi-directif, a évolué vers une approche plus directrice (Cf. ANNEXE 1). Cette adaptation s'est avérée nécessaire en raison de la complexité à couvrir tous les aspects de l'élevage sans des questions spécifiques, étant donné la diversité des thèmes à aborder, tels que l'alimentation, l'élevage, l'épandage, l'abattage, la transformation, le transport, la commercialisation, le lien au territoire, les investissements et les difficultés. L'objectif était de dresser un état des lieux exhaustif de la production porcine, en fonction des thèmes les plus abordés par les éleveurs. Ainsi, les thématiques étaient délibérément orientées afin de garantir des réponses approfondies et précises sur les sujets clés. Malgré cette orientation, des échanges ouverts ont été encouragés, ne suivant pas strictement le format question/réponse. Cette approche était cruciale pour préserver l'authenticité des rencontres et des réponses fournies. Les interviewés étaient libres de développer leurs points de vue aussi longuement qu'ils le souhaitaient, favorisant ainsi une exploration plus riche et nuancée des sujets abordés et amenant parfois la discussion sur de nouveaux sujets. En conséquence, le guide d'entretien a été élaboré pour établir une atmosphère de confiance avec les interviewés, certains étant initialement réticents à la rencontre. Avant d'entamer les entretiens, une présentation détaillée de ma formation et des motivations derrière le choix de mon sujet était systématiquement effectuée, suscitant ainsi un intérêt chez certains et dissipant la méfiance chez d'autres. Par la suite, chaque entretien débutait par une question générale, permettant aux éleveurs de parler librement de leur statut, de l'histoire de leur exploitation et de leur organisation. Cette approche leur offrait un espace pour s'exprimer naturellement avant d'aborder des aspects spécifiques de leur activité. Nous avons toujours adopté une approche neutre dans nos interventions. Cependant, nous avons cherché à comprendre et à valoriser le point de vue de chaque enquêté, afin d'établir une relation de confiance et d'encourager une expression libre.

4.3.1. Phase d'entretien

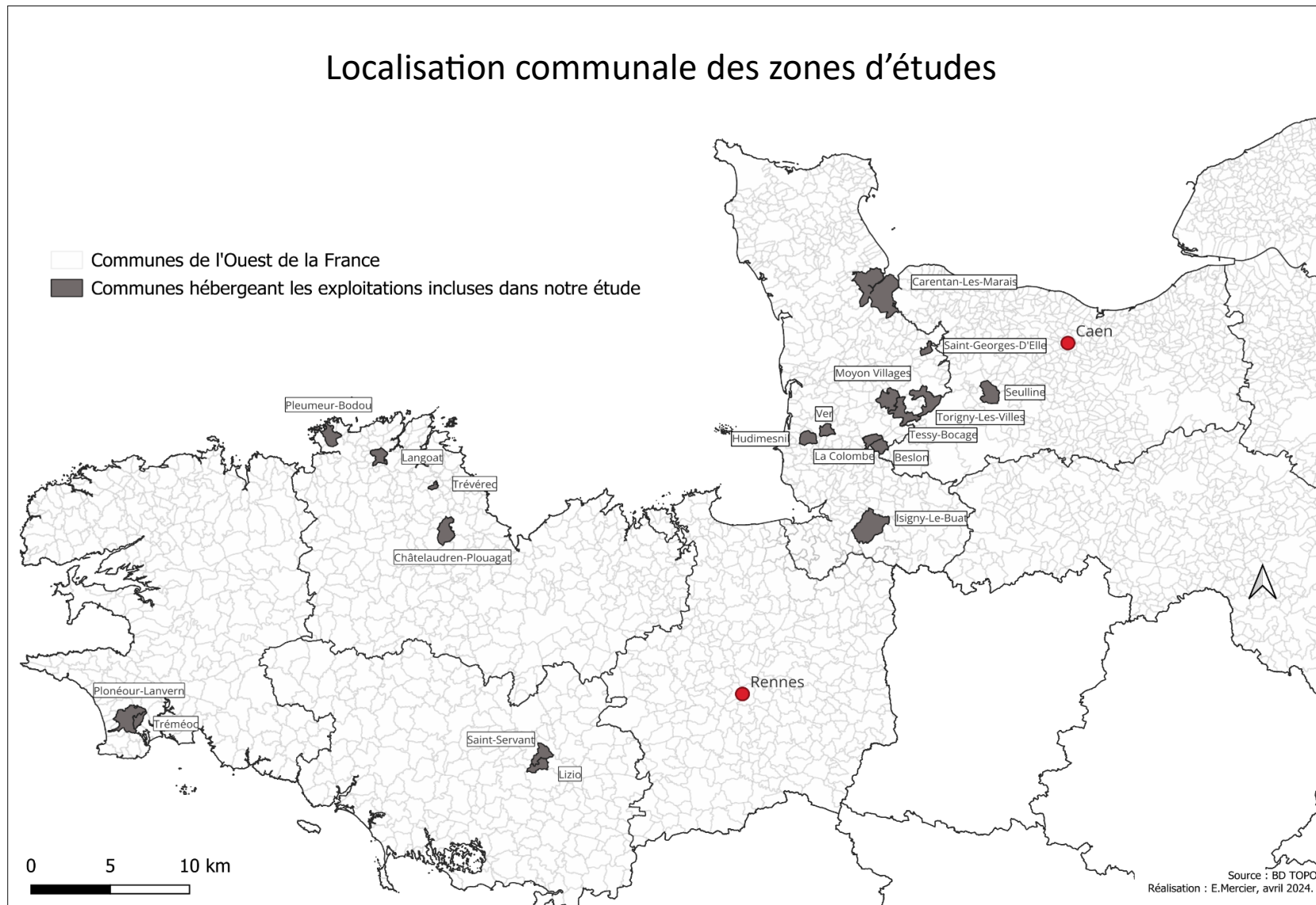
Les entretiens se sont déroulés entre le 19 février et le 12 avril, répartis en deux phases d'enquête selon les territoires. Dans un premier temps, des entretiens ont été menés en Bretagne sur la période du 19 février au 7 mars. Dans un premier temps, des entretiens ont été menés en Bretagne du 19 février au 7 mars, avec la rencontre de 8 éleveurs : 5 installés en élevage biologique et 3 installés en élevage conventionnel. Puis, des entretiens ont été menés en Normandie sur la période du 11 mars au 12 avril, impliquant la rencontre de 13 éleveurs : 4 installés en élevage biologique, 8 installés en élevage conventionnel, et un éleveur ayant cessé son activité. Au total, 21 éleveurs ont été rencontrés. En Bretagne, les entretiens ont couvert trois départements : le Finistère, les Côtes-d'Armor et le

Morbihan. En Normandie, deux départements ont été inclus : la Manche, où le plus grand nombre d'éleveurs a été interrogé, et le Calvados, où un seul éleveur a été rencontré. Le manque de contacts n'a pas permis de traiter l'ensemble de la Normandie.

Il est important de noter la diversité des structures enquêtées allant des élevages bio aux conventionnels, avec des cheptels allant de 8 à 600 truies et présentant différents âges et genres. Les entretiens ont généralement duré entre 1 et 2 heures, parfois suivis d'une visite de l'élevage, selon la disponibilité et la volonté de l'éleveur. Parmi les éleveurs conventionnels rencontrés, trois élevages ont été visités, tandis que parmi les éleveurs biologiques, six élevages ont été visités. Les visites d'élevages ont varié entre 30 minutes et 1h30 selon les exploitations. Au total, 21 entretiens ont été menés, totalisant 25 heures d'enregistrement, et 30 heures passées sur les exploitations. De plus, une participation à une assemblée générale concernant la production de porcs de Bayeux a été incluse.

Dans un souci de confidentialité, ni le nom des élevages, ni le nom de familles des enquêtés n'est communiqué, seuls les prénoms des éleveurs nous permettent de les situer.

Figure 17 : Localisation communale des zones d'études



PARTIE III. ANALYSE DES DISPARITES REGIONALES ENTRE PERIPHERIE ET CŒUR DU BASSIN

Avant d'évoquer les transformations au sein même de la filière, entre les éleveurs conventionnels et les éleveurs biologiques. Il semble intéressant d'intégrer les dynamiques et les évolutions que cela à créer au sein même des territoires au fur et à mesure des décennies. Pour cela, il semble ainsi nécessaire de comparer le cœur du bassin de production, la Bretagne à un territoire qui lui est périphérique, la Normandie. Cette approche, en plus d'analyser les changements internes à la filière, vise à intégrer le territoire au cœur du projet afin de mieux comprendre les dynamiques territoriales émergentes de ces évolutions et les divers enjeux qui en découlent. Cette démarche adopte une approche comparative pour mettre en lumière les spécificités de chaque région en matière de production porcine.

Chapitre 5. Fondements des spécialisations territoriales

5.1. Des évolutions temporelles et techniques distinctes

5.1.1. Le bassin de production breton : leader français de la production porcine

Aujourd'hui, l'élevage de porcs en Bretagne se révèle comme une composante importante de l'agriculture régionale. Malgré les mots de Jean Paul Diry selon lesquels : « *Rien ne prédisposait la Bretagne à devenir durant les Trente Glorieuses la première région d'élevage française, en raison de l'absence de productions agricoles à proximité pour nourrir des animaux si nombreux, et de l'éloignement des grands centres de consommation.* », la région est devenue, dès 1964, une région clé pour l'élevage, sous l'impulsion d'Edgard Pisani, alors Ministre de l'Agriculture. Aujourd'hui, la Bretagne détient le monopole de l'élevage porcin en France, produisant près de 16 millions de porcs, soit environ 70 % du total national. (INSEE, 2016)¹⁸. Le développement de la production s'est également accompagné de la constitution d'un puissant complexe agro industriel dans les activités en amont et en aval de l'élevage que ce soit dans la production d'aliments destinés aux animaux ou dans les installations d'abattage et de transformation des viandes contribuant ainsi de manière significative à la structuration de son économie et faisant partie intégrante de la vie des Bretons.

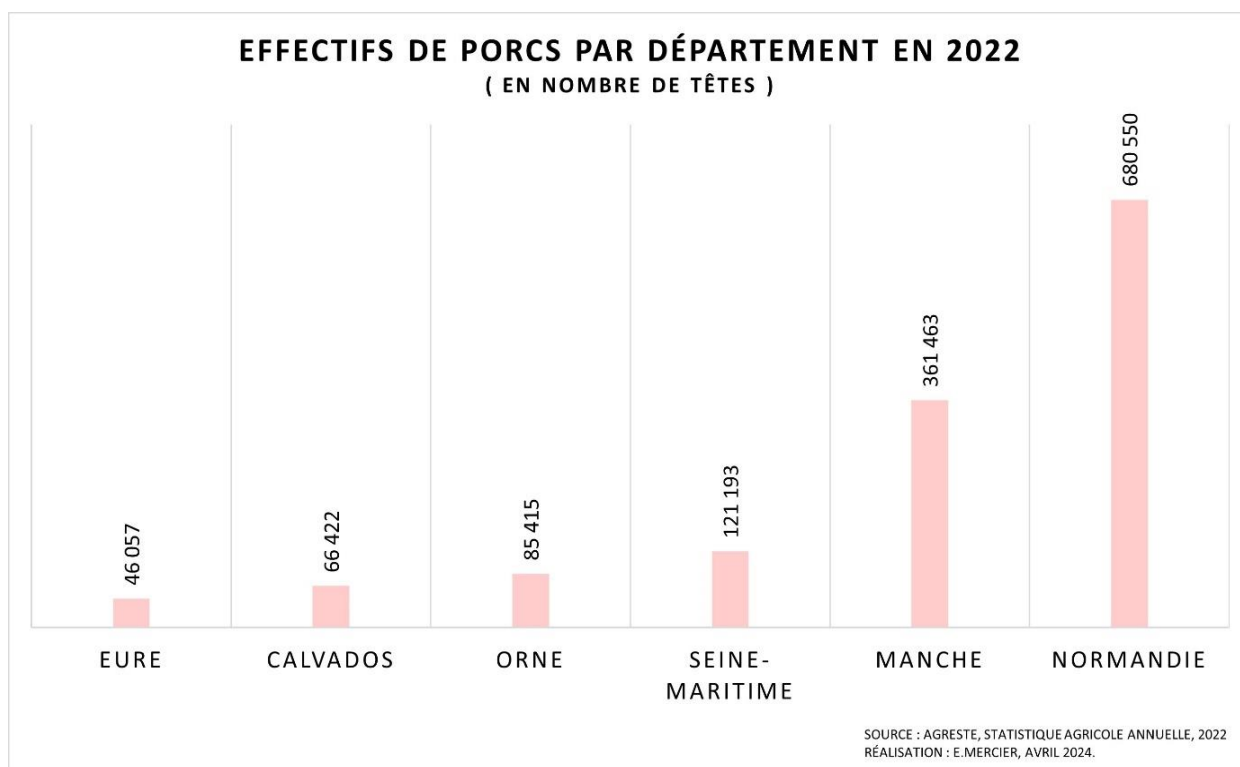
Dans cette région où l'élevage porcin est prédominant, un modèle industriel en bâtiments a été mis en place dans les années 60. Ce modèle est souvent qualifié de « hors-sol » en raison de son caractère intensif, où les animaux sont élevés à l'intérieur de bâtiments fermés. Cette appellation vient également du fait que ces installations sont généralement construites sans être directement associées à des terres agricoles, contrairement à l'élevage traditionnel où les animaux ont accès à des pâturages ou à des enclos extérieurs, et où l'exploitation possède des terres pour la production fourragère. Or, cette définition peut être contestée en raison de l'interdépendance évidente entre l'élevage et les ressources terrestres. En réalité, l'élevage nécessite des surfaces pour assurer son fonctionnement, nourrir les animaux et gérer les déjections, tandis que les cultures bénéficient de la fertilisation apportée par l'élevage. En outre, c'est tout un système économique qui repose sur l'industrie porcine, avec une répartition géographique significative des emplois qui influence profondément la dynamique sociale et économique de la région. Cette territorialisation des emplois crée des liens étroits entre les exploitations agricoles, les entreprises agroalimentaires et les services, contribuant ainsi à structurer l'économie locale et à façonner le tissu social breton et le territoire.

¹⁸ INSEE, 2016. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908482>

5.1.2. Le territoire Normand : la périphérie du bassin breton

Bien que la Bretagne soit la principale région de production porcine en France, la Normandie contribue également à la production nationale. De fait, avec 5,6 % de la production nationale en 2022 (Chambre d'agriculture de Normandie, 2022¹⁹), la Normandie se situe au 4e rang des régions françaises productrices de porcs et assure sa complémentarité avec les autres productions comme la production laitière. La Manche détient à elle seule 52 % des effectifs porcins (Chambre d'agriculture de Normandie, 2022²⁰) (Fig. 15). Cette concentration significative est en grande partie due à la proximité géographique avec le modèle agricole breton et toutes ses structures amont et aval, ce qui crée des dynamiques similaires favorisant tous les aspects de l'élevage porcin en Normandie.

Figure 18 : Effectifs de porcs par département en 2022 (en nombre de têtes)



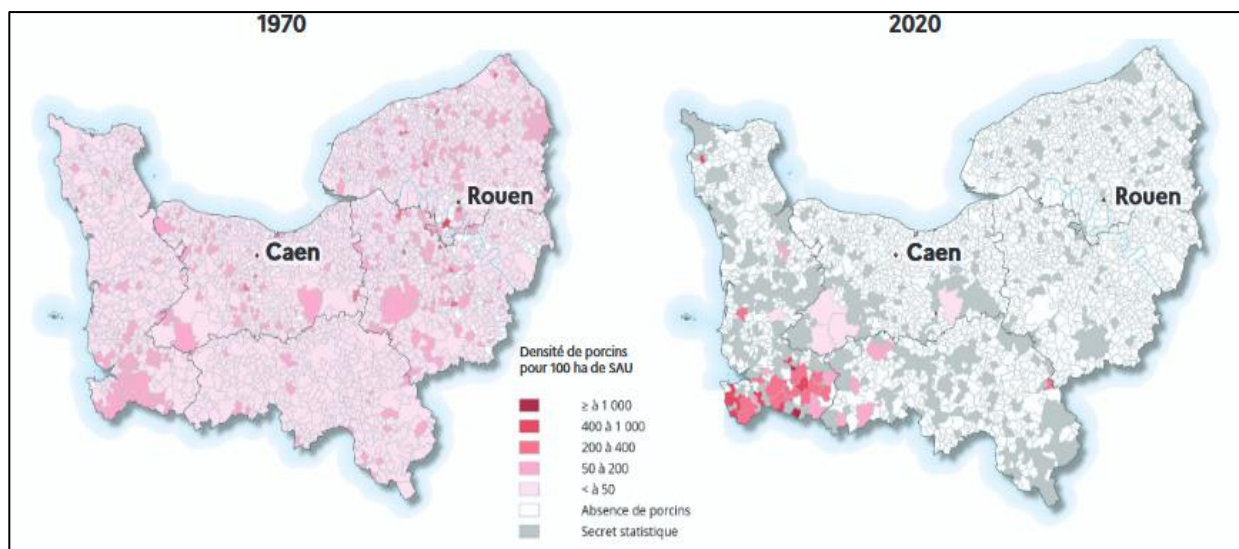
Finalement, l'implantation de la production porcine en Normandie est plus récente que celle de la Bretagne. En effet, la Bretagne s'est spécialisée dans l'élevage porcin dès les années 60, encouragée par la première Politique Agricole Commune. En revanche, la Normandie, traditionnellement un

¹⁹ https://normandie.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Normandie/506_Fichiers communs/PDF/AGRISCOPIE/Panorama_agriculture/fiche_8_-_Le_porc.pdf

²⁰ https://normandie.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Normandie/506_Fichiers communs/PDF/AGRISCOPIE/Panorama_agriculture/fiche_8_-_Le_porc.pdf

important bassin laitier, n'a commencé à développer l'élevage porcin de manière significative qu'à partir des années 80. Ce qui a fait basculer le territoire normand et ses productions trouve son origine dans la mise en place des quotas laitiers en 1984. À cette date, les éleveurs normands ont été confrontés aux contraintes engendrées par ces quotas, ce qui a eu un impact significatif sur leur production et leurs revenus. Les quotas laitiers étaient des réglementations instaurées par l'Union européenne dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC) afin de limiter la quantité de lait produite par chaque État membre. L'objectif était de stabiliser les marchés laitiers et d'éviter les excédents de production. Le non-respect des quotas entraînait des pénalités en cas de dépassement, restreignant ainsi l'augmentation de la production pour certains systèmes. Face aux limitations de la production laitière en Normandie et particulièrement dans le Sud-Manche où la pression agricole est élevée en raison de la densité élevée d'exploitations, de nombreux agriculteurs ont considéré l'élevage porcin comme une alternative prometteuse pour diversifier leurs sources de revenus. En outre, les conditions géographiques favorables, liées à la proximité du bassin de production breton, ont largement contribué à l'essor de l'élevage porcin dans cette région. Aujourd'hui, la Normandie, particulièrement le sud de la Manche, s'est développée pour devenir un acteur majeur dans l'élevage porcin en France, représentant une part significative du cheptel porcin du pays.

Figure 19 : Densité de porcins (cheptel par 100 ha de SAU) en 1970 et 2020 par commune



Source : AdminExpress 2020 IGN / Agreste - Recensements agricoles

La mise en place des quotas laitiers a finalement engendré de nouvelles dynamiques sur les exploitations. Certains éleveurs ont dû diversifier leurs activités en introduisant un atelier porcin, soit en tant que production complémentaire, soit en abandonnant totalement l'élevage laitier qui était initialement présent. Dans le Sud-Manche, proche géographiquement du modèle agricole breton,

cette tendance vers le système hors-sol était plus prononcée. Il y avait une volonté de compenser la faiblesse des références laitières sur une petite surface. Ainsi, deux éleveurs conventionnels, qui ne se consacrent pas exclusivement à l'élevage porcin, ont témoigné des effets des quotas laitiers sur leur exploitation.

Stoyan : « A l'époque, il y avait les références laitières et on ne pouvait pas agrandir la production laitière et se spécialiser dans la production laitière donc il a fallu trouver une autre solution et c'était la seule solution pour pouvoir essayer d'évoluer et de construire quelque chose de viable pour tout le monde. » (E 15)

Arnaud : « Avec les quotas laitiers en fait il n'y avait pas forcément de disponibilité de terres avec des références laitières sur le secteur au moment où on s'est installés et donc on a créé un atelier porcin, c'est, je dirais la principale raison pour laquelle il y a du porc sur l'exploitation. [...] Dans les formations que j'ai faites, à trois reprises, j'ai fait des stages où il y avait déjà du porc sur les exploitations j'ai toujours eu un attrait un peu pour ça, donc quand on a fait le choix de faire un autre atelier on ne s'est pas posé la question de faire de la volaille ou de la transformation, c'était du porc. » (E 19)

Ainsi, une spécialisation territoriale distincte se dessine entre la Bretagne et la Normandie : la première se positionne comme un centre majeur de production porcine, tandis que la seconde, davantage associée à l'élevage laitier, a finalement intégré des élevages porcins en réponse aux crises économiques affectant certaines exploitations. Finalement, en Normandie, l'élevage laitier reste le secteur dominant et le porc n'est qu'une composante minoritaire de l'activité agricole. Les chiffres indiquent que la part de la production porcine dans la région est nettement inférieure à celle de la Bretagne, puisqu'elle ne représente que 5,6 % de la production nationale. (DRAFF Normandie, 2023.²¹) reflétant ainsi une spécialisation différente des territoires. De plus, les élevages de porcs en Normandie sont souvent associés à l'orientation polyculture–polyélevage. En effet, sur les 585 exploitations possédant des porcs en Normandie, seules 205 sont spécialisées en production porcine. (DRAFF Normandie, 2023.²²) (Fig.20) Les autres exploitations se spécialisent soit en polycultures et poly-élevages, pour 163 d'entre elles, soit en combinaisons porcins-volaille pour 86 d'entre elles, soit

²¹ <https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/agreste-essentiel-no17-octobre-2023-filiere-porcine-a3641.html>

²² <https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/ess-17-filiere-porcs-juillet-2023-.pdf>

en combinaisons porcins-bovins lait pour 78 d'entre elles, et à une échelle plus minoritaire, en bovins mixtes et en grandes cultures.

Cela souligne une approche plus diversifiée de l'agriculture en Normandie, où les éleveurs combinent souvent plusieurs types de productions pour optimiser la rentabilité et la résilience de leurs exploitations.

Figure 20 : Typologie des exploitations porcines en Normandie

	Exploitations en 2020
Nombres d'exploitations ayant des porcs dont :	585
Porcins	205
Combinaison porcins - volailles	86
Polyculture et polyélevage	163
Bovins lait	78
Bovins mixtes	9
Grandes cultures	13

Source : Recensement agricole 2020, AGRESTE.

Réalisation : E.Mercier, mai 2024.

Finalement, la taille des exploitations porcines hors sol en Normandie est nettement inférieure à celle des élevages bretons, résultant notamment d'un développement technique et temporel distinct. La Bretagne compte 5 280 sites d'élevage de porcs abritant plus de 6,8 millions de têtes (DRAFF Bretagne, 2023.²³). En comparaison, la Normandie ne compte que 585 exploitations porcines, totalisant 758 000 porcs en 2022. (Chambre d'agriculture de Normandie, 2022.²⁴)

5.1.3. Entre production intensive, préservation de race ancienne et élevage biologique

En développant un modèle intensif, la Bretagne s'est conformée à la globalisation du secteur par la standardisation de l'offre créant une viande codifiée et interchangeable qui facilite la fluidité des échanges internationaux. Pour parvenir aux performances actuelles, la recherche s'est concentrée sur quelques races, Duroc, Large white et Landrace au détriment de la plupart des autres races qui ont progressivement été abandonnées. Cette spécialisation a engendré une la disparition de races

²³ <https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/ess-17-filiere-porcs-juillet-2023-.pdf>

²⁴ https://normandie.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Normandie/506_Fichiers communs/PDF/AGRISCOPIE/Panorama_agriculture/fiche_8_-_Le_porc.pdf

typiques telles que la race "Porc Blanc de l'Ouest », également connue sous le nom de "Porc de Bretagne". Cette race est réputée pour sa rusticité, sa capacité à s'adapter à différents environnements et son excellente qualité de viande. Aujourd'hui, en comparaison avec le nombre d'élevages conventionnels, cette race est très peu élevée au sein des exploitations. En revanche, la Normandie accorde une importance plus notable à la préservation de races, majoritairement représentées par le porc de Bayeux, un cochon de race importé d'Angleterre. Elle propose une viande traditionnelle avec laquelle on produit de la charcuterie. En France, on compte 24 élevages de porcs de Bayeux, 16 d'entre eux sont installés en Normandie²⁵, bassin d'origine de la race, sur les 585 sites d'élevages de porcs soit 3 % de la production totale. En Bretagne cette production n'est pas présente. Cette race à faible effectif tire son épingle de l'élevage porcin standard puisqu'il est plutôt défini comme un élevage ayant pour objectif la protection et la préservation d'une race plutôt que sur sa valeur définie par son rendement. Ainsi, malgré leur faible nombre, ces élevages de porcs de Bayeux en Normandie témoignent de la diversité des exploitations dans cette région et d'une approche non spécialisée du modèle productif. En Bretagne, les élevages de races comme celle-ci sont moins représentés par rapport au nombre d'élevage total, déterminant la productivité intensive de la région. En effet, on recense seulement 23 élevages de porc blanc de l'ouest en Bretagne (Mangeons local, 2017.²⁶) sur les 5 280 élevages conventionnels présents.

Par ailleurs, l'élevage biologique n'est que peu représenté dans les deux régions et pour ainsi dire à l'échelle nationale. En Bretagne, 3 245 truies (Agence bio, 2023²⁷), sur les 6,8 millions de têtes élevées, sont labellisées bio tandis qu'en Normandie, le nombre de truies labellisées bio s'élève à 705 (Agence bio, 2023²⁸), ce qui témoigne d'une faible proportion par rapport au nombre total de truies élevées dans ces régions. À l'échelle nationale, la part de l'élevage biologique dans la production porcine reste marginale, malgré une tendance croissante vers des pratiques agricoles plus durables et respectueuses de l'environnement. Pour autant, on peut remarquer une tendance croissance vers l'élevage biologique en Bretagne, deuxième région de France possédant le plus de truies labélisées bio, derrière la Nouvelle Aquitaine, la Normandie, ne se place qu'en 8^e position (Agence bio, 2023²⁹). Finalement, 22 % du porc biologique à l'échelle nationale est breton (Reussir, 2024³⁰).

²⁵ Données issues de l'assemblée générale de porcs de Bayeux, Caen, 21 mars 2024.

²⁶ <https://www.mangeons-local.bzh/porc-blanc-de-louest-race-ancienne/#:~:text=Bien%20que%20la%20Bretagne%20produise,des%20races%20craonnaise%20et%20normande.>

²⁷ <https://www.agencebio.org/observatoire-de-la-production-bio-nationale/>

²⁸ <https://www.agencebio.org/observatoire-de-la-production-bio-nationale/>

²⁹ <https://www.agencebio.org/observatoire-de-la-production-bio-nationale/>

³⁰ <https://www.reussir.fr/lesmarches/sept-faits-connaître-sur-la-filière-porcine-en-bretagne>

5.2. Des spécificités territoriales qui soulèvent des enjeux distincts

En réponse aux spécificités territoriales des défis distincts ont émergé entre chacun de ces deux territoires. En Bretagne des préoccupations croissantes diverses remettent en question le modèle agricole. Les détracteurs soulignent les risques environnementaux et sanitaires associés à l'élevage intensif, tels que la prolifération des algues vertes due à la pollution par les nitrates. Face à ces critiques, l'industrie porcine bretonne est confrontée à des pressions croissantes pour évoluer vers des pratiques plus durables et respectueuses de l'environnement. Cela nécessite des investissements lourds dans diverses technologies et méthodes d'élevage, ainsi qu'une meilleure gestion des déchets et des effluents. En Normandie, les défis sont tout autres, la production porcine n'est pas menacée, comme en Bretagne, par les contraintes environnementales et sanitaires, mais plutôt par le manque et la disparition progressive des infrastructures accompagnant la production porcine. En effet, avec la diminution drastique de la production de porcs à l'échelle nationale, les régions les moins productives ne permettent plus d'assurer le maintien des structures amont et aval.

Chapitre 6. Forces et faiblesses des territoires : enjeux contemporains de la filière

6.1. L'intégration territoriale : Une dimension essentielle de la production porcine

Les transformations résultant de la production intensive et du système hors sol ont fréquemment été décrites comme entraînant une rupture entre le territoire et ses spécificités, marquant ainsi une forme de déterritorialisation définie comme : « un *affaiblissement des identités territoriales à l'heure de la globalisation* » (Geoconfluences³¹). Autrement dit, les pratiques intensives et standardisées de l'élevage porcin en bâtiment, associés à la montée en puissance du système hors sol, c'est-à-dire associés à des exploitations ne possédant pour la plupart d'aucune terres et combinées à la concentration géographique des installations de production comme les abattoirs industriels ou les ateliers de transformation ainsi qu'à l'utilisation d'intrants externes (aliments commerciaux, médicaments vétérinaires...) souvent produits en dehors de la région où se situe l'élevage ont contribué à réduire l'influence des spécificités locales sur la production à l'heure de son industrialisation. Ces évolutions ont ainsi diminué le lien des exploitations au territoire en les connectant à des réseaux d'approvisionnement de plus en plus vastes et souvent internationaux, accentuant la déterritorialisation de la filière porcine. Pour autant, c'est une qualification à tort de ce modèle qui est établi ici. Effectivement, la production porcine, englobant à la fois l'amont et l'aval de la filière, contribue à la territorialisation du secteur. Elle génère des dynamiques sociales, économiques et géographiques dans les territoires concernés, et s'inscrit particulièrement dans la philosophie propre à chaque territoire.

6.1.1. L'impact structurant de la filière porcine sur les territoires : analyse des structures et des emplois générés

La filière porcine emploie directement 28 240 personnes, réparties entre la production agricole (23 %), les industries en amont et en aval (67 %), ainsi que les services et organismes liés à l'activité agricole (10 %). Cela représente 20 % de l'emploi agricole en Bretagne. (Chambre d'agriculture de Bretagne, 2021.³²) En amont de la filière, la Bretagne est leader en France pour la production

³¹ <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/deterritorialisation#:~:text=%2D%20La%20d%C3%A9territorialisation%20peut%20aussi%20se,de%20mande%20sociale%20accrue%20de%20local.>

³² <https://bretagne.chambres-agriculture.fr/agritheque/detail-publication/actualites/les-emplois-directs-dans-les-filieres-agricoles-et-agroalimentaires-bretonnes-en-2020/>

d'aliments pour porcs, fournissant 70 % des tonnages nationaux . (Reussir, 2024.³³) Quant aux industries d'aval, telles que les abattoirs et les usines de transformation et de salaison, la Bretagne se place parmi les régions générant le plus d'emploi. Avec 20 abattoirs sur son territoire, dont 10 spécialisés exclusivement dans le porc, elle assure l'abattage de 60 % des porcs français. Cette concentration industrielle génère près de 7 000 emplois directs. (Reussir, 2024.³⁴) À titre d'exemple, l'abattoir de Lamballe, situé dans les Côtes d'Armor, emploie 2 000 salariés et abat environ 50 000 porcs chaque semaine (Le Monde, 2016³⁵). Ce site est également le siège de Cooperl Arc Atlantique, la plus grande coopérative porcine en France, qui gère tous les aspects de la production porcine et emploie 7 400 personnes (Cooperl³⁶). La Bretagne possède également 53 usines de fabrication d'aliments composés dont 21 majoritairement porcines et 34 usines de salaisons (Le Monde, 2016.³⁷). Ce réseau de structures, au-delà de générer de l'emploi, facilite l'intégration dans la filière pour les élevages tant industriels, qui bénéficient des grands abattoirs, que biologiques, qui profitent d'abattoirs de proximité. Cette diversité de structures permet une adaptation à la quantité de production de chaque exploitation, contribuant ainsi à une chaîne de valeur cohérente avec les volumes de production. Antoine, éleveur biologique des Côtes d'Armor (E2), reconnaît les critiques justifiées envers ce modèle, soulignant les excès passés et leurs conséquences sur l'environnement, un modèle en non-adéquation avec ses valeurs. Cependant, il met également en avant les aspects positifs, notamment la création de richesse induite par cette intensification. Cela permet aux structures en amont et en aval d'assurer leur pérennité, favorisant des économies d'échelle et des coûts de production plus bas par rapport à d'autres régions. Ainsi, même si ce modèle n'est pas en cohérence avec ses principes, il insiste sur le fait que toutes ses infrastructures sont nécessaires au développement d'une filière et profite autant aux élevages conventionnels, qu'aux élevages biologiques, ces dernières ayant besoin de structures de proximités. Les propos d'Antoine reflètent ainsi une perspective nuancée sur le système agro-industriel et l'agriculture conventionnelle. Cette vision met en lumière les complexités du débat sur l'agriculture industrielle, reconnaissant à la fois ses avantages et ses inconvénients.

Antoine : « *On peut critiquer aujourd'hui et il faut critiquer ce système agro-industriel, on a été dans l'excès à un moment donné mais ça a créé la richesse de la Bretagne, ça a créé nos*

³³ <https://www.reussir.fr/lesmarches/sept-faits-connaître-sur-la-filière-porcine-en-bretagne>

³⁴ <https://www.reussir.fr/lesmarches/sept-faits-connaître-sur-la-filière-porcine-en-bretagne>

³⁵ https://www.lemonde.fr/planete/article/2016/06/28/les-saigneurs-des-abattoirs_4960064_3244.html

³⁶ <https://www.cooperl.com/>

³⁷ https://actu.fr/bretagne/lannion_22113/la-bretagne-produit-56-du-cochon-francais_60882680.html

routes et des emplois parce que le tourisme n'était pas développé dans les années 70. Et donc aujourd'hui on a ce côté à infrastructure grâce à l'agriculture, il y a un développement en fait qui s'est fait là-dessus. » (E 2)

Antoine : *« Il faut savoir que souvent, nous, on critique l'agriculture conventionnelle puisque l'agriculture conventionnelle est néfaste pour l'environnement et donc ne nous correspond pas forcément néanmoins en fait on a besoin de cette agriculture parce qu'elle fait du volume, elle fait du volume donc, aujourd'hui on a la chance d'avoir des abattoirs qui sont là, que ce soient des abattoirs de proximité mais aussi des abattoirs type Bigard et autres et d'avoir ce tuilage en fait en Bretagne c'est très important parce que ça nous permet de faire des économies d'échelles, de pouvoir abattre en fait à des coups qui sont beaucoup moins élevés que dans d'autres régions. Et aujourd'hui on se rend compte que dans d'autres régions ils ont aussi cette difficulté, ceux qui n'ont plus d'abattoir dans le département sont obligés de faire 150 kilomètres pour abattre une bête » (E 2)*

En Normandie, la dynamique est tout autre, 462 salariés travaillent en production porcine, soit environ 1,5 % des salariés agricoles en Normandie (Chambre d'agriculture de Normandie, 2019³⁸). En outre, la fermeture progressive des différentes structures au fil des années contribue à délocaliser la chaîne de production vers la Bretagne, ce qui représente une menace particulière pour les élevages normands non conventionnels nécessitant des infrastructures adaptées à leur mode de production spécifique. Par exemple, les élevages comme ceux élevant des porcs de Bayeux ont des besoins spécifiques en infrastructures, notamment des abattoirs de proximité capables de traiter des animaux de plus grande taille conformément aux exigences du cahier des charges biologique. Cette nécessité d'infrastructures adaptées devient particulièrement critique lorsque des abattoirs locaux ferment, forçant les éleveurs à chercher de nouveaux sites d'abattage.

Jean François : *« Lorsque l'on ferme des petits outils d'abattoirs, le gars qui fait 20 ou 30 cochons par an, s'il a deux ou trois cents kilomètres pour apporter son cochon, économiquement il va arrêter. » (E 18)*

³⁸https://normandie.chambresagriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Normandie/observatoire-formation-porc-4p.pdf

Pour exemple, un éleveur du Sud Manche pratiquant la vente direct, a dû transférer son activité de l'abattoir de St Cécile, situé à seulement 10 minutes de son exploitation, vers un abattoir en Bretagne, à 45 minutes de distance. Heureusement, étant géographiquement proche de la Bretagne, cette transition s'est avérée gérable pour lui. Toutefois, dans d'autres régions, une telle démarche aurait pu mettre en péril la viabilité de sa production. Cette situation présente un défi particulier pour les éleveurs biologiques par rapport aux éleveurs conventionnels. Effectivement, dans le cadre de la production porcine conventionnelle, les éleveurs sont souvent liés à des groupements régionaux ou des coopératives qui gèrent la commercialisation des animaux. Ces éleveurs n'ont aucun contrôle sur le choix de l'abattoir. En conséquence, les groupements ont tendance à faire appel à de gros abattoirs industriels pour la transformation de leurs porcs. Ces grands abattoirs, tels que Bigard, Cooperl, Jean Floch, Agro Mousquetaire et Kermené, sont souvent des acteurs majeurs de l'industrie de la viande en France et se situent pratiquement tous en région Bretagne. Ils disposent généralement d'installations de grande capacité et d'équipements modernes pour le traitement des animaux. De plus, certains de ces abattoirs ont des accords de partenariat avec de grandes enseignes de distribution telles que Leclerc, renforçant ainsi leur position dominante dans la chaîne d'approvisionnement. Par exemple, Kermené, l'abattoir appartenant à la filiale Leclerc, est reconnu comme le plus grand abattoir de France, illustrant la centralisation de la production et de la distribution en Bretagne. En revanche, pour les éleveurs biologiques qui favorisent généralement les circuits courts, la recherche d'un abattoir adapté et géographiquement proche constitue un véritable défi logistique et économique. Cette tendance se reflète par une diminution de 84 % des abattages effectués en Normandie entre 2017 et 2022. Heureusement, la forte concentration d'abattoirs en Bretagne permet néanmoins à la Normandie, proche géographiquement de maintenir ses activités.

Figure 21 : Abattage et production de porcs de 2017 à 2022 en Normandie

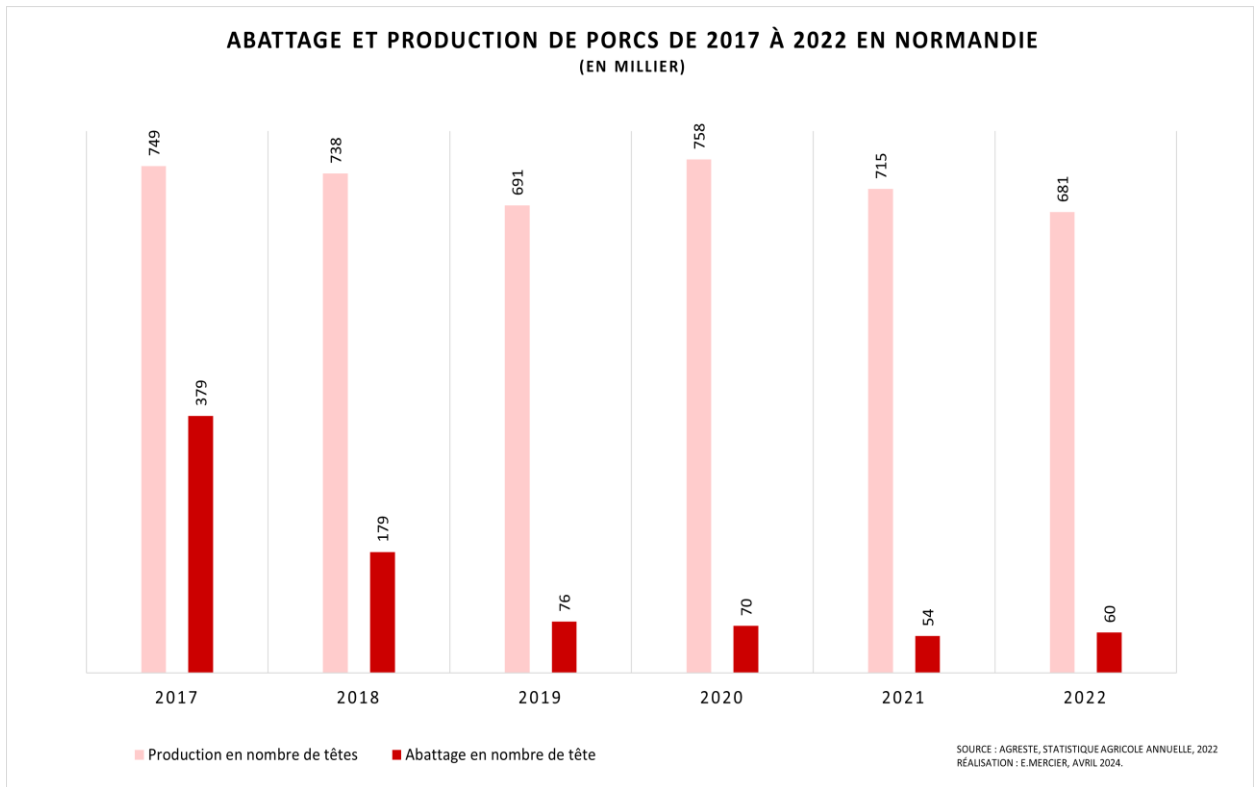


Figure 22 : Pénurie d'abattoirs pour le porc fermier



Ouest France, 12 février 2024

6.1.2. L'impact structurant de la filière porcine sur les territoires : analyse du lien des exploitants à la terre

Bien que la connexion à la terre ait été négligée pendant des décennies, avec des exploitants souvent limités à des bâtiments sans terres agricoles, ce modèle tend, depuis la décennie 2000, à évoluer. En effet, la recherche d'autonomie en foncier fait partie des nouvelles aspirations des éleveurs de porcs longtemps négligée au sein de la filière. Elle s'est traduite par une augmentation de la Surface Agricole Utile moyenne par exploitation. En Bretagne, elle est passée de 55 ha en 2000 à 90 ha en 2020 (IFIP, 2023.³⁹)

De fait, aujourd'hui, posséder des terres constitue bien plus qu'une simple possession foncière ; c'est un défi à multiples facettes au cœur de l'agriculture moderne. Ce triple enjeu implique d'abord et avant tout la nécessité de fournir une alimentation adéquate au cheptel tout en limitant les coûts de l'alimentation fluctuant selon les règles du marché. Ensuite, il englobe la responsabilité cruciale de gérer de manière efficace le lisier, afin de préserver l'intégrité de l'environnement et de maintenir la qualité des sols dans un contexte difficile. Enfin, il s'agit également de garantir la pérennité de l'exploitation agricole en assurant une transmission réussie aux générations futures.

6.1.2.1. Alimentation pour le cheptel

Face au coût fluctuant des céréales et des protéines végétales liée à une demande mondiale en hausse, et au cours du prix du porc changeant et incertain, les éleveurs conventionnels sont de plus en plus nombreux à produire l'alimentation de leur cheptel sur l'exploitation. En effet l'alimentation constitue un pilier fondamental de la rentabilité agricole puisque son coût fait partie, à hauteur de 60 % des dépenses de l'éleveur et en fait donc nécessairement un enjeu primordial de la production porcine. Ainsi, de nombreux éleveurs de porcs ont décidé, depuis des années, d'investir dans les terres et dans la fabrication d'aliment à la ferme, en complément souvent de l'alimentation fournie par les coopératives. Cette pratique leur permet de contrôler davantage leur coût alimentaire et d'augmenter leur indépendance face au marché mondial de l'alimentation. En témoignage de cela, il a été estimé en 2009, que 33 % de l'aliment porcin était fabriqué à la ferme en France. En 2015, en Bretagne, 53 % des élevages fabriquaient une partie de l'aliment pour un total de 42 % de l'aliment consommé par les porcs (Chambre d'agriculture de Bretagne, 2022.⁴⁰).

³⁹ <https://www.journees-recherche-porcine.com/texte/2023/ecosocio/ec01.pdf>

⁴⁰ https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=177186

Sur les 11 éleveurs conventionnels rencontrés, 7 produisent une partie de l'alimentation des animaux sur leur exploitation principalement motivés par les économies grâce à cette pratique. Ils sont en moyenne autonome à hauteur de 45 % dans l'alimentation de leurs animaux, le complément étant soit fourni par la coopérative ou par des structures privées. (Fig. 23)

Johan : « *Il faut toujours essayer de trouver l'équilibre entre le temps qu'on y passe et ce qu'on y gagne voilà mais d'avoir de l'aliment ça permet de contrer les coûts puis quand il y a un peu de surplus on en vend et ça ne compense pas ce qu'on rachète derrière mais ça tamponne les hausses* » (E 6)

Jean François : « *Donc demain si on veut s'installer on est plus résilient quand on produit des céréales vis-à-vis de la hausse qu'on a connu des matières premières, et ça la banque, c'est nos partenaires, sans eux on ne peut pas s'installer ils sont quand même beaucoup plus regardants quand il y a de la surface, de l'hectare mais au moins le banquier dit : « il a cinquante hectares il va produire 50 hectares fois 77 tonnes de blé à l'hectares, voilà il va faire 350 tonnes de blé, déjà ça pourra lui servir à nourrir ses cochons* » (E 18)

Loïc : *On dit toujours des élevages hors sol, c'est fini ça, c'est plus des hors sols, avant oui, moi j'ai commencé chez [...], il avait 800 truies, il avait un hectare et maintenant c'est fini tu ne peux plus et tu as envie d'être autonome maintenant.* (E 17)

Ces 3 éleveurs mettent ainsi en évidence les considérations économiques et stratégiques importantes apporté par la production de l'alimentation sur l'exploitation. Johan souligne l'importance de trouver un équilibre entre le temps investi dans cette production et les bénéfices tirés de celle-ci. Il met en avant la gestion des coûts et des revenus, soulignant le rôle crucial de la production alimentaire dans la stabilisation des dépenses. Jean François, met également en évidence la relation entre la production de céréales et la viabilité financière d'une exploitation agricole. Il souligne l'importance de la résilience face aux fluctuations des prix des matières premières, en particulier pour les agriculteurs cherchant à obtenir des financements bancaires pour leur installation ou leur développement. La capacité à produire des céréales est perçue comme un élément rassurant pour les banques, qui voient dans cette production une source de revenus stable et prévisible, non dépendante de facteurs externes. Plus globalement, Loïc souligne l'évolution des pratiques agricoles, mettant en avant le désir et le besoin croissant d'autonomie chez les agriculteurs. Il mentionne la fin des élevages hors sol et l'aspiration à une plus grande autonomie dans la production, illustrant ainsi

un changement dans les pratiques agricoles vers des modèles plus durables, cohérent et résilient. Finalement, ces témoignages ont été recueillis auprès des sept éleveurs qui produisent l'alimentation sur leur exploitation. Comme le montre le tableau ci-contre (Fig. 23), les principales productions sont le maïs et le blé, qui représentent une part importante de la ration alimentaire des cochons. Ces cultures sont parfois complétées par d'autres, comme l'orge (cultivé par quatre exploitations), le colza (cultivé par cinq exploitations), le triticales (cultivé par une exploitation) et les féveroles (cultivées par une exploitation). Ainsi, grâce à cette production, les éleveurs assurent entre 20 % et 70 % de l'alimentation pour le cheptel, en fonction de la surface agricole utile (SAU) disponible et de la taille du cheptel.

Figure 23 : Les capacités de production de l'alimentation des élevages conventionnelles

	SAU (en hectare)	Part de l'alimentation produit sur l'exploitation (en %)	Type de production	Cheptel (Nombre de truie reproductive)
E3	230	50	Mais, blé	600
E6	130	40	Mais, blé, orge, triticales, colza	250
E8	330	70	Mais, blé, orge, colza	450
E9				
E10				
E11				
E13	90	20	Mais, blé, orge, colza	600
E15	65	30	Mais, blé	250
E17	125	50	Mais, blé, colza, féverole	230
E18	160	50	Mais, blé, colza, orge	370
E19				

E.MERCIER, mai 2024.

 Aucune production

Ces éléments mettent en lumière les défis modernes associés à l'élevage porcin et à son internationalisation. Les éleveurs, de plus en plus soumis au marché international, s'efforcent de

surmonter les difficultés économiques inhérentes à leur activité en cherchant à maximiser leur autonomie. Auparavant, cette dynamique était inexistante puisque l'intégration au marché mondial était perçue comme une source de progrès et les dérives liées à ce système n'affectaient pas encore les éleveurs.

6.1.2.2 Gestion du lisier : pression foncière et environnemental

En plus des dérives économiques associées à l'internationalisation de la filière, les enjeux environnementaux contemporains tendent également à modifier son fonctionnement, soulignant davantage l'importance de posséder des terres. De fait, depuis les débuts de l'industrialisation de l'élevage, la Bretagne s'est spécialisée de manière significative, entraînant l'agrandissement des élevages et la concentration géographique de la production. Cela a engendré le bouleversement total de « l'équilibre » environnemental, notamment en ce qui concerne, la gestion des excédents azotés induite par la production porcine. En revanche, en Normandie, territoire périphérique, la pression liée à l'élevage porcin est moindre et n'est pas mentionnée par les éleveurs.

La recherche de surfaces d'épandage pour gérer les effluents d'élevage devient ainsi un défi majeur en Bretagne, et la capacité des éleveurs à augmenter la taille de leur cheptel est directement liée à la disponibilité de terres pour l'épandage. Cette situation souligne l'importance cruciale de la gestion du lisier pour les éleveurs, non seulement en termes d'impact environnemental, mais aussi en tant qu'élément essentiel de leur investissement dans l'exploitation agricole. Les éleveurs doivent maintenant équilibrer la croissance de leur cheptel avec la disponibilité de terres pour épandre les effluents, ce qui peut entraîner des modifications importantes dans leur système de production. Nous avons, en effet, rencontré des exploitants comme Johan, éleveur conventionnel dans le Morbihan en Bretagne, qui ne souhaite pas agrandir son cheptel faute de surfaces suffisantes pour l'épandage et qui désire rester le plus indépendant et autonome possible.

Johan : *« Je suis même un peu dans un stade où je pourrais agrandir mes porcheries mais je ne le fais pas pour ne pas dépendre des autres. » (E 6)*

Ces limites foncières peuvent ainsi induire une modification directe du système de production au sein d'une exploitation. En conséquence, ces éleveurs doivent traiter leur lisier de manière efficace et innover pour en améliorer la gestion, tout en adaptant leur production. De lourds investissements

sont ainsi réalisés par les élevages, tels que l'installation de rampes à lisier ou de stockages souterrains.

Johan : « L'évolution c'était d'acheter une rampe pour limiter mes rejets et ça permet de limiter les pertes en allant un peu sous le sol donc il n'y a pas de rejet, ça a été un investissement de 45 000 euros. » (E 6)

Finalement, cette évolution met en évidence la nécessité nouvelle pour les éleveurs de prendre en compte les facteurs environnementaux et fonciers dans leur prise de décision afin de maintenir la durabilité et la rentabilité de leur activité.

6.1.2.3 Transmission des exploitations

En ce qui concerne la transmission des exploitations, particulièrement celles de grande taille, cela pose des défis majeurs en raison de l'investissement financier de plus en plus important requis par l'acquéreur. Dans ce contexte, le fait de ne pas avoir de lien direct avec la terre, de ne pas produire sa propre alimentation et de ne pas pouvoir gérer efficacement le lisier peut constituer un obstacle significatif à l'accession à ce type de structure. Par conséquent, les modèles d'exploitation agricole qui intègrent la production alimentaire, la gestion des effluents et la valorisation des terres agricoles peuvent être mieux adaptés aux exigences contemporaines et à la recherche de cohérence dans l'ensemble du système agricole. Ainsi, plusieurs éleveurs ont affirmé qu'il était devenu impossible, aujourd'hui, de vendre une exploitation n'ayant aucun lien avec la terre, exploitation incapable de répondre à ces nouveaux enjeux.

Maryline : « On a un copain, il a arrêté il y a trois ans, il était sur un élevage naisseur engraisseur conventionnelle, zéro foncier, personne ne l'a repris, zéro foncier, non mais le lien à la terre il est indispensable maintenant. » (E 4)

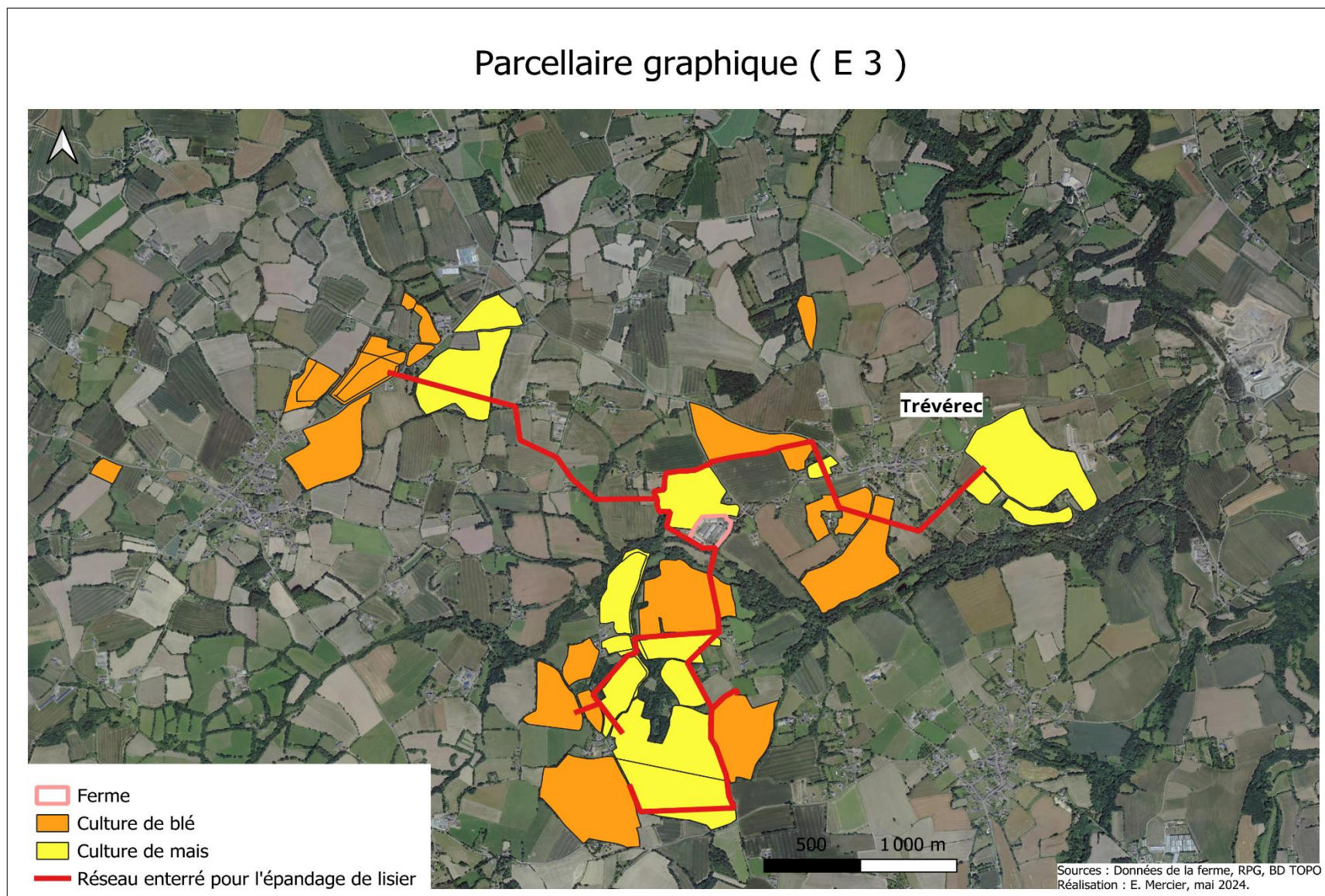
Johan : « La valeur c'est dans la terre ce n'est pas dans le bâtiment » (E 6)

Il est intéressant de constater que le foncier, autrefois principalement associé au volume de terre disponible et de manière indirecte au système de production agricole, est désormais directement lié à l'appareil productif en élevage porcin. Cette évolution souligne l'importance

croissante de la disponibilité des terres pour les éleveurs et la manière dont elle influe directement sur leur capacité à développer et à maintenir leur activité. Ainsi, on constate une certaine restructuration des bassins de production de porcs, notamment en Bretagne et dans le Sud-Manche proposant des parcelles plus grands et cultivés pour la production fourragère, alors qu'auparavant il ne s'agissait que de bâtiments, sans foncier. En outre, l'accès au foncier est un sujet complexe aujourd'hui que ce soit en Normandie, en Bretagne ou même à l'échelle nationale qui rend difficile l'adaptation des exploitations.

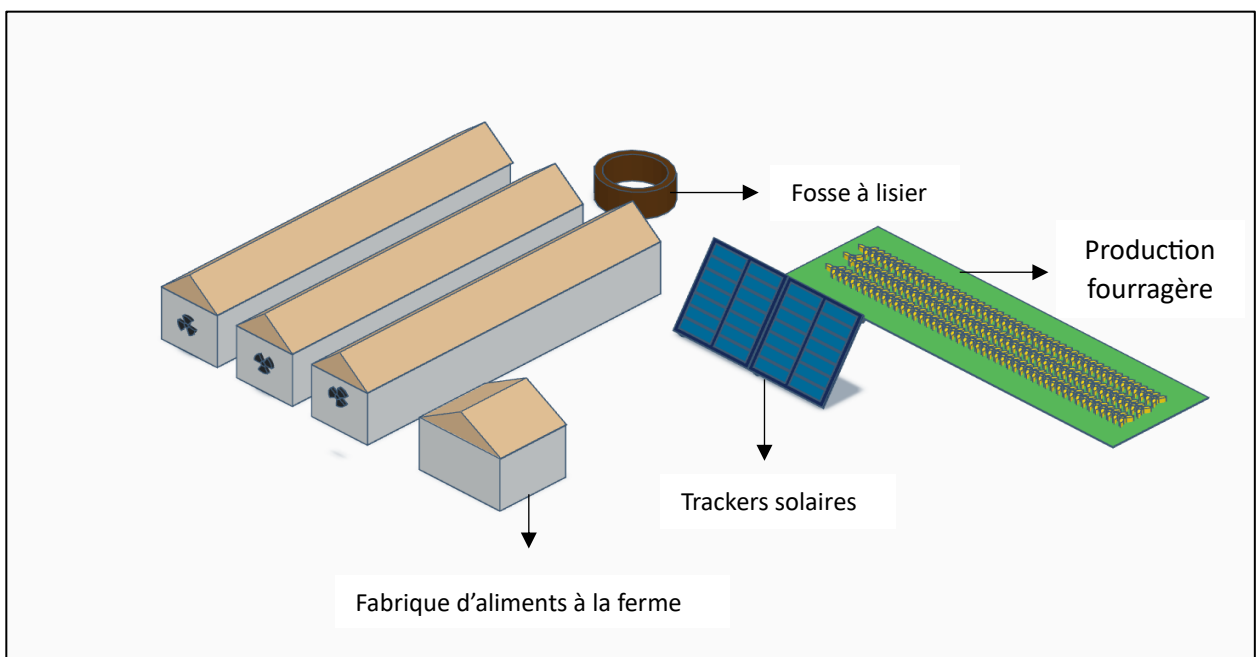
On peut prendre l'exemple d'une de ces fermes en analysant son registre parcellaire (Fig.24). L'éleveuse possède 330 hectares et produit 70 % de l'alimentation de son cheptel de 600 truies. En tonnage produit, cela représente entre 800 et 1 000 tonnes de blé et 900 tonnes de maïs. De plus, l'investissement dans une rampe à lisier, lui a permis de faire partir les effluents directement de la ferme dans des tuyaux sous pression, acheminant les excréments directement dans ses champs. Cet exemple illustre également l'importance pour ces exploitants d'avoir un parcellaire groupé, ce qui leur permet d'investir dans ce type d'innovation tout en limitant le travail lié à l'épandage de lisier. Finalement, l'exemple de cette ferme illustre bien les défis et les solutions innovantes que les exploitants agricoles doivent adopter pour répondre aux enjeux modernes de l'agriculture. La gestion efficace des ressources, comme la production de 70 % de l'alimentation du cheptel sur les 330 hectares, montre une démarche d'autosuffisance et de durabilité. L'investissement dans une rampe à lisier, qui permet d'optimiser l'épandage des effluents, reflète également une volonté de minimiser l'impact environnemental tout en maximisant l'efficacité opérationnelle. Cela met en lumière la nécessité pour les agriculteurs de trouver un équilibre entre développement économique et préservation de l'environnement.

Figure 24 : Exemple d'une exploitation moderne, associant production fourragère et gestion du lisier



En résumé, une exploitation porcine moderne doit désormais prendre en compte plusieurs aspects qui étaient auparavant négligés. Tout d'abord, elle doit mettre en place une gestion efficace du lisier, en utilisant une fosse de stockage et d'autres infrastructures pour sa gestion optimale. Ensuite, elle doit s'engager dans la production d'aliments en cultivant des céréales, nécessitant ainsi l'installation d'une fabrique d'aliment à la ferme pour transformer les récoltes en aliments composés. Enfin, l'installation d'infrastructure à énergie solaire comme les trackers, qui permettent d'orienter les panneaux en fonction du soleil, semblent nécessaire pour faire face à la montée des prix de l'énergie.

Figure 25 : Schéma d'une exploitation conventionnelle moderne



Réalisation : E. MERCIER, juin 2024.

Conclusion

Il est intéressant de constater que les éleveurs reconnaissent à la fois les avantages et les inconvénients propres à chaque territoire dans lequel ils opèrent.

En ce qui concerne les avantages et les inconvénients cités par chacun d'entre eux, éleveurs normands et bretons à la fois, tous s'accordent sur plusieurs thématiques. La pression environnementale et sanitaire, variable selon les régions et directement liée à la prise de conscience croissante des enjeux environnementaux, sanitaires et sociaux ainsi qu'à la survie de leur exploitation incite les éleveurs à s'adapter, innover et se renouveler afin de contrer les coûts et les contraintes supplémentaires qu'elle implique pour les éleveurs.

De plus, l'implantation des infrastructures dans les territoires contraint ou facilite le travail de l'éleveur en fonction des spécificités régionales de l'appareil productif. Ainsi, dans certains territoires, ici la Bretagne, la présence d'infrastructures adaptées peut faciliter la production et la commercialisation des produits agricoles. En revanche, dans d'autres régions comme la Normandie, le manque d'infrastructures adéquates peut constituer un obstacle majeur au développement de l'élevage.

Finalement, les avantages et les inconvénients spécifiques à chaque territoire peuvent varier, ce qui rend difficile la mise en place de solutions universelles et nécessite des approches adaptées à chaque contexte régional. Ainsi, la reconnaissance des avantages et des inconvénients propres à chaque territoire est essentielle pour comprendre les défis auxquels sont confrontés les éleveurs et pour élaborer des stratégies adaptées à chaque contexte régional. Cela souligne également l'importance d'une approche intégrée pour relever les défis environnementaux, sanitaires et économiques auxquels est confrontée l'agriculture moderne.

Par ailleurs, au-delà de la nécessité de prendre en compte le territoire et ses spécificités pour comprendre l'évolution de la filière porcine, il est important de reconnaître que ces changements reflètent également les convictions personnelles de chaque éleveur. Ainsi, dans la partie suivante, il est essentiel d'intégrer ces facteurs personnels pour comprendre les évolutions de chaque exploitation.

PARTIE IV. EQUILIBRE ENTRE COMPETITIVITE, TRANSITION ET ESSOR DU BIO : LES DEFIS DE L'AGRICULTURE MODERNE

De l'industrialisation historique des années 60 nécessaire pour répondre à la demande alimentaire des Français à l'émergence de nouveaux enjeux, le secteur de l'élevage porcin est en constante adaptation. Aujourd'hui, il est confronté à un défi majeur : trouver un équilibre entre les impératifs économiques et les préoccupations sociales et environnementales. Cette équation complexe nécessite une réévaluation profonde des pratiques et des modèles de production afin de garantir la durabilité et la viabilité de l'ensemble du système alimentaire.

Chapitre 7. Stratégie d'évolution et d'adaptation à la filière : méthodologie

7.1. Présentation de la méthode

Pour aborder notre problématique sur la permanence et / ou le renouvellement de la filière porcine depuis l'industrialisation nous avons opté pour l'établissement d'une typologie des différentes stratégies d'adaptation aux évolutions contemporaines constatées lors des entretiens et des visites en fonction des thématiques qui sont le plus ressorties dans les discussions. Bien des sujets ont été abordés et auraient pu être au cœur de notre recherche comme la transmission des exploitations, les difficultés et les avantages de travailler dans la filière porcine, les crises et la rémunération. Cependant, de manière surprenante, les sujets relatifs à l'environnement, au système de production et de distribution (qu'il soit mondialisé ou local), ainsi que les thématiques de bien-être animal et de communication sont ceux qui sont les plus ressortis lors des entretiens, même en l'absence de questions spécifiques posées sur ces thèmes. Cela souligne que ces enjeux tendent aujourd'hui à redéfinir et à renouveler l'ensemble de la filière porcine. Nous avons donc veillé à contextualiser notre étude en prenant en compte l'ensemble du matériel qualitatif disponible, sans biaiser le discours des éleveurs. Dans cette quatrième partie, nous avons donc identifié plusieurs groupes d'éleveurs qui réagissent de manière divergente aux évolutions de la filière et à son adaptation aux exigences contemporaines. Ces différences se manifestent notamment dans les stratégies adoptées, les investissements réalisés, les pratiques d'élevage et la façon de mener le discours. Cette typologie s'appuie ainsi sur des critères objectifs. Son but est de classer les exploitations porcines en fonction des diverses stratégies observées face aux évolutions de la filière, appuyé par une méthode de représentation adaptée de celle de Therond et al. (2017). Cette typologie met en lumière les similitudes entre les systèmes analysés et propose de les regrouper en plusieurs catégories. Pour parvenir à cette typologie, nous avons pris en compte la structure d'exploitation, les motivations à l'installation, les caractéristiques technico-économiques, ainsi que le fonctionnement et les évolutions propres à chaque exploitation au fur et à mesure des années. La finalité de cette typologie est de mieux comprendre la structuration et l'évolution des systèmes de production porcins face aux enjeux contemporains.

Chaque élevage a été sélectionné en fonction des différentes stratégies d'adaptation observées, permettant ainsi de distinguer trois groupes. Nous présentons ensuite cette typologie sous forme de schéma, composé de quatre axes définissant quatre orientations productives. Chaque élevage est associé à un groupe en fonction de ses stratégies d'évolution, lesquelles sont définies en fonction de

ces axes. Ces trois groupes se trouvent à l'intersection de quatre tendances majeures. Ces quatre axes déterminent le renouvellement de la filière par rapport au statu quo de l'industrialisation, caractérisée par deux axes : l'utilisation d'intrants externes et l'intégration dans des systèmes alimentaires mondiaux. Pour contrecarrer cette orientation, deux autres axes sont essentiels : l'ancrage dans les dynamiques locales et l'intégration aux services écosystémiques, qu'ils soient de nature sociale ou environnementale. Ces deux dimensions se sont révélées cruciales pour l'analyse de la durabilité ou de la reconfiguration des filières au sein des territoires, car elles définissent les défis majeurs auxquels les éleveurs doivent faire face aujourd'hui. En effet, ces défis sont multiples : d'une part, répondre aux attentes sociétales croissantes en matière de durabilité environnementale et de bien-être animal ; d'autre part, se conformer à des normes gouvernementales de plus en plus strictes, qui visent à garantir la sécurité alimentaire, la traçabilité des produits, le lien au local et la protection de l'environnement tout en faisant perdurer les exploitations selon un modèle économique viable. Ainsi, la prise en compte de ces dimensions dans l'analyse des élevages permet de mieux comprendre les enjeux de renouvellement et d'adaptation auxquels sont confrontés les acteurs de ces filières.

7.2. Présentation de l'échantillon

L'enquête porte sur un échantillon de 20 élevages porcins répartis entre les régions Bretagne et Normandie, comprenant 8 élevages en Bretagne et 12 élevages en Normandie. Parmi ceux-ci, 9 sont des élevages biologiques et 11 sont des élevages conventionnels. En termes de taille de cheptel, les élevages biologiques naisseurs-engraisseurs ont en moyenne 53 truies, tandis que les élevages conventionnels naisseurs-engraisseurs affichent une moyenne de 305 truies. Le cheptel est calculé en fonction du nombre de truies reproductrices, car le nombre de porcs sur une exploitation varie constamment.

Avant de diviser l'échantillon en plusieurs groupes distincts, il est important de noter l'existence préalable de deux catégories bien différenciées : les éleveurs conventionnels et les éleveurs biologiques. Ainsi, une analyse préliminaire de ces deux groupes et de la disparité significative qui les sépare s'impose comme étape nécessaire. Dans les parties suivantes, nous détaillerons chaque groupe exposé, mettant en avant les éléments permettant de rendre compte de la position des éleveurs face à l'adaptation constante de la filière aux divers enjeux contemporains.

Chapitre 8. Regards croisés sur les pratiques biologiques et conventionnelles

8.1. Elevages biologiques et conventionnels : des pratiques distinctes

Sans faire de généralisations, il est crucial de mettre en lumière les principales thématiques qui distinguent ces deux modes d'élevage. Les élevages conventionnels se caractérisent par leur dimension mondialisée et leur dépendance aux intrants externes. En revanche, les élevages biologiques se distinguent par leur ancrage local et leur engagement en faveur des services écosystémiques. Il convient de noter que ces descriptions ne visent pas à généraliser l'ensemble des élevages conventionnels ou biologiques, mais plutôt à souligner les tendances générales qui les distinguent. Par ailleurs, il convient de noter qu'il existe plusieurs autres types d'élevages, et il serait réducteur de considérer uniquement l'élevage conventionnel et l'élevage biologique comme les seules entités existantes. En effet, certains éleveurs adoptent des pratiques durables qui ne sont pas nécessairement certifiées biologiques en raison de l'absence d'une catégorisation spécifique. D'autres peuvent se référer à d'autres labels tels que le label rouge ou l'AOC (Appellation d'Origine Contrôlée), qui garantissent des normes de qualité et de traçabilité spécifiques. Ainsi, il existe une diversité d'approches dans l'élevage, allant au-delà du simple clivage entre conventionnel et biologique. Cette diversité reflète les différentes stratégies adoptées par les éleveurs pour répondre aux besoins du marché, aux attentes des consommateurs et aux impératifs de durabilité environnementale.

Figure 26 : L'élevage conventionnel et l'élevage biologique

L'élevage conventionnel	L'élevage biologique
<p>L'élevage conventionnel est pratiqué à 95% en France. Les cochons sont alors élevés dans des bâtiments fermés, sur caillebotis. Ce système d'élevage vise généralement à maximiser la productivité en utilisant des pratiques intensives et des technologies modernes pour contrôler l'environnement et la santé des animaux. Cela peut inclure l'automatisation de l'alimentation, l'utilisation d'aliments concentrés et d'autres intrants externes, ainsi qu'une gestion plus centralisée et standardisée du cheptel. L'adoption de ces méthodes intensives a tendance à entraîner une homogénéisation de la production et du produit final. Cela signifie que les méthodes utilisées visent à produire des animaux de manière uniforme en termes de taille, de poids et de qualité. Ces pratiques peuvent inclure l'utilisation de races spécifiques sélectionnées pour leur potentiel de croissance rapide. De plus, ces élevages sont souvent intégrés dans des chaînes d'approvisionnement mondialisées, ce qui peut entraîner une dépendance à l'égard d'intrants externes tels que l'alimentation, généralement composée de céréales, de protéagineux et de minéraux, comme le soja, une culture importée principalement d'Amérique du Sud. Cette dépendance aux importations peut avoir des implications sur la sécurité alimentaire et l'empreinte environnementale de ces élevages.</p>	<p>Les élevages biologiques se distinguent par leur approche jugée respectueuse de l'environnement, conforme aux exigences du cahier des charges qui leur est imposés. Ils privilégient des pratiques agricoles durables, renonçant aux intrants chimiques, et offrent un mode de vie sain aux animaux en leur donnant accès à des espaces extérieurs, soit par des courettes extérieures aménagées, soit par l'élevage en plein air. Les bâtiments doivent être ouverts sur trois côtés pour la lumière naturelle et une ventilation adéquate, avec une aire de repos sur paille, excluant l'utilisation de caillebotis. Le système favorise un cercle vertueux biologique, avec une alimentation 100% biologique pour le cheptel et des compléments provenant également de sources biologiques. La paille est certifiée biologique, tout comme les terres sur lesquelles le fumier est épandus. Par la mise en œuvre de telles pratiques, les élevages biologiques cherchent à soutenir les services écosystémiques, en proposant un cercle vertueux. De plus, les élevages biologiques privilégient souvent la proximité avec les populations locales avec la participation aux circuits courts, renforçant ainsi les liens entre producteurs et consommateurs, tout en réduisant l'empreinte écologique et soutenant l'économie locale.</p>

Ainsi, il convient de souligner l'écart important distinguant les pratiques de l'élevage porcin biologique et conventionnel. En comparaison, les différences entre les méthodes d'élevage biologique et conventionnel du bétail bovin, par exemple, ne sont pas aussi prononcées que dans le secteur porcin. Ces différences reflètent des choix philosophiques et pratiques fondamentalement différents en matière d'agriculture et de gestion des ressources. Il est donc essentiel de reconnaître la diversité des approches au sein de chaque type d'élevage et d'approfondir l'analyse pour comprendre pleinement les dynamiques et les défis propres à chaque système.

8.2. Agriculteurs ou paysans : des éleveurs qui redéfinissent leur identité professionnelle

Les éleveurs eux-mêmes semblent se distinguer en adoptant des terminologies spécifiques pour se qualifier. Ceux qui pratiquent l'élevage conventionnel ont tendance à se voir comme des "agriculteurs" exploitant des "exploitations". Pour eux, leur activité est souvent perçue comme une entreprise agricole, axée sur la productivité et souvent intégrée dans des filières de production plus larges. En revanche, les éleveurs engagés dans l'agriculture biologique se voient souvent comme des "paysans" gérant des "fermes". Pour eux, l'agriculture est plus qu'une simple entreprise commerciale ; c'est un mode de vie, une philosophie ancrée dans la connexion à la terre et le respect de l'environnement. Ils accordent souvent une grande importance à la qualité de leurs produits, à la préservation des ressources naturelles et à la relation avec les populations locales.

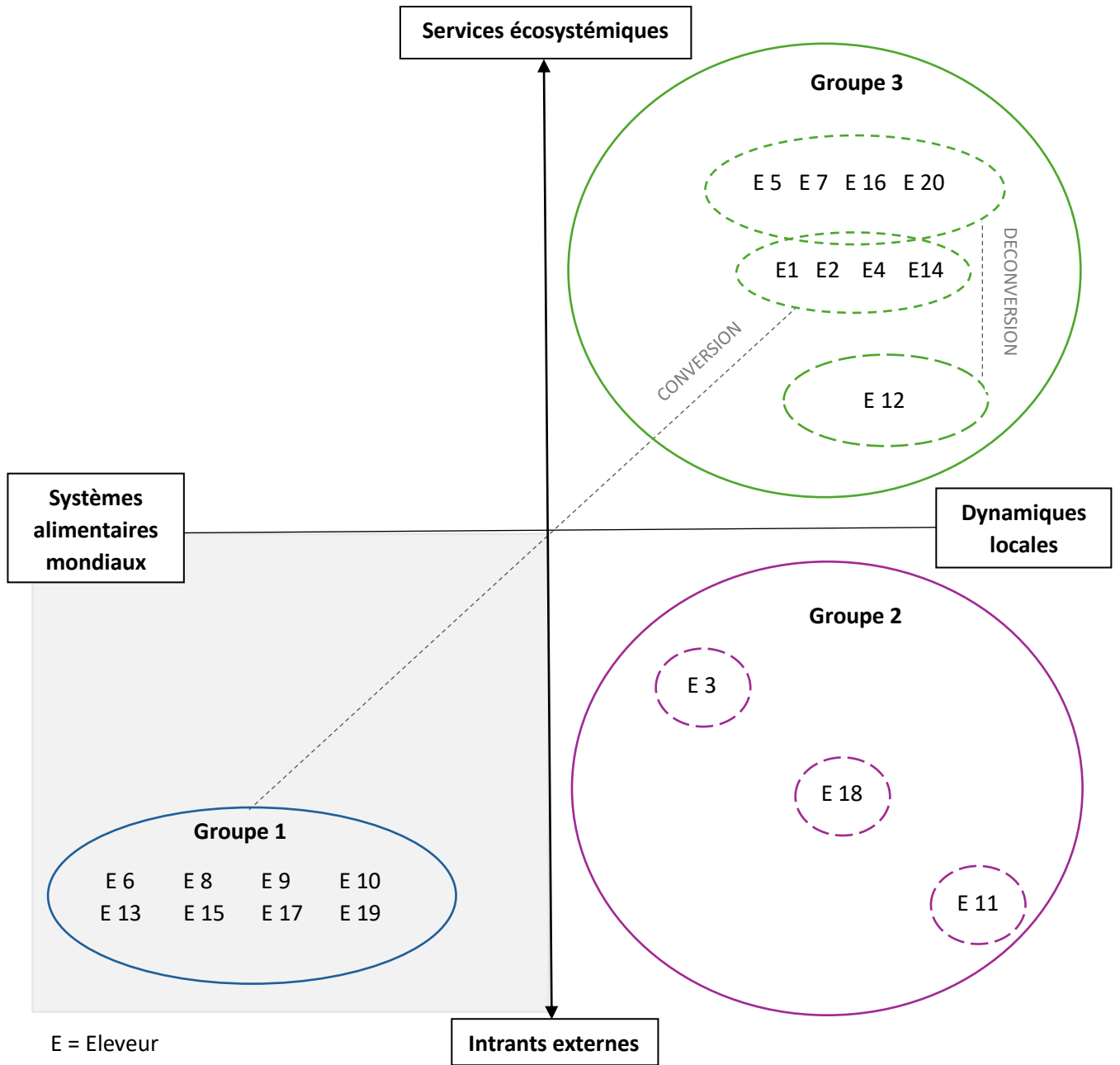
Antoine : « *Je me considère comme un paysan.* » (E 2)

Ces perceptions reflètent les différences culturelles importantes entre les deux approches agricoles. Alors que les éleveurs conventionnels se concentrent souvent sur la rentabilité économique et la productivité à grande échelle, les éleveurs biologiques mettent souvent l'accent sur la durabilité, la qualité des produits et la préservation des valeurs traditionnelles de l'agriculture.

Chapitre 9. Analyse par groupe

Trois groupes ont été établis au sein d'un schéma (Fig.27) afin de distinguer les évolutions propres à chaque exploitation. Le groupe 1 comprend des éleveurs conventionnels qui n'ont pas adopté d'évolutions significatives sur leurs exploitations depuis l'industrialisation de la filière. Ils se concentrent sur la productivité à grande échelle, font partie intégrante des systèmes alimentaires mondiaux et dépendent largement de l'utilisation d'intrants externes. Le groupe 2 intègre des éleveurs conventionnels qui se sont particulièrement détachés du modèle productiviste en intégrant des innovations sur leurs exploitations, que ce soit dans les pratiques d'élevage ou dans les modes de commercialisation. Ce groupe comprend trois éleveurs ayant pris des chemins distincts, non seulement du modèle conventionnel, mais également entre eux. Pour chacun d'eux, un récit de vie est présenté, suivi d'une explication des évolutions sur leurs exploitations respectives. Le groupe 3 inclut les éleveurs biologiques insérés dans les dynamiques locales et participant aux services écosystémiques. Leurs motivations, engagements, techniques et difficultés seront définis. Ce groupe se divise en trois sous-groupes : Dans un premier temps, les éleveurs biologiques ayant toujours été labellisés depuis leur installation. Dans un second temps, le cas d'un éleveur ayant abandonné la labellisation biologique, mettant en lumière les difficultés inhérentes à la filière. Dans un troisième temps, l'analyse de quatre élevages ayant converti leur exploitation conventionnelle traditionnelle en exploitation biologique, mettant en avant les motivations, enjeux et renouvellements d'exploitation liées à ce choix.

Figure 27 : Analyse par groupe adapté de Therond et al. (2017)



- Statu Quo : Industrialisation des années 60
- Système dominant conventionnel
- Système mixte
- Système biologique

Groupe 1. L'élevage conventionnel : la permanence du modèle dominant ?

Point statistique

Le groupe 1 est composé de 8 éleveurs conventionnels ayant en moyenne 45 ans. Ils possèdent un cheptel d'en moyenne 280 truies et exploitent en moyenne 105 hectares pour la production de l'alimentation des cochons. Deux élevages ne possèdent d'aucune surface dédiée à cette production, et se situent en Normandie. Sur les 8 systèmes présents dans ce groupe, 5 sont spécialisés dans l'élevage porcin, tandis que les 3 autres sont diversifiés en poly élevages, principalement en bovins et veaux et résident en Normandie.

1. Un souhait profond de perpétuer le modèle

Pour rester compétitif, 95 % de l'élevage porcin en France est aujourd'hui conventionnel. Divers éléments montrent la volonté de poursuivre ce modèle, malgré les évolutions de la filière au fil du temps. En ce qui concerne les éleveurs de ce groupe, on remarque qu'il existe une volonté profonde de préserver un modèle agricole hérité de plusieurs générations au sein de leur famille, une des principales motivations de chacun de ces éleveurs. Cette tradition engendre un sentiment de fierté et une volonté affirmée de continuer ce qui a été créé et poursuivi au cours de plusieurs décennies, comme l'affirme Johan, éleveur conventionnel dans le Morbihan. Cette transmission intergénérationnelle de savoir-faire et de valeurs agricoles renforce leur attachement à leur métier et à leur mode de vie, les incitant à investir pleinement dans le maintien et le développement de leur exploitation.

Johan : « *Ça fait plaisir quelque part de continuer ce qui a été commencé il y a plus de 100 ans, ça c'est une de mes motivations principales.* » (E 6)

Stoyan : « *Les motivations c'était succéder à ce que mes parents nous transmettent* » (E 15)

Pour ces éleveurs, l'objectif premier est de contribuer à nourrir la population en perpétuant le modèle intensif des débuts de l'industrialisation. Dans cette optique, ils se trouvent contraints de chercher à maximiser les rendements de leur exploitation tout en maîtrisant au mieux les dépenses liées à la production rendue difficile par l'internationalisation de la filière.

2. Les groupements de producteurs : acteurs clés de l'économie porcine mondialisée

2.1. De l'alimentation à la commercialisation : l'appui déterminant des groupements pour l'intensification de la production

Ces éleveurs spécialisés dans la production porcine font partie intégrante d'un système mondialisé, dépendant principalement pour leur approvisionnement en alimentation et la distribution de leurs produits de leur adhésion à des groupements d'importance notable. En effet, 39% des produits porcins français sont exportés, plaçant la France au 10^{ème} rang des exportateurs mondiaux en 2018 (France Agri Mer⁴¹).

Parmi ces 8 éleveurs, 6 sont membres d'un groupement de producteurs : 4 à Cooperl, 1 à Agrial et 1 à Porc Armor. Les deux autres éleveurs s'approvisionnent et commercialisent leurs animaux auprès de groupes privés, Bigard et Leclerc. Ces groupements dépendent largement d'importation d'aliment tel que, par exemple, le soja importé d'Amérique du Sud, essentiel pour l'alimentation des porcs. Cette dépendance vis-à-vis des importations de soja met en évidence la sensibilité des élevages aux fluctuations des marchés mondiaux et aux enjeux environnementaux associés à la déforestation et à l'empreinte carbone élevée du soja importé. Quant aux exportations, les réseaux sont globaux. Par exemple, Cooperl exporte ses produits vers 45 pays, soit un tiers de sa production (Cooperl⁴²). Le groupe Bigard exporte 17% de son chiffre d'affaires vers l'Europe et les pays tiers (Bigard⁴³).

Finalement, ces groupements jouent un rôle crucial dans la commercialisation des produits porcins, en assurant la transformation et la distribution des produits, ce qui permet aux éleveurs d'atteindre un marché plus large. Cependant, l'adhésion de ces éleveurs à ces groupements engendre une méconnaissance significative des lieux d'abattage, de transformation et de commercialisation car seulement peu d'entre eux ont su exactement dire vers où leur production était destinée. En conséquence, ils ont souvent un manque de visibilité sur la destination finale de leur viande. Cette opacité souligne la dépendance des éleveurs vis-à-vis des systèmes alimentaires mondiaux.

⁴¹https://www.franceagrimer.fr/content/download/66962/document/20210625COMPETITIVITE_CAHIER_PORCIN.pdf

⁴² <https://www.cooperl.com/>

⁴³ <https://www.groupebigard.fr/linternational.html>

2.2. La génétique : pilier de la productivité dans les groupements d'élevage

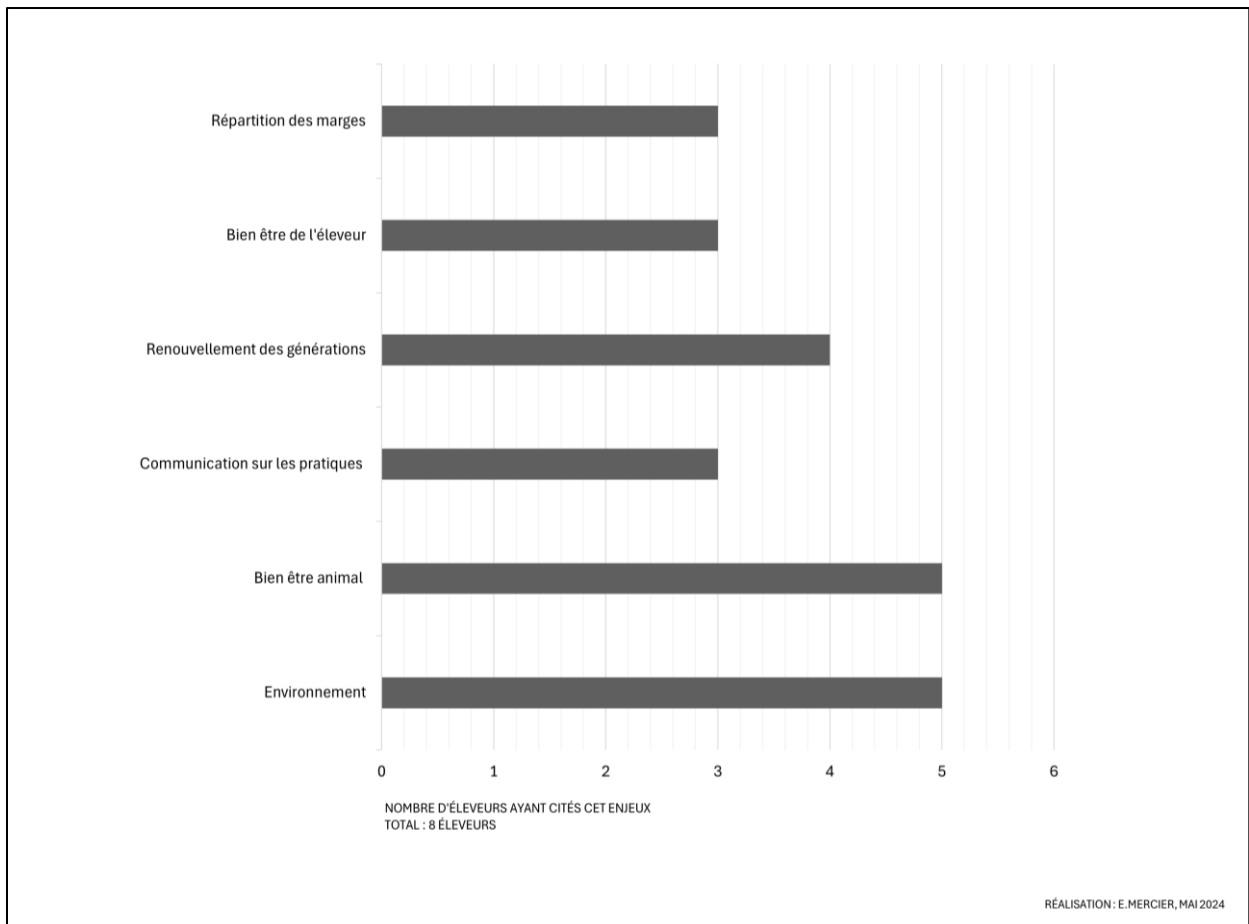
La génétique porcine joue un rôle crucial au sein des groupements d'éleveurs, faisant partie intégrante de leurs pratiques. Elle permet non seulement d'accroître la productivité en recherchant la performance, mais aussi de garantir un produit final standard conforme aux exigences du marché. Les pratiques varient selon les groupements auxquels les éleveurs sont affiliés. Par exemple, dans des groupements tels que Cooperl, les éleveurs ont souvent moins de liberté dans le choix de leur génétique. La sélection est généralement axée sur des lignées spécifiques, nécessitant une standardisation et une codification de la viande pour répondre aux normes du marché international. Ainsi, c'est le groupement lui-même qui gère la génétique et la productivité. En revanche, d'autres groupements, comme Agrial, offrent aux éleveurs plus de latitude dans le choix de leur génétique. Ils peuvent importer des lignées génétiques de pays comme le Danemark pour maximiser les rendements ou répondre à des critères spécifiques. De fait, Stoyan, éleveur normand intégré au groupement Agrial, a pu, par la mise en place de lignée spécifique et d'apport de petit lait évoluer dans un marché particulier, celui de la saucisse de Morteau. Cette possibilité de sélection personnalisée est souvent perçue comme un avantage par les éleveurs, car elle leur permet de s'adapter aux besoins du marché local ou aux préférences spécifiques des consommateurs. Cela contribue à leur fierté, leur permettant de développer des cheptels adaptés à leurs objectifs de production et de qualité. Effectivement, pour maximiser la productivité en élevage porcin, la génétique joue un rôle crucial. Au fil des décennies, d'importants progrès ont été réalisés dans ce domaine. En dehors de la génétique, la plupart des aspects de l'élevage porcin, tels que les bâtiments et les pratiques d'élevage, sont déjà établis et peu susceptibles d'être modifiés de manière significative. Ainsi, ce qui distingue véritablement les différentes exploitations porcines et ce qui peut réellement influencer leur productivité sont la qualité de la génétique des porcs élevés et leur alimentation. Ce sont là les principaux leviers sur lesquels les éleveurs peuvent agir pour améliorer les performances de leur exploitation.

Stoyan : « *Mais c'est ça fin la génétique a fait ça, évoluer dans tous les sens et c'est ça qui est hyper passionnant dans le cochon c'est que et ça va très très vite la réponse c'est à un truc que t'essaye aujourd'hui dans six mois tu as la réponse puisque six mois après les cochons sont déjà gros et on arrive à trouver, améliorer les choses en permanence.* » (E 15)

3. De l'industrialisation des années 70 à l'adaptation contemporaine : une remise en question permanente du modèle

Tous les éleveurs ont montré un intérêt croissant pour des sujets émergents. Ces nouveaux enjeux semblent jouer un rôle crucial dans le renouvellement de la filière, que ce soit sur le plan technique ou stratégique. Parmi ces thématiques, on peut citer : la production de l'alimentation, la répartition des marges jugées inégales, le bien-être de l'éleveur, le renouvellement des générations, la communication sur les pratiques le bien-être animal ou encore la transition vers des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement et de la biodiversité. Les éleveurs reconnaissent l'importance de ces questions et cherchent activement des moyens d'y répondre dans leurs exploitations. De fait, les éleveurs semblent faire face à diverses pressions, qu'elles soient économiques, environnementales ou sociales.

Figure 28 : Les enjeux soulevés par les éleveurs concernant l'avenir de la filière



Ainsi, 3 éleveurs ont mentionné la répartition des marges comme un enjeu clé du bon maintien des exploitations porcines. Ils cherchent à maintenir une juste rémunération pour leur travail tout en assurant la viabilité financière de leur exploitation. Parallèlement, le bien-être de l'éleveur est une priorité, éléments cités par 3 éleveurs, avec une attention particulière portée aux conditions de travail et au temps libre, dans le but de concilier activité professionnelle et qualité de vie. En outre, le défi du renouvellement des générations est présent et cité par 4 éleveurs, notamment en raison du vieillissement de la population agricole. Les éleveurs s'interrogent sur la transmission de leur exploitation à la génération suivante, dans un contexte où tout semble être en changement permanent au sein du monde agricole, où les investissements sont importants et où l'on constate un désintérêt fort des nouvelles générations pour le monde agricole, cherchant de meilleures conditions de vie avec du temps libre. Dans ce contexte, la communication transparente sur les pratiques d'élevage est devenue essentielle pour certains éleveurs. Ils souhaitent renforcer la confiance des consommateurs et de la société en général en valorisant la transparence et en accueillant certains publics sur l'exploitation comme les écoles, éléments cités par 3 éleveurs. Le bien-être animal est également au cœur des préoccupations puisqu'il est cité par 5 éleveurs, avec une sensibilisation croissante à la réglementation. Enfin, face aux défis environnementaux, 5 éleveurs indiquent la nécessité de s'engager à minimiser l'impact environnemental de leur activité en investissant beaucoup plus largement.

Finalement, ces enjeux sont interconnectés et reflètent les défis complexes auxquels les éleveurs porcins sont confrontés dans un contexte économique, social et environnemental en constante évolution. Ainsi, ces éleveurs doivent constamment trouver un équilibre entre les impératifs de rentabilité financière et les impératifs de qualité, de bien-être animal et de durabilité environnementale institués à la fois par les nouvelles normes mais également par la société. Chaque éleveur a mentionné des changements dans leurs techniques de production depuis leur installation, incluant des investissements visant à accroître la rentabilité et la productivité, ce qui perpétue le modèle productiviste. De plus, d'autres évolutions indiquent un changement de paradigme, avec des adaptations variées aux enjeux contemporains. Ces avancées techniques, visibles et liées à une sensibilisation croissante des éleveurs aux progrès sociétaux et au renouvellement des générations, favorisent l'adaptation de la filière.

Finalement, ces enjeux, institués de manière prégnante dans le discours sont les éléments déclencheurs d'un certains changements de modèle à la fois dans les mentalités, dans les pratiques mais aussi dans les techniques propres à chaque élevage. Pour répondre à ces nouveaux enjeux, les éleveurs semblent de plus en plus décidés à observer ce qu'il se fait sur d'autres exploitations, comme

Johan, qui a acquis de l'expérience en travaillant au sein de plusieurs exploitations avant de s'installer à la suite de ses parents, afin de suivre et de comprendre les évolutions récentes pour ne pas s'enfermer dans le modèle.

Johan : « Le piège de s'installer directement après ses parents et de ne jamais avoir rien vu à côté on ne peut pas être ouvert d'esprit mais d'être trop enfermé dans le modèle quoi et d'aller voir ailleurs ça permet de mieux s'adapter aussi c'est de voir un peu quelles sont des évolutions de ne pas se cantonner à un seul truc. » (E 6)

3.1. Bien-être de l'éleveur et renouvellement des générations : deux enjeux intimement liés

Le renouvellement des chefs d'exploitation demeure un enjeu crucial, avec un tiers des porcs détenus par des exploitants âgés de 55 ans et plus (AGRESTE, 2022)⁴⁴. Cette situation est intimement liée au bien-être des éleveurs. Les nouvelles générations aspirent à un mode de vie plus sain, incluant davantage de temps libre. Elles ne souhaitent plus travailler comme à l'époque où les agriculteurs étaient engagés quotidiennement dans le travail sur leur exploitation, mais elles reconnaissent que pour accéder à ce temps libre, une aspiration moderne de la société, il semble important d'être à la tête de grandes exploitations avec des salariés pour répondre à ces besoins.

Dominique : « Un élevage de 600 truies ça me permet d'avoir une équipe autour de moi avec cette équipe on peut faire des roulements pour les week-ends et les vacances donc je peux vivre comme vous voilà » (E 3)

Philippe : « Ils n'acceptent pas que les fermes grossissent, ils n'acceptent pas ce système il y a un moment si on veut garder des fermes il faut accepter aussi. C'est comme la ferme de mille vaches pour la prendre en exemple tout le monde a manifesté contre, et ça par contre ça permettait aux agriculteurs de pouvoir partir en vacances de pouvoir profiter des week-ends parce que ça aujourd'hui dans le monde agricole c'est compliqué partir 15 jours, trois semaines en vacances et les jeunes de vingt ou trente ans aujourd'hui ils veulent pas de ça, ils veulent pouvoir repartir en week-end, ils veulent pouvoir partir en vacances et ça se comprend aujourd'hui. » (E 11)

⁴⁴ https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/Pri2210/Primeur%202022-10_RA_Age%20des%20exploitations.pdf

Cependant, l'acquisition de telles exploitations représente un défi majeur en termes d'investissement financier. En alternative, les nouvelles générations envisagent un changement radical dans les pratiques agricoles, privilégiant des modes de vie et des pratiques plus cohérente avec l'évolution de la société et des modes de vies leur étant associés. Ainsi, certains voient l'avenir de la filière porcine dans une approche associant cohérence personnelle et cohérence professionnelle.

Finalement, un double enjeu se dessine : d'une part, l'extension des grandes exploitations semble nécessaire pour offrir des opportunités d'emploi et de revenus, tout en améliorant le bien-être et le temps libre des éleveurs. D'autre part, l'idée que de plus petites exploitations alternatives, comme l'élevage sur paille, permettent une cohérence avec les modes de vie actuels et l'avenir de l'agriculture gagne en popularité. La stagiaire de Stoyan a noté que de nombreux étudiants de son école d'agriculture sont attirés par ces formes d'élevage alternatives.

Stagiaire de Stoyan, éleveur conventionnel : « *Moi j'aimerais partir sur paille parce que je pense qu'il y a de l'avenir dedans, il y a beaucoup de gens qui transforment leur exploitation et là où je vais partir s'ils m'acceptent, ils ont transformé tous leurs bâtiments pour mettre de la paille et ils ont réinvesti tout dans la paille et franchement c'est je ne sais pas comment dire mais c'est un projet, s'ils l'ont fait, il fallait le vouloir quand même pour du conventionnel a repassé sur paille comme ça tous les bâtiments et transformer et c'est une façon de voir différemment.* » (E 15)

3.2. L'environnement, le bien-être animal et la communication : des thématiques qui redéfinissent la filière

Tous les éleveurs ont évoqué des éléments liés à l'environnement, au bien-être des animaux d'élevage et à la communication autour des pratiques pour sensibiliser le grand public à leur métier. En effet, ce sont les trois principaux défis auxquels semble confrontée la filière aujourd'hui. Ces enjeux sont les premiers éléments qui poussent à une réflexion et des actions en vue d'une production plus durable et respectueuse de l'environnement, tout en répondant aux attentes croissantes des consommateurs en matière de traçabilité et de qualité des produits. Or, bien que conscient de la question et de la volonté d'évoluer dans les techniques de productions, ces éleveurs voient cette évolution comme impraticable. Les nombreuses normes instituées ces dernières années pèsent de plus en plus sur les éleveurs tout comme la pression sociétale. La réglementation actuelle pour la protection des porcs repose sur plusieurs arrêtés. D'abord, celui du 16 janvier 2003, qui a introduit le logement des truies en groupes en gestation. Ensuite, l'arrêté du 24 février 2020 a ajouté des règles

sur l'abreuvement des porcs, l'apport de matériaux manipulables et la castration des porcs mâles sous antibiotique uniquement. Enfin, l'arrêté du 16 décembre 2021 concerne la désignation d'un référent bien-être animal dans les élevages et rend obligatoire la formation des référents des sites de porcs sur le bien-être animal. On observe ainsi que l'instauration de normes se renforce au fil des années. Or, les bâtiments hors sols sont très rigides à toute évolution et ne dispose de presque aucune marge de manœuvre pour répondre à la demande, générant ainsi des investissements massifs non envisageable pour certains. Pour répondre à ces nouvelles normes, les éleveurs doivent restructurer les bâtiments, les agrandir, les rénover en plus de les reconstruire s'ils sont obsolètes. Les éleveurs conventionnels soulignent plusieurs points : certaines attentes sont irréalisables, les évolutions dans le secteur sont lentes par rapport aux attentes rapides de la société, et ils ressentent un manque de soutien de la part de l'État et des consommateurs.

***Emile :** « Je fais partie des gens qui sont aujourd'hui à dire que oui pendant les trente glorieuses on a fait pas mal de conneries [...] Oui on a fait des erreurs à un moment donné ou des techniques qui ne sont pas adaptées, on va les corriger mais on n'aura pas le résultat dans les quinze jours qui viennent c'est plutôt dans les quinze ans c'est une notion de tolérance et d'acceptation. [...] les techniques agricoles évolueront ça c'est sûr on en utilisera beaucoup moins de pesticides, on trouvera des solutions, on va les trouver, le problème c'est que ça ne se va pas se trouver comme ça, quand on ne cherche pas on ne trouve pas et pendant 30 ans ou 40 ans on n'a pas cherché donc avant qu'on trouve maintenant il va bien falloir un peu de temps. » (E 8)*

***Johan :** « Il ne faut pas nier que l'agriculture a un impact sur le carbone voilà, ça je pense que c'est un des grands enjeux de l'agriculture c'est d'être en mesure de diminuer l'empreinte carbone, d'améliorer nos pratiques, d'utiliser le moins de chimie possible après derrière il faut que les consommateurs soient prêt à en payer le prix et faut aussi qu'on est des alternatives qui soient viable, techniquement faisable, sans exploser les coups de production et ça c'est un des gros enjeux d'être le plus vert possible, le moins d'impact environnemental possible tout en étant économiquement viable, c'est plus facile à dire qu'à faire. [...] Les enjeux aussi sur tous les investissements qui seront à faire sur le bien-être animal mais là aussi pareil c'est un surcoût que je ne sais pas si le consommateur est prêt. » (E 6)*

Johan : « Je crois que l'agriculture c'est 20-30% des émissions de gaz à effet de serres, quand y'a des milliard de gens qui mangent trois fois par jours, en France 67 millions de gens qui mangent 3 fois par jours forcément ça a un impact sur l'environnement et on peut toujours faire mieux mais faut replacer aussi des choses dans le contexte, je veux dire les 70 autre % c'est du transport c'est du voyage c'est des téléphones, il faudrait peut-être quelques fois se concentrer sur mieux manger peut-être quelques fois moins et plus qualitatif et puis adapter son budget à ce qu'on nous demande de faire parce que si les gens n'acceptent pas de payer plus cher ce qu'on produit on arrivera pas à résoudre l'équation entre tout ce qu'on nous demande et que ça passe économiquement. » (E 6)

Finalement, le premier groupe d'éleveurs se concentre principalement sur les volumes de production, cherchant à maximiser leur productivité grâce à des investissements significatifs, aspirant à perpétuer le modèle institué dans les années 60. Ils se distinguent particulièrement par leur approche technique. Cependant, ces éleveurs sont particulièrement touchés par les nouvelles normes et réglementations en vigueur. Certains perçoivent ces avancées comme une progression naturelle, considérant qu'il est nécessaire d'innover et de s'adapter aux exigences du temps présent. En revanche, d'autres éprouvent des inquiétudes et des réticences face à ces changements, craignant les contraintes supplémentaires imposées par les réglementations sans toujours en percevoir pleinement le sens ou l'utilité. Malgré ces divergences d'opinions, tous ces éleveurs sont confrontés à la nécessité d'évoluer dans un contexte en mutation, où l'adaptation aux nouvelles normes et la recherche de solutions innovantes sont essentielles pour assurer la durabilité et la pérennité de leurs exploitations.

Groupe 2. Vers une différenciation stratégique : Anticiper l'avenir, répondre aux demandes sociétales et se différencier du système mondialisé

Point statistique

Le groupe 2 est composé de 3 exploitants agricoles âgés en moyenne de 49 ans. Leur cheptel de truies s'élève à 360 têtes en moyenne. Ils exploitent en moyenne 115 hectares pour la production de l'alimentation des cochons. Un élevage se distingue puisqu'il n'a pas de terre affectée, il se situe en Normandie. Parmi les 3 systèmes présents, deux sont spécialisés dans l'élevage porcin en Bretagne et en Normandie, tandis qu'un autre est diversifié en polyélevages en Normandie.

1. Au-delà de la productivité : analyse de trois approches d'élevages

Pour suivre les évolutions sociétales, certains éleveurs s'engagent dans la modernisation de leurs pratiques afin de rompre progressivement avec le modèle dominant des débuts de l'industrialisation. On remarque une fracture entre les pratiques des débuts de l'industrialisation et celles d'aujourd'hui chez ces éleveurs. Ces évolutions, qu'elles soient techniques ou liées à la communication démontrent que ces éleveurs s'orientent de plus en plus vers une ouverture à différents niveaux. Cette approche implique de développer des produits, des pratiques ou des services distinctifs qui répondent aux besoins spécifiques des consommateurs tout en maintenant la productivité et la rentabilité de l'exploitation agricole. Ces éleveurs d'un nouveau genre progressent aussi bien dans la mise en place de nouvelles techniques que dans leur volonté de répondre à des demandes émergentes liées aux avancées sociétales et économiques. Dans le discours, ces éleveurs semblent être touchés par toute la négativité de la filière instituée par la société et souhaite faire revivre l'image de l'élevage. De fait, ces trois élevages présentent des pratiques agricoles qui varient du conventionnel à des approches plus novatrices, mais ils se distinguent clairement les uns des autres. Certains mettent l'accent sur le respect des nouvelles normes de bien-être animal et environnemental (E 7), tandis que d'autres se concentrent sur la labellisation de leur exploitation pour répondre à une demande croissante des consommateurs (E 18). Enfin, il y a ceux qui privilégient les circuits courts et locaux pour renouer avec une proximité avec les consommateurs tout en optimisant leur revenus (E 11), une pratique initialement absente dans la filière conventionnelle. Ces éleveurs montrent ainsi une volonté de se démarquer et d'innover. Leur engagement envers ces différentes approches témoigne d'une prise de

conscience croissante au sein de l'agriculture, où la durabilité, la qualité et la proximité avec les consommateurs sont devenues des enjeux importants.

Éleveur 1. Cultiver le lien avec le local : entre équilibre financier et différenciation

Récits de vie

Philippe est un éleveur conventionnel âgé de 52 ans, il s'est installé à la suite de ses parents en 2006, à une époque où l'exploitation comptait une trentaine de vaches et une quarantaine de truies. Dès son installation, il a entrepris la construction d'un nouveau bâtiment pour les truies, lui permettant ainsi d'augmenter son cheptel à 100 truies. Puis, il a rapidement pris conscience de l'importance de maîtriser la chaîne de valeur et de ne pas dépendre des groupements pour fixer ses prix de vente. Ainsi, il démystifie la réalité de la répartition inégale des marges instituées par les autres éleveurs, éléments l'ayant motivé à chercher l'autonomie et à revaloriser ses produits.

À la suite de différentes crises financières au sein de son exploitation, cet éleveur a repensé sa stratégie et s'est tourné vers la vente directe en 2015, aussi bien pour ses bovins que pour ses porcs en souhaitant instituer ses propres marges et ainsi relever le chiffre d'affaires de son exploitation.

Philippe : « *Ma devise à l'époque c'était de vivre du cochon et pas pour le cochon.* » (E 11)

A ses débuts, il a démarché des enseignes comme Leclerc et les bouchers locaux. Chez Leclerc, il a su se démarquer en proposant des produits avec une identité forte, mettant en avant le nom et la provenance des animaux (Fig.29) Cette approche a été bien accueillie par Leclerc qui, à l'époque, cherchait à se distinguer sur le marché. Il a pu proposer son propre prix de vente et ainsi bénéficier d'un prix payé au producteur plus important.

Philippe : « *Ils avaient besoin de se démarquer, ils avaient le besoin de trouver des identités donc moi j'ai rapporté un cochon avec un nom et une provenance. Il me fallait deux euros cinquante minimum pour que ce soit rentable, je lui ai demandé deux soixante parce que des fois s'il négocie, donc on est parti sur deux soixante, après j'ai maintenu mon prix tout le temps jusqu'à l'année dernière ou là je suis passée à trois euros et si ça continue je vais même remonter un petit peu* » (E 11)

Figure 29 : Rayon viande Leclerc, mise en avant de l'origine et de l'éleveur



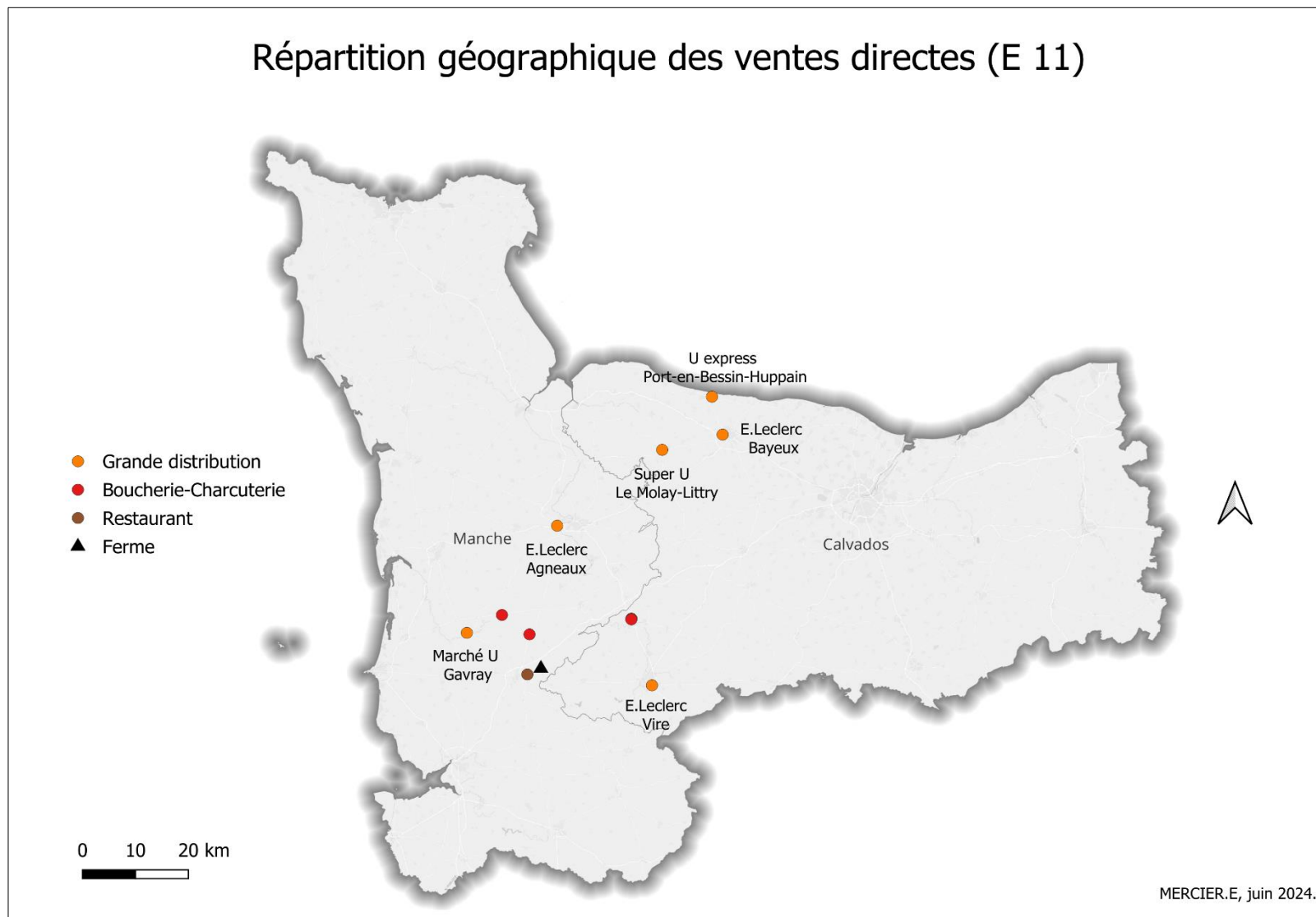
En dehors de la grande distribution, la livraison à des boucheries permet également à cet éleveur de sécuriser sa production en fournissant des bouchers sous contrat. Pour établir ce modèle, un changement notable dans les pratiques est nécessaire. En effet, pour les éleveurs conventionnels du premier groupe, l'éleveur envoie ses cochons à l'abattoir et le processus s'arrête là pour lui. Cependant, dans ce cas précis, l'éleveur doit non seulement emmener ses animaux à l'abattoir, mais aussi récupérer les carcasses pour les livrer aux bouchers et aux grandes surfaces. Il prend donc en charge toute la chaîne de production jusqu'à la distribution finale.

Aujourd'hui cet éleveur réalise 80 % de sa production en vente directe. Il vend 60 % de ses produits à trois Leclerc et trois Super U, et 40 % à trois bouchers et deux restaurants. Cette stratégie lui permet de mieux contrôler ses prix, d'établir une relation directe avec ses clients et de valoriser le travail effectué à la ferme. Cette transition vers la vente directe lui offre également une meilleure rémunération pour son travail et lui permet de garantir une meilleure qualité à ses clients. Ainsi, il se distingue de l'élevage conventionnel en privilégiant des réseaux de commercialisation largement axés sur le marché local et régional. (Fig.30) Cependant, il convient de noter que la vente directe est surtout envisageable pour les exploitations de taille moyenne. Pour les exploitations plus importantes, telles

que celles possédant 300 truies ou plus, il paraît difficile d'intégrer la vente directe, sauf à titre complémentaire en parallèle à leur participation à un groupement.

Philippe : « *Je suis dans un système complètement différent des autres* » (E 11)

Figure 30 : Répartition géographique des ventes directes (E 11)



Eleveuse 2. Connecter avec le consommateur moderne : l'élevage axé sur le bien-être animal et la transparence

Récit de vie

Installé en 1992, Dominique est la troisième génération présente sur l'exploitation familiale. Ses grands-parents ont fondé la ferme dans les années 30. C'était une petite exploitation agricole classique bretonne, avec quelques truies, des animaux de basse-cour et des chevaux. L'arrivée de ses parents dans les années 60 a marqué un tournant majeur. Ils ont ressenti le besoin pressant de changer les choses de manière radicale, refusant de continuer à "vivoter de cette manière-là". Dans le contexte de l'époque, où les paysans étaient sollicités pour contribuer à nourrir le pays, ils ont réussi à relever le défi avec succès. L'exploitation s'est rapidement développée pour devenir une entreprise agricole de taille relativement importante, aboutissant à la construction de l'exploitation que Dominique gère aujourd'hui avec un cheptel de truies qui compte 600 têtes. Ainsi, son exploitation figure parmi les plus grandes exploitations porcines, produisant jusqu'à 16 500 porcs par an. À son installation, son défi principal a été plutôt axé sur les aspects environnementaux et le bien-être animal.

Bien que ses pratiques soient ancrées dans des réseaux mondialisés, cette exploitation adopte des stratégies permettant de se distinguer et de répondre aux attentes spécifiques de la population nationale. Elle accorde une importance particulière aux questions de bien-être animal, une préoccupation de plus en plus forte en France mais moins marquée dans d'autres pays comme l'Espagne. Cette éleveuse se distingue ainsi par son engagement dans la communication de la filière. Elle prend l'initiative d'ouvrir les portes de son exploitation et de partager ses pratiques sur les réseaux sociaux pour sensibiliser le public. Dans un secteur souvent méconnu et peu visible, où les pratiques restent souvent dans l'ombre, elle se démarque en offrant une transparence rare. En ouvrant ainsi son exploitation au regard de tous, à la fois en proposant des visites de l'exploitation et par la publication de nombreux « post » sur les réseaux sociaux concernant les conduites d'élevage au sein de son exploitation, elle contribue à promouvoir une image plus authentique et responsable de cette activité.

Dominique : « J'ai pris la présidence d'agriculteurs de Bretagne, une association d'agriculteurs qui font de la communication positive, je suis très motivée par la communication, on organise par exemple des portes ouvertes sur les fermes, ça s'appelle « tous à la ferme », ça a lieu au

mois de juin et le temps d'un dimanche on essaie d'ouvrir une vingtaine de fermes sur l'ensemble du territoire breton pour que le grand public puisse aller à la rencontre des agriculteurs, après on fait des actions durant l'été, on va sur des marchés, des sites touristiques discuter avec les gens, on va sur des événements sportifs ou culturel, on va aux vieilles charrues... » (E 3)

Cette dernière ambitionne d'aller encore plus loin. Accueillir des visiteurs est une excellente initiative, mais cela peut poser des contraintes du point de vue sanitaire. Par conséquent, elle envisage de rénover certains de ses bâtiments en y ajoutant des baies vitrées. Cette modification permettra aux visiteurs de découvrir l'élevage sans avoir besoin d'y pénétrer physiquement, garantissant ainsi un niveau élevé de sécurité sanitaire tout en offrant une visite.

Dominique : *« Pour qu'ils puissent voir les animaux quand ils veulent et montrer qu'on n'a rien à cacher tout en protégeant les animaux, ça c'est des choses qu'on a en tête, alors que y'a 30 ans quand on s'est installé on pensait pas du tout à ça, ça c'est des choses qui changent. [...] Nous il faut que notre élevage soit visitable par n'importe qui, la visitabilité pour nous c'est super important » (E 3)*

Finalement, elle prône l'ouverture, aux populations locales en ouvrant les portes de sa ferme mais également plus largement au niveau national par ses actions sur les réseaux sociaux.

De plus, en avance sur les nouvelles normes, l'exploitation souhaite se démarquer en innovant dans ses techniques de production. Ainsi, en privilégiant des pratiques respectueuses du bien-être animal, elle anticipe les évolutions réglementaires et répond aux préoccupations croissantes de la société en matière de traitement des animaux. Tout d'abord, elle envisage la construction d'un nouveau bâtiment maternité, lequel sera innovant grâce à l'intégration de cases maternité liberté. Cette approche est déjà en cours d'expérimentation dans un bâtiment existant, permettant ainsi d'évaluer les avantages et les inconvénients de cette pratique en termes de rentabilité économique. Les cases maternité liberté pour les truies représentent une évolution significative dans la gestion de la reproduction porcine. Contrairement aux systèmes plus traditionnels où les truies sont confinées derrière des barres de contention pour limiter leurs mouvements (Fig.29), ces nouvelles installations offrent un environnement plus naturel et spacieux aux truies gestantes et à leur progéniture (Fig.30).

Elles permettent aux truies de se déplacer, de se coucher et d'interagir plus librement avec leur environnement, ce qui peut améliorer leur bien-être ainsi que celui de leurs porcelets.

Figure 31 : Case contentionnée



Dominique, Facebook.

Figure 32 : Case bien – être



Dominique, Facebook.

Dominique : « On sait que la cage a du plomb dans l'aile, là par exemple quelqu'un de l'IFIP vient cet après-midi pour voir nos truies libérées car il est intrigué par ce qu'on fait. On a fait énormément de visites d'élevages pour voir ce qui est mis en place et on a fait un mixte de tout ce qu'on a vu et les demandes sociétales et on a le sentiment que la cage, on ne sait pas, peut être que dans 10 ans on aura plus le droit d'en mettre donc on préfère prendre de l'avance. »

(E 3)

Initialement conçues pour limiter le taux d'écrasement des porcelets par leur mère, ces cases équipées de barres de contention étaient considérées comme une mesure de précaution. Cependant, aujourd'hui, les races de truies sont beaucoup plus maternelles et beaucoup plus calmes qu'autrefois, grâce au travail de sélection et de génétique mené dans les élevages spécialisés en la matière. De fait, on remarque que la génétique a son rôle à jouer à la fois à des fins d'augmentation des rendements mais également pour « modifier » les comportements des animaux en ayant pour fin de mieux les élever et de leurs procurer plus de bien-être. Ainsi, les observations actuelles apportées par l'IFIP suggèrent que cette technique pourrait être supprimée sans augmenter de manière significative le nombre de décès de porcelets. On estime même que le taux d'écrasement des porcelets, c'est-à-dire le pourcentage de porcelets décédés à la suite de l'écrasement par la truie, est généralement plus faible dans les systèmes de case maternité liberté par rapport aux systèmes plus confinés. Cela est souvent attribué à une meilleure gestion du stress chez les truies, à la possibilité pour les porcelets

de se déplacer plus librement et à la réduction des comportements agressifs ou de stress liés à la promiscuité (IFIP).

Cette évolution reflète une meilleure compréhension des besoins comportementaux des truies et des porcelets, ainsi que des progrès dans la conception des installations d'élevage mais ces innovations ont un coût considérable. En réalité, l'installation d'un système en liberté représente un investissement significatif : environ 7000 € par place, ce qui pour cet élevage, avec 150 places nécessaires, totalise un investissement estimé à plus d'un million d'euros. En effet, cela implique souvent des modifications structurelles non seulement par rénovation, mais aussi par la construction ou l'adaptation de nouveaux bâtiments.

***Dominique** : « Il faut avoir les reins solides pour envisager ce projet. Un meilleur prix payé au producteur devra aussi participer à l'accomplissement d'une telle révolution. Mais j'ose espérer, que dans les années qui viennent, le contexte nous permettra d'accomplir ce nouveau défi, s'adapter aux nouvelles demandes sociétales fait maintenant partie de notre réflexion au quotidien »*

Eleveur 3. Une attention portée à la démarcation par la labellisation d'une partie du cheptel

Récit de vie

Installé en 2012, Jean-François a repris l'exploitation familiale normande, qui comprenait à l'époque 70 vaches et 120 truies. À son arrivée, il a progressivement augmenté le cheptel de vaches et de truies, atteignant en 2020 un total de 100 vaches et 150 truies, tout en exploitant 100 hectares de terres. Cependant, en 2020, ses parents ont pris leur retraite, ainsi qu'un salarié, et un autre employé s'est installé à son compte. Jean-François s'est donc retrouvé seul et a pris la décision d'arrêter la traite. Depuis le 1^{er} janvier 2024, il a repris un élevage de 220 truies, avec désormais cinq salariés.

Comme l'illustre le cas de sa propre exploitation, qui combinait autrefois la production laitière et porcine pour compenser les coûts en cas de crise, cet éleveur constate une tendance croissante des fermes à se spécialiser dans une seule production. Cela est souvent dû au manque de main-d'œuvre. Par le passé, les exploitations maintenaient plusieurs productions pour diversifier les sources de revenus et se prémunir contre les crises éventuelles, offrant ainsi une certaine sécurité en évitant de concentrer tous leurs efforts sur une seule activité. Aujourd'hui, le modèle change, avec de plus en plus d'agriculteurs se concentrant sur une seule production, généralement à vocation productiviste.

Jean François : « Il y avait plusieurs productions mes parents ont maintenu les productions historiques c'était aussi là en cas de crise, ça évite d'avoir tous ces œufs dans le même panier mais par contre on voit que les modèles changent et des gens qui se spécialisent et ça va s'amplifier dans les années à venir du fait du manque de main d'œuvre » (E 18)

Pour pallier la spécialisation de son exploitation et répondre à de nouvelles demandes, tout en augmentant sa production, cet éleveur a décidé d'investir dans une nouvelle porcherie en complément de celle qu'il possède déjà. Cependant, cette nouvelle acquisition est spécifiquement destinée à la production de porcs Label Rouge, ce qui implique un cahier des charges plus strict que pour les élevages conventionnels. Ainsi, le porc Label Rouge suggère l'interdiction du caillebotis intégral et donc la présence de paille notamment. De plus, le bâtiment doit laisser entrer la lumière naturelle à hauteur de 3% de lumière naturelle minimum de la surface totale au sol disponible pour les animaux. Au sein des élevages conventionnels, en revanche, l'élevage se fait sur du caillebotis en

bâtiment fermé et la présence de lumière naturelle n'est pas obligatoire. De plus, certaines pratiques sont interdites comme l'ablation de la queue et l'épointage des dents. Par ailleurs, l'alimentation fournie aux animaux est la même que dans un élevage conventionnel. De fait, pour répondre à ce cahier des charges spécifique, Jean François a accédé à un nouveau bâtiment, ouvert sur un côté, permettant de laisser entrer la lumière naturelle et aménagé de paille. (Fig.31-32)

Ainsi, bien que son exploitation soit spécialisée dans la production porcine, il diversifie sa production en labellisant une partie de son cheptel, variant ainsi les modes de production et contribuant à l'hétérogénéité de l'ensemble de la production porcine. Ainsi, il possède un élevage de 220 truies en conventionnel et un autre de 150 truies en label rouge.

Figure 33 : Bâtiment d'élevage label rouge (E 18) Figure 34 : Bâtiment d'élevage label rouge (E 18)



Jean François, avril 2024.

Ainsi, grâce à cette approche, il se distingue en adoptant une stratégie de multi-production. Cela lui permet de satisfaire diverses exigences : accroître la productivité et répondre à la demande croissante de viande labellisée. Ainsi, il propose une alternative de qualité supérieure, respectant des normes environnementales et de bien-être animal plus strictes. Cela lui permet de satisfaire un plus large éventail de consommateurs sans dévaloriser une filière par rapport à une autre. De plus, en se positionnant sur le marché du porc Label Rouge, il se rapproche de la dimension locale et connaît

mieux ses circuits de commercialisation, renforçant ainsi son image de producteur engagé dans une démarche de qualité et de durabilité. Cependant, il souligne le fait qu'il doit y avoir une réflexion de faite sur la diversification des produits agricoles et sur l'importance de ne pas trop se focaliser sur des niches spécifiques au risque de dévaloriser d'autres aspects de la filière. En d'autres termes, il met en garde contre le fait de concentrer les efforts uniquement sur des produits ou des pratiques agricoles spécifiques comme les produits biologiques ou labellisés, au détriment d'autres aspects de l'agriculture qui peuvent également être importants. Il insiste sur l'importance de maintenir une diversité de modèles agricoles, sans les opposer les uns aux autres. De plus, il souligne que le prix reste un critère crucial pour les consommateurs, et que les produits bio ou labellisés ne sont pas forcément adaptés à tous les consommateurs.

Jean François : « *Au-delà de valoriser nos céréales et un bâtiment, il répond à une attente du consommateur. Mais je voulais mettre en garde. A vouloir créer des niches, on dévalue le reste de la filière. Nous ne devons pas mettre en opposition les modèles. Le prix est important et le consommateur le regarde. Les labels, le bio... ce n'est pas pour tout le monde.* » *L'agriculteur Normand 2019*

Groupe 3. Les éleveurs biologiques : autonomie, ancrage local et connexion renforcée à la terre

Point statistique

Ce groupe comprend 9 éleveurs engagés en agriculture biologique. Parmi eux, 5 sont installés hors cadre familial et 4 ont repris l'exploitation biologique de leurs parents. Ils ont en moyenne 40 ans. Leur cheptel s'élève en moyenne à 46 truies.

Le groupe est divisé en trois sous-groupes. Le premier sous-groupe inclut 4 éleveurs installés en agriculture biologique, dont 3 installés hors cadre familial et 1 dans le cadre familial. Ils ont en moyenne 36 ans, avec un cheptel moyen de 31 truies. Le second sous-groupe comprend un éleveur ayant subi la délabellisation de son exploitation, passant d'une production labellisée bio à une production non labellisée. Le troisième sous-groupe est constitué d'éleveurs ayant converti leur exploitation du conventionnel au biologique. Ils ont en moyenne 44 ans et leur cheptel s'élève à 71 truies en moyenne.

Groupe 3. Sous-groupe 1 : les exploitants biologiques

1. Analyse des motivations des exploitants biologiques

Les motivations à l'installation en élevage biologique sont multiples et reflètent un ensemble de valeurs et de convictions partagées par les 4 éleveurs telles que le respect de l'environnement et de l'animal, l'autonomie, la commercialisation, la recherche de cohérence, le dynamisme de cette activité ou encore la traçabilité et l'éthique. (Fig. 33)

Figure 35 : Les motivations à l'installation



Ainsi, les éleveurs biologiques aspirent particulièrement à ajouter de la valeur à leur production en maîtrisant au maximum l'amont et l'aval de leur activité. Ils visent à être autonome et à avoir un contrôle total sur la traçabilité de leur production, dans le but d'être mieux rémunérés. En outre, ils souhaitent travailler en cohérence avec l'environnement et l'animal, en cherchant à minimiser leur impact sur la nature et à favoriser des pratiques agricoles durables pour la terre et les animaux. Par ailleurs, ils souhaitent établir des liens directs avec les consommateurs, en privilégiant la vente directe et en utilisant les réseaux sociaux comme moyen de communication pour partager leurs pratiques, et pour établir une relation de confiance avec leur clientèle. Finalement, ils sont en recherche d'une spécificité en cohérence avec leurs valeurs.

Marilyne : « On a toujours essayé de faire en sorte de garder quand même un minimum d'autonomie dans nos chemins décisionnaires, on travaille avec qui on veut, si on a envie de travailler avec Pierre et Paul il ne faut pas que Pierre m'empêche de travailler avec Paul, c'est là aussi où la bio ça nous convenait un peu plus. » (E 4)

Louise : « Le but c'est aussi que tout soit cohérent quoi c'est donner du confort à nos animaux mais donner aussi du confort à la terre qui nous permet de les nourrir et de nous nourrir. » (E 5)

Côme : « Je voulais rester maître de mes produits, faire quelque chose de plus cohérent entre bien-être animal et aussi mon bien-être à moi. » (E 16)

2. Analyse des perspectives de développement des élevages biologiques : vers une autonomie intégrale

2.1. De l'amont ...

Il semble primordial pour les éleveurs de ce groupe de donner une grande importance à la gestion en amont de leur production, notamment en cultivant leurs propres aliments. Souhaitant mettre en place un modèle cohérent, trois de ces quatre exploitations produisent tout ou partie de leurs céréales sur leurs terres. L'autre exploitation se fournit exclusivement auprès d'agriculteurs biologiques situés à moins de 50 km. Afin de répondre à cette exigence, ces trois éleveurs ont investi dans une Fabrique d'Aliments à la Ferme (FAF). La FAF est une installation qui permet aux éleveurs de produire leurs propres aliments sur place, ce qui offre plusieurs avantages : un contrôle direct sur la qualité des ingrédients, la possibilité de formuler des aliments spécifiques selon les besoins des animaux et des économies à long terme en réduisant les coûts d'achat d'aliments commerciaux. Bien que l'investissement initial dans une FAF est significatif, il permet de réduire la dépendance aux fluctuations des prix des aliments pour animaux sur le marché. Cette démarche reflète une volonté d'autonomie dans la prise de décision.

Figure 36 : Fabrique d'aliment à la ferme



E.Mercier, mars 2024.

En revanche, pour les exploitations porcines, qu'elles soient conventionnelles ou biologiques, il est souvent nécessaire d'acheter certains éléments d'alimentation comme les minéraux ou le soja à l'extérieur de l'exploitation. Le soja, essentiel pour l'élevage des cochons, est dans le cas des élevages biologiques, acheté en France, principalement dans le centre du pays, sous forme de soja bio.

Cette approche illustre comment les éleveurs peuvent adopter différentes stratégies pour répondre à leurs besoins en alimentation animale, en fonction de leurs objectifs et de leurs ressources disponibles.

2.2. ... à l'aval

La dimension territoriale de la commercialisation, absente dans l'élevage conventionnel, a récemment réémergé grâce à l'essor de la production biologique et à l'intérêt porté pour les circuits courts. Ces circuits courts relient les lieux de production et de vente des agriculteurs, formant ainsi un territoire fondé sur les pratiques et les expériences des éleveurs, au-delà des frontières administratives.

2.2.1. La transformation à la ferme

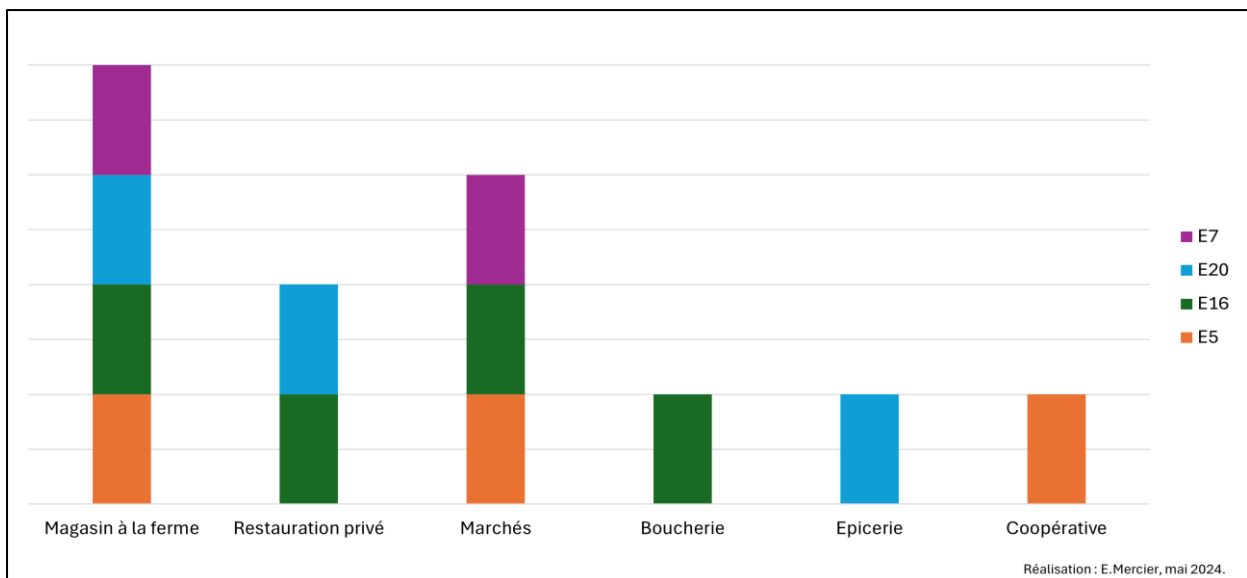
Trois des quatre éleveurs pratiquent la transformation à la ferme. Pour cela, ils ont dû investir dans un atelier sur place qui permet de transformer le produit avant de le commercialiser. Cette transformation est réalisée soit par l'éleveur lui-même, soit par un employé non spécialisé, soit par un employé boucher. Cette pratique permet de mieux maîtriser les coûts et d'ajouter de la valeur à leurs produits.

2.2.2. La commercialisation : le circuit court

Chaque éleveur de ce groupe pratique la vente directe. La vente directe est définie par le ministère de l'Agriculture est de l'alimentation comme : « *Une méthode de commercialisation dans laquelle les producteurs vendent leurs produits directement aux consommateurs, sans intermédiaire tel qu'un détaillant ou un distributeur.* » Pour les éleveurs interrogés, elle se manifeste sous plusieurs formes : vente à la ferme, marché, vente à la restauration privée, épicerie et boucherie. Trois de ces éleveurs commercialisent leurs produits uniquement par la vente directe, tandis qu'un autre éleveur répartit ses ventes entre vente directe (20 %) et vente à une coopérative biologique (80 %), Ercabio,

dont le siège se situe à Lamballe Armor (Fig.35). En outre, une difficulté réside dans la vente directe, celle de trouver un équilibre en ce qui concerne les morceaux moins attractifs pour les consommateurs locaux, tels que les oreilles, les pieds et les têtes, ce qui peut entraîner des pertes pour l'éleveur. De plus, il est difficile de prévoir avec précision le taux de vente, ce qui rend la gestion des stocks et la planification de la production plus complexes. Pour pallier ces difficultés et compenser les pertes potentielles, l'éleveur n'a souvent d'autre choix que de s'associer à un groupement de producteurs ou de conclure des contrats privés ou publics avec notamment des restaurants. Ces partenariats assurent à l'éleveur un certain niveau de revenu et contribuent à stabiliser son activité commerciale.

Figure 37 : Mode de commercialisation des produits adoptés par les 4 éleveurs



Ainsi, on remarque que la vente directe est un élément important pour les éleveurs biologiques. Leurs motivations sont variées, mais ils soulignent tous l'importance de l'autonomie : ils cherchent à assurer leur rentabilité en contrôlant l'intégralité de la chaîne de production et de vente.

Côme : « La recherche d'autonomie c'était vraiment un but » (E 16)

En effet, dans le but de contrer l'orientation ultralibérale du marché de la production porcine, et face au désintérêt croissant de la grande distribution pour le bio, la vente en circuit court permet de contrôler la chaîne de production jusqu'au bout et de générer des revenus par la commercialisation des produits.

Antoine : « On voit bien que la valeur ajoutée elle est sur la vente. » (E 2)

La mise en place de la vente directe ne se limite pas à son attrait financier : elle constitue également une motivation essentielle pour les éleveurs, renforçant le contact social et le lien au territoire, ce qui accroît significativement la fierté de l'exploitant. Ainsi, la vente directe représente un atout majeur pour les exploitations bien intégrées dans le territoire, particulièrement dans les régions socialement dynamiques et touristiques, où une manne touristique et locale est disponible. En revanche, les exploitations plus isolées se sentent délaissées. Ainsi, pour les élevages biologiques, la situation géographique semble cruciale. Il est important d'être situé de manière centrale par rapport aux consommateurs, entre les grands centres urbains et les zones touristiques. Toutefois, cette position centrale peut poser des problèmes de pression foncière, notamment lorsqu'on se trouve trop près d'une ville en expansion. C'est précisément le cas d'Antoine, éleveur dans les Côtes-d'Armor, situé dans la commune de Pleumeur-Bodou. Sa vente directe fonctionne très bien puisqu'il se situe dans un secteur très touristique avec également des locaux aisés. En revanche, dans cette zone, l'accès au foncier est très difficile en raison de la périurbanisation croissante de la commune de Lannion et de la pression accrue exercée par les maraîchers de la côte, qui cherchent à s'implanter davantage dans les terres.

Antoine : *Pour la boutique, on est dans un secteur qui est un peu fou ici, si on veut faire venir du monde vous faites une porte ouverte à la ferme et vous avez mille personnes dans la cour, c'est ce qu'on a fait aussi la première fois pour faire découvrir notre boutique, donc on n'a pas eu mille personnes mais on a fait des visites sur rendez-vous et on a fait découvrir la boutique et on a eu sur la journée à peu près 200 personnes à venir donc c'était très bien [...] On s'est lancé dans cette boutique un peu au doigt levé, on a fait aucune étude de marché. Ça ne nous a pas coûté cher en fait de faire cette boutique, on s'est lancé comme ça et aujourd'hui en fait cette vente directe nous surprend même parce qu'on pensait jamais avoir à embaucher une personne à temps plein, aujourd'hui c'est quelque chose qui est rentable tout en payant une histoire. » (E 2)*

En finalité, les territoires associés à la production biologique, ainsi qu'aux activités amont liées à l'alimentation et aval liées à la transformation et à la commercialisation, suggèrent des distances beaucoup plus courtes que l'élevage conventionnel. Ainsi, pour ces quatre exploitations, l'alimentation est soit cultivée à la ferme, soit achetée à des agriculteurs biologiques dans un rayon

de 50 km. En ce qui concerne la commercialisation des produits, celle-ci se fait également dans des zones restreintes et locales, contrairement à la production conventionnelle qui s'exporte au niveau national et international. La carte suivante (Fig.36), illustre ces réseaux localisés. Une telle carte n'aurait pas pu être réalisée pour les élevages conventionnels, qui utilisent des circuits mondiaux, marquant ainsi une fracture concrète entre les deux modes de production et leur lien au local.

Ainsi, seul, l'abattage demeure une tâche non assumée par les éleveurs, autorisée récemment, en décembre 2023 par une décision de l'Europe, porté par le syndicat de la confédération paysanne : *« L'abattage est une étape cruciale du cycle de l'élevage, qui a été trop longtemps négligée et vilipendée du fait de son extrême industrialisation. C'est avec ce type d'outils que nous pouvons relocaliser, installer, développer l'élevage paysan, répondre aux enjeux de considération animale et œuvre en faveur de la souveraineté. »* (Confédération paysanne, 2018)⁴⁵

Or, cette pratique est considérée comme excessivement coûteuse par certains, dont Maxime, qui avait envisagé cette activité sur sa ferme, perçue, selon lui, comme une extension naturelle de l'élevage bio.

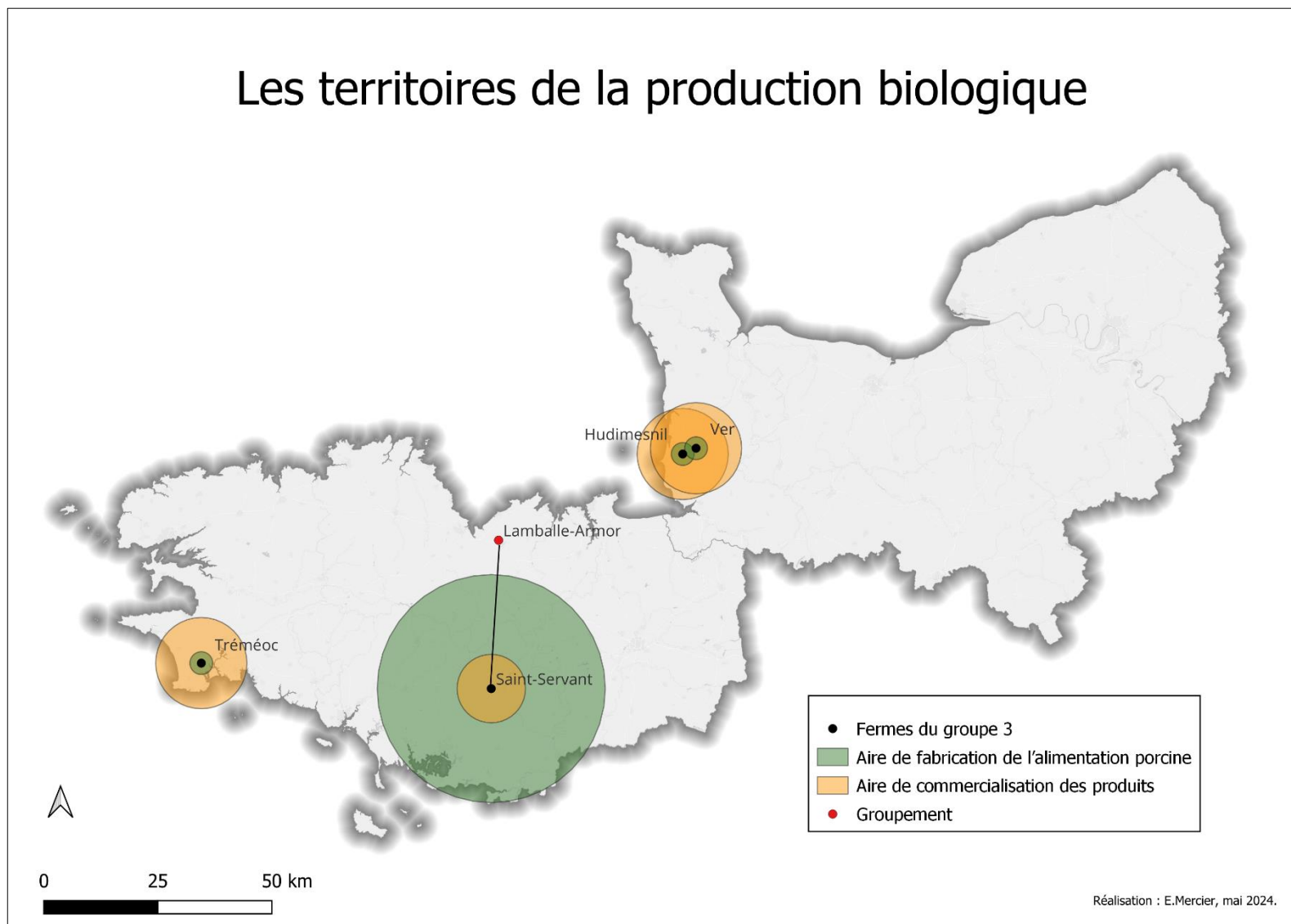
Maxime : *« J'aimerais abattre, dans la logique c'est possible, le problème c'est que ça coûte moins cher de faire des kilomètres. Il y a trop de normes, je pourrais avoir l'équipement pour faire l'abattage mais il faut qu'un véto soit présent, il faut payer le véto, l'équipement et les personnes à abattre, j'ai regardé il me fallait soixante mille pour faire l'abattoir, juste pour abattre une dizaine de porc / semaine. »* (E 7)

En effet, l'abattage à la ferme génère de multiples bénéfices pour l'animal, notamment en éliminant le temps de transport, une étape souvent stressante. Ce problème prend de l'ampleur avec la concentration croissante des abattoirs dans certains secteurs géographiques, allongeant ainsi les trajets des animaux. De plus, l'abattage à la ferme permet de réduire considérablement la cadence de l'abattage, étant estimé en moyenne, dans les abattoirs industriels, à 840 cochons abattus à l'heure (Santé et travail, 2020.⁴⁶), soit 14 par minute, soit un porc abattu toutes les 4 secondes.

⁴⁵ <https://reporterre.net/L-Europe-autorise-l-abattage-a-la-ferme>

⁴⁶ <https://www.sante-et-travail.fr/labattoir-paysan-remede-a-souffrance>

Figure 38 : Les territoires de la production biologique



Groupe 3. Sous-groupe 2. Les dé conversions dans l'élevage biologique : un signe des difficultés impactant les services écosystémiques de l'exploitation

La tendance à la dé conversion dans le secteur de l'élevage biologique est croissante. Elle illustre les défis auxquels sont confrontés les exploitants et les conséquences potentielles sur les services écosystémiques fournis par ces exploitations. En effet, lorsque des éleveurs optent pour la déconversion, cela indique généralement une série de difficultés qui peuvent compromettre la durabilité et la diversité des pratiques agricoles. Les raisons de la déconversion sont souvent multiples et complexes, elles peuvent être associées aux contraintes économiques, telles que la conformité aux normes ou les fluctuations de la demande sur le marché pour les produits biologiques ou encore par des contraintes logistiques liées à la commercialisation.

Récit de vie

Pour illustrer cette tendance, le cas d'un éleveur peut être mis en avant. De ce fait, Maxime, éleveur dans le Cotentin et néo paysan à tout quitté pour s'installer en élevage biologique en 2017. Ce souhait a émergé à la suite de sa rencontre avec sa femme, qui partageait la même passion que lui : les animaux.

Maxime : « Avec ma femme, on s'est rencontré puis quand on a commencé à vivre ensemble, on avait la même passion quoi, j'avais pleins d'animaux et on s'est dit : pourquoi on ne fait pas ce qu'on aime ? » (E 12)

De fait, le choix du porc bio c'est fait automatiquement, puisqu'il répondait particulièrement à leurs objectifs en termes d'éthique. Ainsi dès 2017, ils ont commencé à élever des porcs dans un mélange plein air, bâtiment ouvert. La commercialisation, elle était gérée à la fois par un groupement et à la fois par la vente directe au magasin à la ferme.

Maxime : « Elever des cochons sans qu'ils voient la lumière du jour, sans savoir ce que c'est un brin d'herbe... Ma femme encore plus, bien-être animal obligatoire. » (E 12)

Or, deux ans après, la crise du porc bio apparaît. Il y a une surproduction de porc bio par rapport à la demande. Maxime est exclu de son groupement et n'a plus aucun moyen de commercialiser ses produits.

Maxime : « On s'est retrouvé du coup à devoir commercialiser l'ensemble de notre production du jour au lendemain en direct, c'est là où c'est devenu problématique » (E 12)

De ce fait, il a été contraint de réduire son cheptel, afin de réduire sa production et d'être en capacité de tout vendre en vente directe. Lorsqu'il était membre du groupement, il produisait 500 porcs par an, il en vendait 100 en vente directe et le reste au groupement. Du jour au lendemain, il a dû assumer seul toute la gestion commerciale. Cette transition a entraîné de nombreux bouleversements dans son cheptel et dans sa production, le contraignant à réduire son effectif de truies de 30 à 8. Cette nouvelle responsabilité a été difficile à accepter, mais fort heureusement, sa réputation déjà établie dans le secteur et ses débuts dans la vente directe lui ont procuré un certain avantage, lui offrant une base solide pour maintenir son activité. Aujourd'hui, l'éleveur vend 150 porcs en direct chaque année, tout en fournissant la restauration collective, la restauration privée et les marchés.

Bien qu'il ait manifesté une volonté de maintenir le modèle bio, son exclusion du groupement de porcs biologiques l'a amené à rechercher des compromis pour atténuer les surcoûts associés à la production biologique et à la baisse de rendement. Cela s'est traduit par le recours à des approvisionnements conventionnels pour certains aspects de la production, comme l'alimentation. De ce fait, Maxime est autonome en alimentation bio à hauteur de 30%. En revanche, le reste était acheté jusque-là en biologique, alimentation très coûteuse. Ainsi, afin de maintenir son activité, il a dû se résoudre à acheter de l'alimentation conventionnel où le prix est divisé par deux.

Maxime : « On voyait bien qu'il y avait une volonté du consommateur de ne plus consommer bio et qu'ils n'avaient plus le portefeuille pour consommer en bio. Et que nous le prix de céréales il faisait que de grimper que de grimper que de grimper donc on ne pouvait pas augmenter notre prix de vente nous sinon on n'allait plus rien vendre du tout, donc on a dit on enlève le cheptel de porc en bio. De toute façon on est plus obligé car on a plus de coopérative qui nous suit derrière. On a gardé la même éthique, on cultive toujours nos céréales sur nos terres en bio, on n'a strictement rien changé, sauf ce qui a changé c'est la part d'aliments qu'on achète, vu qu'on est autonome qu'à hauteur de 30 %, et bien y'a 70 % qu'on achète plus en bio mais en conventionnel. Donc à la place d'acheter de l'aliment à 600€, on l'achète à 300, presque 400€. » (E 12)

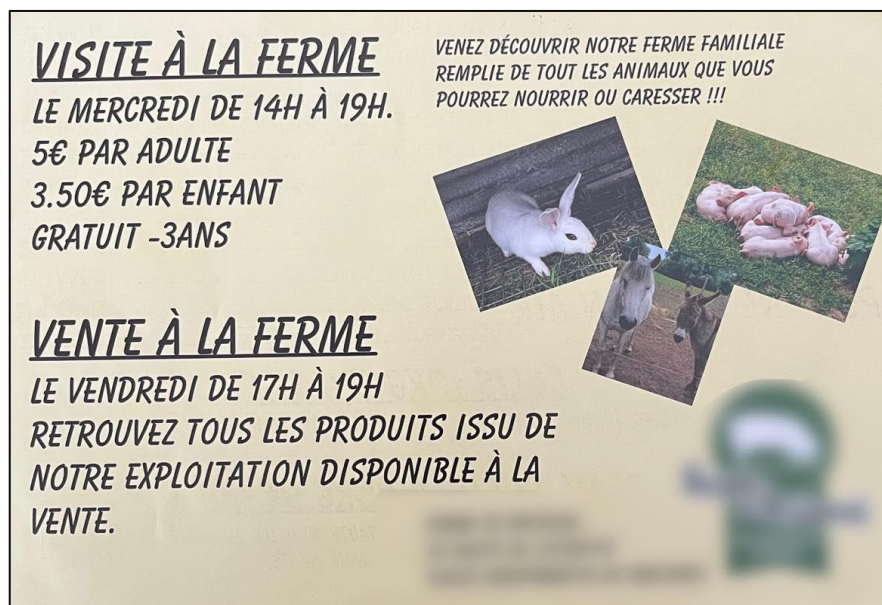
Ainsi, ce déclassement a conduit à compromettre la pureté de ses pratiques initiales et à réduire les avantages écologiques associés à l'agriculture biologique. Pour autant, il n'a pas abandonné

l'ensemble des valeurs éthiques de la bio puisqu'il ne se voyait pas élever ses porcs d'une autre façon que celle qu'il pratiquait, en bâtiment fermé par exemple, ne correspondant pas à ses engagements personnels. En outre, l'éleveur a eu des difficultés à se relever, les années qui ont suivi, il a dû innover pour maintenir son activité et se démarquer autrement que par le simple label bio. Ainsi, il a étendu ses activités en incluant l'élevage de bovins et de moutons. De plus, il a diversifié les produits mis en vente, en ne vendant plus seulement de la viande mais aussi de la charcuterie : jambons fumés, jambons crues, saucissons, chorizo, pâtés...

Maxime : « On a essayé de développer tout une gamme pour pouvoir vendre un maximum »
(E 12)

Récemment, encore, il a introduit une nouvelle dimension à sa ferme en aménageant une ferme pédagogique ouverte au public les mercredis après-midi, lui offrant une source de revenus supplémentaires (Fig.37).

Figure 39 : Flyers de présentation de la ferme



E.MERCIER, mars 2024.

Maxime : « On essaie de passer la vague comme ça tranquillement avec nos bovins, nos moutons et tout le reste qu'on fait à côté. » (E 12)

Cependant, malgré ces efforts, la ferme ne parvient toujours pas à générer des revenus suffisants pour assurer un salaire décent à l'éleveur et à sa femme. Tous deux se voient contraints de travailler à l'extérieur pour compléter leurs revenus.

Finalement, cette délabellisation contraint l'éleveur à réduire son engagement envers les services écosystémiques, l'obligeant à chercher des compromis pour assurer la durabilité de son exploitation. Même en diversifiant ses activités, la perte du label et la diminution du cheptel remettent en question le devenir de la ferme.

1. Des enjeux inhérents à tout producteurs biologiques

Les élevages biologiques qui ont connu une forte croissance, souffrent maintenant de surproduction et d'une demande insuffisante. Certains éleveurs, appartenant aux sous-groupes 1 et 3 ont également rencontré ces difficultés mais n'ont pas encore abandonné leur labellisation. Les principales raisons de ces difficultés résident dans les investissements importants nécessaires pour respecter les nouvelles normes des cahiers des charges, ainsi que dans la gestion délicate de l'équilibre entre l'offre et la demande pour les produits carnés biologiques.

Afin de résister à ces difficultés, les éleveurs ont dû s'adapter. Par exemple, certains ont été contraints de réduire leur cheptel et leur production comme Antoine.

Antoine : « *On a pris la décision, pour éviter d'envoyer nos cochons en conventionnel de diminuer toute notre production, donc j'ai diminué mon cheptel truie. On a adapté notre cheptel à notre marché. [...] J'ai réduit mon élevage mais à côté-là, il y a un 400 truies qui passe à 800 truies. Ça c'est la réalité aujourd'hui.* » (E 2)

D'autres éleveurs ont été contraints de vendre leur viande biologique à des industries conventionnelles. Ne disposant pas de moyens pour commercialiser leur production, ils vendent leur viande au prix du conventionnel pour limiter les pertes. Cela les désavantage, car la production biologique est bien plus coûteuse que la production conventionnelle, et les produits biologiques se vendent généralement à un prix plus élevé. Selon un éleveur, il y aurait 30 % de production biologique excédentaire sur le marché, ce qui entraînerait une perte de 180 euros par porc vendu à l'industrie conventionnelle. En conséquence, ces éleveurs doivent s'adapter aux réalités du marché et se résoudre à répondre à la demande conventionnelle.

De fait, les déconversions dans l'élevage biologique ne sont pas seulement des décisions individuelles prises par les exploitants, elles reflètent également les défis plus larges auxquels est confrontée l'ensemble de la filière viande biologique. Cette évolution menace la diversité offerte par les exploitations de porcs sur les territoires et contribue à uniformiser à la fois la structure des exploitations, les territoires, ainsi que le produit final disponible pour les consommateurs.

1.1. Le consomm'acteur : seul responsable ?

La production bio bien que respectant au plus près possible les nouvelles attentes des consommateurs fait aujourd'hui face à de grandes difficultés. Finalement, les consommateurs ne seraient pas prêts à payer le prix de la qualité qu'ils exigent. Ainsi on remarque des contradictions entre ce qui est demandé par la société et ce que cette même société est prête à faire. Elle ne s'investit pas en faveur de ces engagements et de ces volontés, ce qui met en difficultés les éleveurs bio comme Riwal.

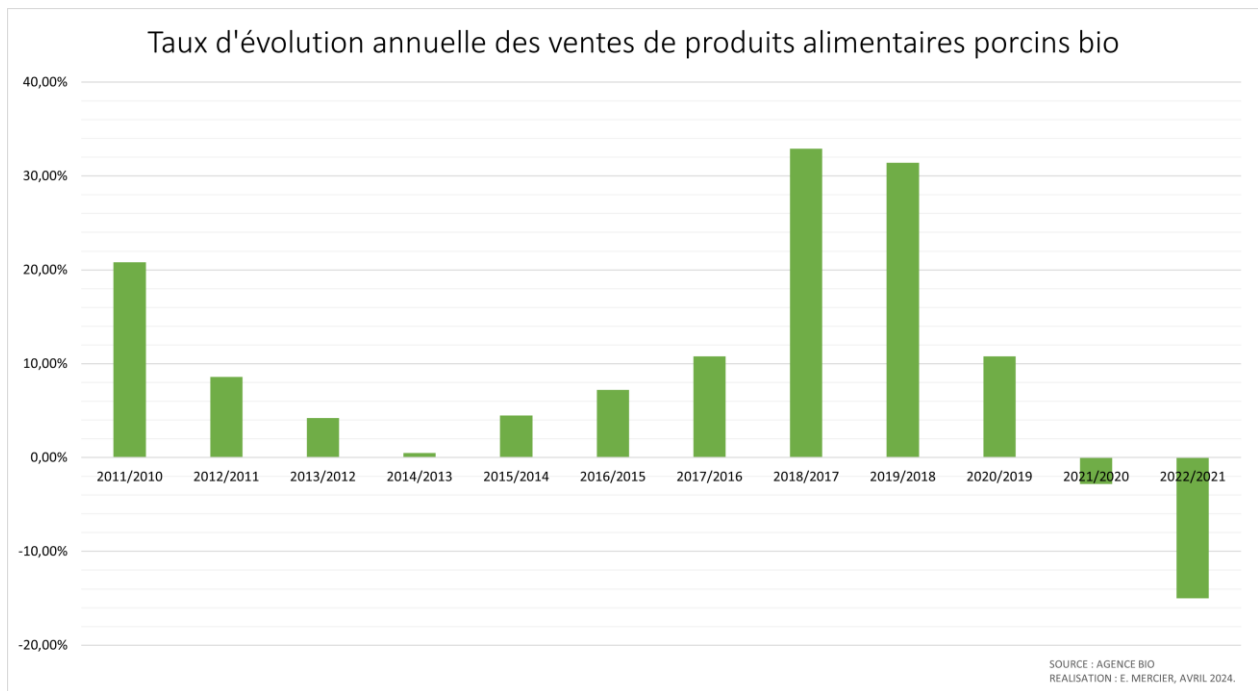
Riwal : « Depuis un an là j'ai plus de revenu et j'ai créé un très gros trou dans ma trésorerie, là ça se stabilise mais je stabilise dans le négatif, si 2024 est sur le même essor que 2023 je ne serai pas là en 2025 [...] En 2020 – 2021, on avait un peu l'appui du grand public on avait l'appui des marchés on avait l'appui de la consommation et aujourd'hui en fait nous a montré qu'en fait on n'avait pas l'appui du consommateur on n'avait pas l'appui des politiques et on n'avait pas l'appui du modèle, en fait en 2022 et 2023 on a tout faux, ce qui fait que ce qu'on est en train de voir là c'est énormément de déconversion et la particularité c'est qu'on a des bâtiments tellement orientés dans un sens qu'on ne peut pas les réorienter vers le conventionnel » (E 1 : sous-groupe 3)

Maryline : « C'est tout le temps pareil, le consommateur il a le gain à court terme et le gain à long terme et le coût direct et le coût indirect, le gain à long terme il s'en fou et le coût indirect il s'en fou, donc du court terme immédiat voilà, du pas cher qui fait le job sauf que tous les surcoûts indus par la pollution tout ça, un jour ça reviendra sur la table, il est un peu schizophrène et tu te rends compte qu'entre ce qu'ils disent et ce qu'ils font c'est pas très cohérents. Ils veulent des choses mais ils ne veulent pas les payer. » (E 4)

Maryline exprime là ces contradictions. Lorsqu'elle évoque le gain à court terme que le consommateur prend en compte, elle évoque principalement le prix, c'est-à-dire le fait que les consommateurs s'accordent sur l'envie de minimiser les dépenses immédiates, privilégiant des produits moins chers pour se sentir gagnants instantanément. En revanche, le coût indirect inclut des aspects comme la durabilité des produits, leur impact environnemental réduit, et les bénéfices pour la santé sur le long terme. Cependant, Maryline indique que ce gain est souvent négligé par les consommateurs. Maryline parle ainsi d'une forme de schizophrénie chez les consommateurs, un terme utilisé ici pour illustrer la dissociation entre les intentions déclarées et les actions réelles des consommateurs. Ils veulent des produits durables et respectueux de l'environnement mais ne sont pas prêts à en payer le prix marquant une incohérence forte entre discours et actions. Maryline critique ainsi l'attitude des consommateurs, qui favorisent le court terme et les coûts directs, ignorant les impacts négatifs à long terme. Elle appelle à une prise de conscience sur l'importance de considérer les coûts indirects et à intégrer ces coûts dans les décisions d'achat pour une consommation plus responsable et durable. Cette idée est également partagée par un autre éleveur, Antoine, qui mentionne les coûts indirects liés à la pollution générée par l'élevage.

Antoine : « *Les nitrates en Bretagne ça coute 800 millions d'euros par an, les pesticides si on devait réellement tous les traiter c'est un budget de douze milliards d'euros, voilà aujourd'hui en fait il y a des coups que l'agriculture biologique ne produit pas sur nos territoires qui sont aujourd'hui impactés aux citoyens, c'est le citoyen qui paye à travers les impôts et qu'aujourd'hui l'agriculture biologique ne produit pas donc plutôt que de nous taper dessus et de nous dire qu'aujourd'hui notre agriculture coûte cher on devrait avoir à être remercié financièrement ou soit impacter financièrement l'agriculture conventionnelle qui pollue.* » (E 2)

Finalement, on remarque que la vente des produits porcins biologiques est en constante baisse depuis 2020, après un fort essor en 2010. L'essor particulier a été observé sur la période 2017 – 2019, avant de chuter dans les années 2020 – 2022 (Fig.38). Les éleveurs biologiques se retrouvent donc confrontés à des défis économiques majeurs, les obligeant à revoir leurs stratégies de production et de commercialisation pour s'adapter à un marché en constante évolution.

Figure 40 : Taux d'évolution annuelle des ventes de produits alimentaires porcins entre 2010 et 2022.

Selon les éleveurs, plusieurs facteurs témoignent du désintérêt des consommateurs pour la production biologique : le prix, qui est pourtant jugé justifié et raisonnable par les éleveurs, ainsi que les méthodes de commercialisation et d'accès aux produits biologiques. Ces éléments, également analysés par l'Agence Bio, sont parmi les plus significatifs indiquant un désintérêt pour le bio. En effet, d'après l'Agence Bio⁴⁷ : « 75 % des Français estiment que les produits biologiques sont trop chers », ce qui constitue, selon eux, la principale raison du non-achat de produits biologiques. Alors que les prix alimentaires ont augmenté de 22 % entre 2022 et 2024 selon l'agence bio : « 44 % des Français déclarent restreindre leurs dépenses alimentaires pour des raisons financières, dont 17 % font face à d'importantes restrictions. ». Ainsi, entre le choix du prix et celui de la qualité pour leurs achats alimentaires : « 51 % des Français privilégient le prix ». L'inflation des deux dernières années a ainsi joué un rôle dans la baisse de consommation des produits bio. Ces tendances se reflètent dans les observations des éleveurs porcins, qui ont constaté un net déclin des achats bio depuis 2021, que ce soit au sein de leurs groupements ou dans la vente directe. Ensuite, il est notable que les consommateurs doutent du label et de l'authenticité des produits bio puisque 62 % des répondants ont affirmés « le bio c'est surtout du marketing ».

⁴⁷ Baromètre des produits biologiques en France, Agence Bio, 2024. https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2024/03/Barometre-consommateur-2024-rapport-complet_Agence-Bio_LObSoCo.pdf

Finalement, les freins liés à l'accessibilité sont également significatifs puisque 23 % des Français l'évoquent. Ainsi, l'acquisition de produits bio en vente directe à la ferme, en magasin spécialisé ou sur les marchés semble être entravée par la nécessité de faire des déplacements supplémentaires.

1.2. Le rôle à jouer de la grande distribution

Dans un contexte où 70 % des achats de consommation se font dans la grande distribution et où une grande partie de la clientèle pour ce type de produits est urbaine, il semble judicieux d'encourager les éleveurs à s'impliquer davantage dans ce marché. Cette évolution offre une opportunité aux éleveurs d'élargir leur clientèle et de rendre leurs produits plus accessibles au grand public. Cela favorise non seulement une meilleure visibilité pour leurs productions, mais également une intégration dans le circuit commercial global. Cependant, souvent par principe, les éleveurs refusent de collaborer avec les grandes surfaces, qui les ont largement discrédités ces dernières années. En effet, avec l'essor du bio des années 2000, ces grandes surfaces ont profité du marché en mettant en avant les produits biologiques, mais ont pratiqué des marges jugées inacceptables par les éleveurs. Tout cela a entraîné une stigmatisation de la production bio, jugée trop coûteuse. En conséquence, les consommateurs s'en sont progressivement détournés, et les rayons bio dans les grandes surfaces ont diminué en raison de leur rentabilité insuffisante.

Marilyne : « Je ne sais pas si c'est le modèle de la bio qui est problématique ou la façon dont on distribue les produits bio, la commercialisation, la répartition des marges. Et donc comme le bio on est sur des prix plus haut et plus qualitatif, ils n'y vont pas avec le dos de la cuillère. La politique tarifaire ne va pas. On sait à combien ils sortent de l'usine, ce n'est pas possible, il y a des niveaux de marge qui ne sont pas entendable. » (E 10)

Louise : « Le problème c'est que l'accessibilité au bio en grande surface elle a disparu parce les grandes distributions faisaient de grosses marges ce qui a un peu rendu négatif la vision du bio donc après les consommateurs n'ont pas consommé parce qu'il y avait de trop grosses marges pour le distributeur. » (E 5)

Ainsi, l'image du bio cher persiste, bien que chaque éleveur affirme que le bio ne serait pas beaucoup plus coûteux que le conventionnel s'il était acheté au bon endroit, notamment dans les magasins à la ferme. Cependant, cela incite les gens à se déplacer, à une époque où la grande distribution se

diversifie et propose de plus en plus de services en un seul lieu. De plus, la population semble moins disposée à consacrer du temps à ses achats, malgré leur importance, comme le souligne Antoine, éleveur des Côtes d'Armor.

Antoine : « Les gens se portent naturellement vers la grande distribution, les gens ont l'habitude d'aller dans un point de vente une fois par semaine faire leur course ou en drive de chez eux, on avait la chance avant d'avoir des boulangers, des bouchers dans chaque commune, aujourd'hui ça disparaît et la grande distribution prend de plus en plus de place c'est un côté inconvenient qu'on veut montrer qu'il y a quelque chose de différent qui existe mais néanmoins je pense que pour demain ce sera une force parce que les gens vont se lasser de cette grande distribution qui vend une histoire mais qui quand on gratte en fait il n'y a rien quoi il y a qu'une façade en fait il n'y a pas d'histoire réelle en fait, donc si je parle de la vente la difficulté ça peut être le schéma de distribution du secteur. [...] Je prends l'exemple des choux-fleurs, aujourd'hui on vend moins cher un chou-fleur, trois fois moins cher un chou-fleur ici un euro cinquante alors que cette semaine il est à quatre ou cinquante euros à Leclerc, en fait c'est des idées qui sont préconçues que l'agriculture biologique est chère aujourd'hui quand vous allez acheter une côte de porc chez nous c'est treize euros cinquante quand vous allez dans la grande distribution ils vont vous faire un one shot en fait à huit euros du kilo mais la semaine d'après vous allez payer quinze euros donc en fait il n'y a pas de voilà, la grande distribution elle est là pour perdre les repères d'achat du consommateur. » (E 2)

1.3. La baisse de la consommation de viande : une nécessité reconnue par les éleveurs bio

Un consensus semble émerger parmi les éleveurs : la nécessité de repenser notre consommation de viande. Tous s'accordent sur le fait qu'il deviendra indispensable de manger moins de viande, mais de meilleure qualité afin de préserver l'environnement, comme Christophe qui souligne son propre engagement à inclure régulièrement des repas végétariens dans son régime alimentaire et Wilfried (E 20), qui a mentionné avoir été végétarien durant 25 ans avant de reconsommer de la viande de façon très occasionnelle.

Christophe : « C'est important de manger moins de viande parce qu'on en mange trop aujourd'hui, on marche sur la tête c'est pas possible, donc il faut qu'on en mange moins, par contre

il faut en manger de la bonne et moi je fais partie de ceux qui font régulièrement des repas végétariens, je le dis ouvertement. » (E 14)

Riwal : *« Il va falloir diminuer drastiquement notre consommation de viande pour préserver l'environnement et notre société, on devrait consommer de la viande comme on consomme du vin, le dimanche avec des copains, c'est un peu comme ça que je vois la chose et non de manière industrielle. » (E 1)*

Ils soulignent également que les exploitations biologiques, bien qu'essentielles pour une agriculture durable et respectueuse de l'environnement, ne pourront pas répondre à la demande totale de viande, même en cas de réduction de la consommation. Toutefois, un soutien accru des consommateurs à ce modèle pourrait inciter d'autres éleveurs à se tourner vers l'agriculture biologique, la rendant plus accessible et ainsi plus rentable.

Antoine : *« Au lieu d'en consommer tous les jours, tu en consommes plus que 2 fois par semaine. De toute façon on sera plus capable de tout produire mais ça va peut-être donner de l'élan à des gens de se dire en fait ce modèle il est viable, économiquement il est intéressant, c'est ce que demande l'environnement, c'est ce que demande la société » (E 2)*

Finalement, selon eux, le modèle actuel arrive à bout de souffle en termes environnementaux. Riwal insiste sur la nécessité de changer avant de subir les conséquences inévitables.

Riwal : *« Soit on va anticiper le changement, soit on va le subir et à un moment donné peut être que le subir va être notre mode de changement. » (E 1)*

Groupe 3 : Sous-groupe 3. Du conventionnel au biologique : les défis de la conversion

Quatre éleveurs rencontrés ont choisi de se reconvertir en élevage biologique, tous partageant des objectifs communs : l'éthique et l'autonomie. Au sein de ce sous-groupe, deux catégories se distinguent. Deux éleveurs ont d'abord pratiqué l'agriculture conventionnelle pendant plusieurs années avant de se tourner vers le bio, tandis que deux autres ont choisi de convertir l'exploitation familiale de leurs parents aux pratiques biologiques au moment de leur installation.

1. Durabilité, autonomie et éthique : les moteurs de la conversion vers l'agriculture biologique

En ce qui concerne les éleveurs ayant succédé à leurs parents au sein de l'exploitation familiale basée sur une production industrielle, il était inconcevable de perpétuer l'activité sous cet angle. Ainsi, leurs motivations sont purement éthiques, cherchant à aligner leurs pratiques avec leurs convictions personnelles en faveur d'une agriculture durable, plus respectueuse de l'environnement et du bien-être animal.

Riwal : « *Plutôt crever que de revenir en conventionnel.* » (E 1)

Pour les deux autres éleveurs, outre les aspects environnementaux et éthiques associés à la production biologique, il s'agit également d'une opportunité de surmonter des difficultés financières rencontrées dans le modèle productiviste traditionnel. Ces éleveurs ont réalisé que le modèle conventionnel ne fournissait pas les bénéfices attendus, et ont perçu l'élevage biologique comme une voie plus prometteuse vers la rentabilité et la durabilité à long terme de leurs exploitations. En effet, ces exploitations de taille moyenne, à l'origine possédant 170 truies (E4) et 120 truies (E14) se sont retrouvées confrontées à des perspectives limitées. Elles devaient soit s'agrandir pour rester compétitives, soit se tourner vers l'élevage biologique.

Maryline exprime sa frustration face à un système qui impose une pression constante pour augmenter la production sans que les revenus ne suivent. Elle critique le fait que l'objectif principal semble être d'accroître la quantité produite à tout prix, non pas pour améliorer sa propre situation, mais pour maintenir des prix bas sur le marché. Selon elle, cette dynamique a transformé son activité en une sorte d'« usine à broyer », où les exigences incessantes de productivité l'ont épuisée.

Maryline : « *Il faut être tout le temps meilleur, meilleur, meilleur mais en fait tu te rends compte qu'il faut tout le temps produire plus, plus, plus, pas pour que tu sois mieux mais que le produit soit toujours moins cher enfin bref c'est une usine à broyer.* » (E 4)

Christophe a également souligné les limites de la production intensive en termes de rentabilité économique. Il a constaté qu'en agriculture biologique, même avec une production moindre, les éleveurs parvenaient à générer des revenus plus élevés.

Christophe : « *On a compris qu'il y avait des gens qui travaillaient deux fois moins que nous, qui produisaient deux fois moins que nous et qui gagnaient plus, ça nous a fait réfléchir.* » (E 14)

Ces deux exploitations établies, en 2000 pour l'une (E 4) et reconvertie en 2019, et installée en 1989 et reconvertie en 2009 pour l'autre (E 14), ont également pris leur décision pendant une période où les consommateurs manifestaient un fort intérêt pour les produits biologiques. Aujourd'hui, malgré les difficultés financières persistantes suite à la crise du porc bio, aucun de ces éleveurs ne regrette leur choix.

Antoine : « *Moi je me suis installé quand le bio allait très bien, quand on parlait que de bio et que quand on ne s'installait pas en bio, on était un peu con, aujourd'hui j'aurais peut-être un regard un peu différent mais après il ne faut pas écouter les critiques, en fait voilà quand on est parti dans un système, il faut l'assumer, et puis il faut faire avec ses avantages et ses inconvénients.* » (E 2)

2. La restructuration des exploitations : défi majeur dans la conversion

La conversion vers l'agriculture biologique a impliqué des restructurations majeures au sein de ces exploitations. Ces changements ont nécessité des investissements considérables pour répondre aux exigences spécifiques de la production biologique. Parmi les défis les plus importants figure la réorganisation des installations et du bâti, car les pratiques d'élevage diffèrent de celles de l'élevage conventionnel, il est donc nécessaire d'adapter l'espace accordé à chaque animal.

Antoine : « *En bio, ils ont 3 fois plus de places* » (E 2)

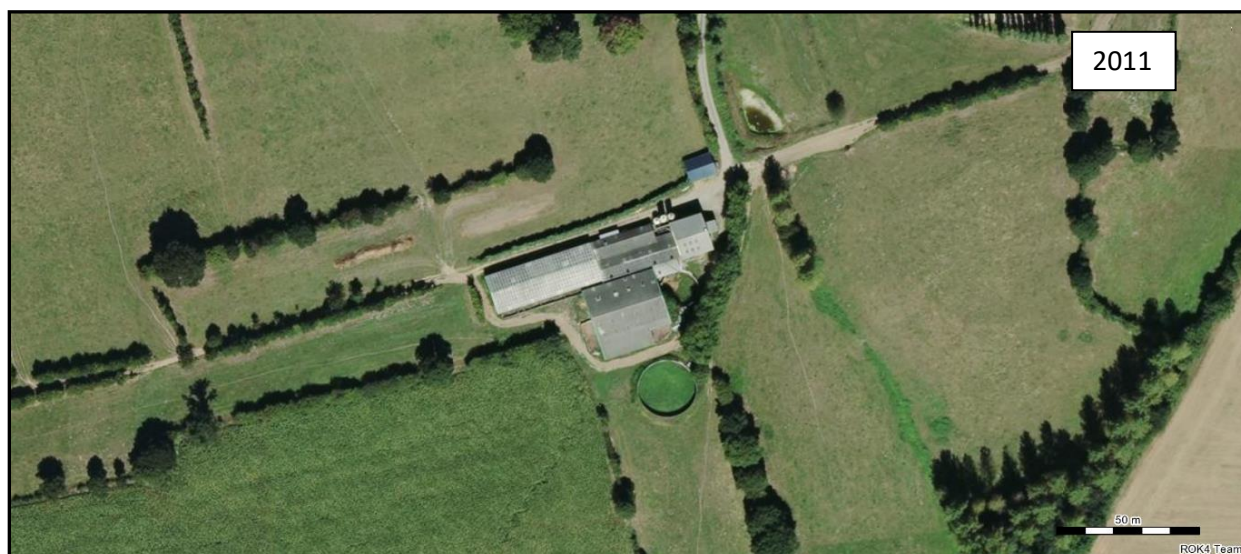
Cela peut entraîner la construction de nouvelles installations ou la rénovation des infrastructures existantes pour garantir des conditions de vie conformes aux exigences biologiques. Ainsi, la conversion vers l'agriculture biologique requiert des investissements importants et des réaménagements structurels pour s'adapter aux nouvelles pratiques et normes de production, ce qui demande également beaucoup de temps.

Riwal : « *Il m'a fallu quasiment un an et demi d'administratif et puis un an et demi de travaux pour passer la ferme de conventionnelle à bio.* » (E 1)

De plus, le cheptel est souvent réduit lors de la conversion vers l'agriculture biologique, car il est difficile de loger un grand nombre d'animaux dans les exploitations biologiques, qui demandent plus d'espace. Cette transition impose une gestion plus précise des effectifs et une adaptation des pratiques afin de respecter les normes biologiques.

Maryline : « *On est passé de 170 truies en conventionnels à 70 en bio avec 500 000 euros à peu près d'investissements.* » (E 4)

Figures n° 41 et n° 42 : Restructuration du bâti (E14)



Réalisation : E. Mercier, mai 2024.

La photographie d'aujourd'hui témoigne de la restructuration de l'exploitation à l'heure de la reconversion en bio. Afin de subvenir à cette transformation, la ferme a dû rénover ses bâtiments mais également en construire un nouveau.

Pour la partie rénovation, le bâtiment principal a été ouvert à plusieurs endroits afin d'y aménager des courettes extérieures, auparavant lieu d'engraissement fermé.

Concernant le nouveau bâtiment, il fut créé de toute pièce pour en faire l'espace maternité qui nécessitait également la mise en place de courettes extérieures.

Figure 43 : Nouveau bâtiment maternité



Figure 44 : Bâtiment engraissement réaménagé par des ouvertures sur l'extérieur



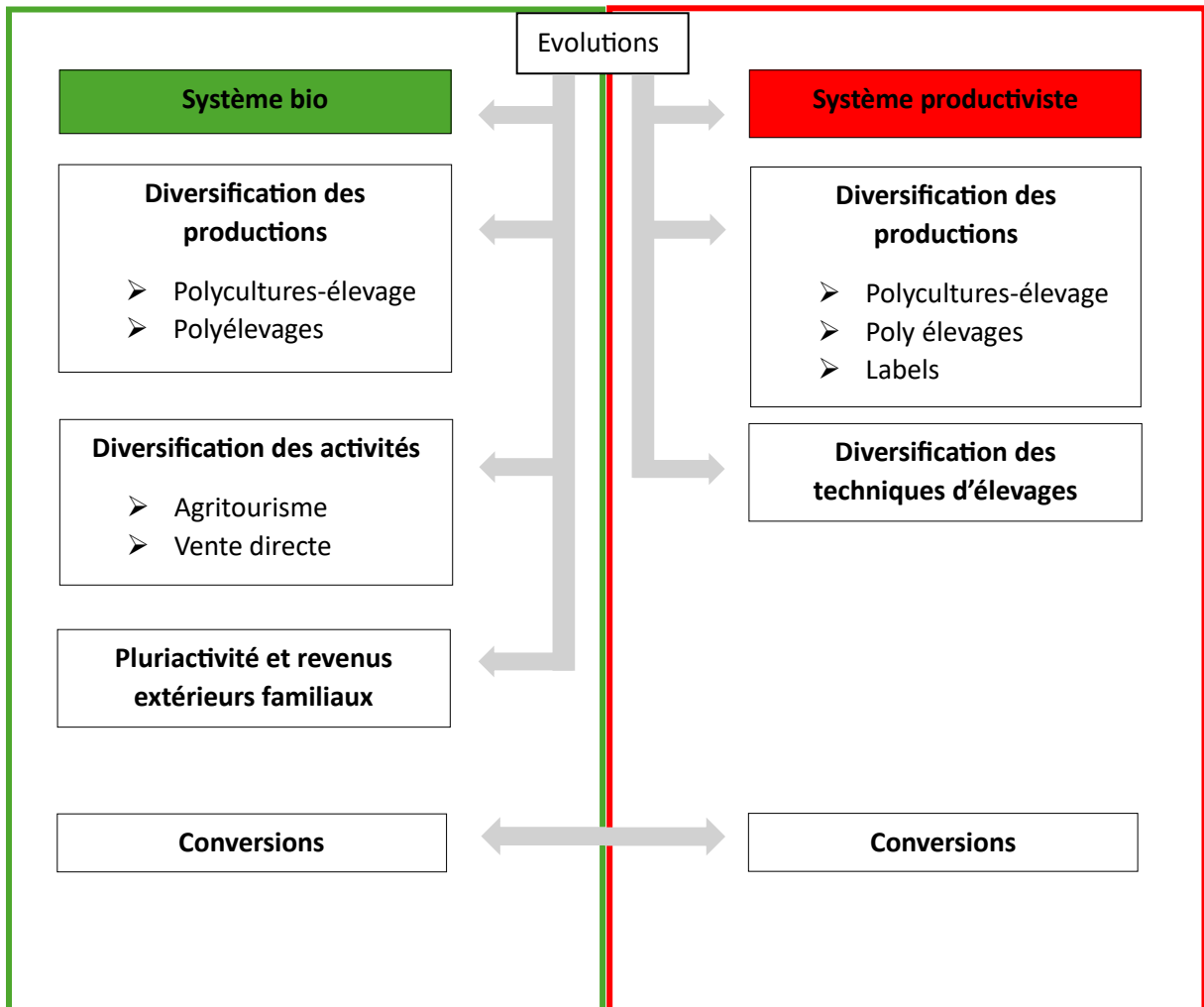
E.Mercier, mars 2024.

Évolutions des élevages porcins en France : synthèse de l'enquête

Les dynamiques actuelles de l'élevage porcin reflètent une nette polarisation des projets. D'un côté, on observe une tendance à la création de petits ateliers, privilégiant des approches telles que le bio et les circuits courts. De l'autre côté, on observe une expansion des grands élevages conventionnels. De plus, certains de ces grands élevages cherchent à se différencier pour répondre aux nouvelles attentes du marché. Cette spécialisation croissante laisse de côté les élevages de taille intermédiaire (entre 100 et 200 truies). En conclusion, certaines exploitations choisissent de se convertir au bio et de suivre une vision alignée avec le système agricole et les valeurs éthiques de l'exploitant, tandis que d'autres préfèrent maintenir un élevage conventionnel afin de bénéficier de la main-d'œuvre salariée et de maximiser leurs revenus.

Dans les deux cas, que ce soit dans les exploitations conventionnelles ou biologiques, il existe une forte volonté de cohérence, tant dans les pratiques agricoles que dans les modes de vie des exploitants. Les exploitants issus de grandes structures considèrent le temps libre comme un nouvel enjeu dans le secteur agricole. Ils cherchent à se ménager du temps en organisant des rotations avec leurs salariés pour prendre des vacances et des week-ends. En revanche, pour les exploitations de petite taille, bien que le manque de moyens et de main-d'œuvre pose problème en termes de temps libre, ces pratiques sont davantage en phase avec les modes de vie des exploitants et leurs visions d'avenir dans l'agriculture.

Figure 45 : Les évolutions de la production porcine



Réalisation : E.MERCIER, mai 2024.

- Voie conventionnelle
- Voie biologique

CARNET PHOTOGRAPHIQUE

Aucune photographie n'a pu être prise à l'intérieur des élevages conventionnels. Ainsi, pour permettre au lecteur de mieux comprendre les pratiques de l'élevage conventionnel, nous avons utilisé quelques photographies provenant de sites spécialisés, qui ressemblent aux élevages visités.

Figure 46 : Bâtiment extérieur d'un élevage conventionnel (E 11)



E. MERCIER, mars 2024

Ce bâtiment, particulièrement moderne, est un exemple typique de l'infrastructure utilisée dans l'élevage porcin. Il présente une structure rectangulaire construite avec des matériaux contemporains qui assurent à la fois fonctionnalité et durabilité. Les murs extérieurs sont généralement en métal ou en béton, offrant une isolation efficace. Ces bâtiments ont souvent peu ou pas de fenêtres, mais sont équipés de systèmes de ventilation sophistiqués qui permettent une bonne circulation de l'air et une régulation optimale de la température à l'intérieur.

Figure 47 : Espace maternité d'un élevage conventionnel



3trois3

La salle de maternité accueille les truies en générale une semaine avant la mise bas. Pour une durée d'environ 3 à 4 semaines, les truies et les porcelets sont réunis. Les truies sont « bloquées » au sein de barre métallique.

Figure 48 : Salle de post sevrage



Journal paysan breton

Le sevrage consiste à séparer les porcelets de la mère. Les porcelets sont transférés en salle de post-sevrage pour une durée de 6 à 8 semaines tandis que la truie est emmenée en verraterie pour être inséminé et entamer un nouveau cycle.

Figure 49 : Salle d'engraissement



Réussir - Techporc

A l'issue du post sevrage, les porcs vont être transférés dans des unités d'engraissements. Espaces dans lesquels ils vont rester 3 à 4 mois avant d'être envoyé à l'abattoir.

Figure 50 : Bâtiment extérieur d'un élevage biologique sur paille (E 2)



E. MERCIER, février 2024.

Les bâtiments d'élevage biologique possèdent des aménagements spécifiques. Ces installations comprennent plusieurs ouvertures sur l'extérieur, permettant aux cochons d'avoir accès à des courettes ou enclos extérieurs. Les animaux peuvent ainsi entrer et sortir à leur guise, ce qui leur offre une certaine liberté de mouvement et leur permet de bénéficier de l'air frais et de la lumière naturelle. Dans cet élevage, les courettes extérieures n'ont pas de toit, conformément aux nouvelles exigences du cahier des charges en vigueur à partir du 31 décembre 2024.

Figure 51 : Courette extérieure d'un élevage biologique sur paille (E 1)



E. MERCIER, février 2024.

Contrairement à l'élevage précédent, celui-ci témoigne de l'état initial des courettes avant les nouvelles mises aux normes. Pour cet éleveur, cette modification des structures, qui implique de retirer les toits des courettes extérieures, représente une difficulté financière majeure. N'ayant pas encore fini de payer son bâtiment, devoir déjà procéder à des changements importants constitue une contrainte significative.

Figure 52 : Espace maternité et sevrage d'un élevage biologique sur paille (E 14)



E. MERCIER, mars 2024.

Les bâtiments de maternité biologiques, contrairement aux bâtiments de maternités conventionnels, permettent aux truies de vivre librement sans être contenues par des barres en métal. Les truies et leurs porcelets bénéficient également d'un accès à une courette extérieure.

Figure 53 : Espace de post sevrage d'un élevage biologique sur paille (E 5)



E. MERCIER, février 2024.

Espaces de post-sevrage où les porcelets disposent d'un environnement équipé d'une lampe chauffante pour maintenir des conditions optimales de chaleur et de confort.

Figure 54 : Parcs extérieurs d'un élevage en plein air (E 16)



E. MERCIER, février 2024.

Cet élevage pratique l'élevage en plein air. Cette photographie montre un des parcs dédiés aux cochons. Des rotations sont effectuées pour permettre à la terre de se régénérer et à l'herbe de pousser, assurant ainsi un environnement durable et sain pour la terre et les animaux. Les parcs sont équipés de petites cabanes accessibles aux cochons, leur offrant un abri contre les intempéries.

Figure 55 : Parcs extérieurs d'un élevage en plein air (E 7)



E. MERCIER, février 2024.

Figure 56 : Parcs extérieurs d'un élevage en plein air (E 5)



E. MERCIER, février 2024.

Cet élevage pratique l'élevage en plein air. Ce parc, contrairement à d'autres, n'a pas de cabanes car les cochons sont rentrés dans le bâtiment tous les soirs ou lorsque le temps n'est pas adapté. Cette méthode permet aux cochons de profiter de l'extérieur tout en ayant la sécurité et le confort du bâtiment pour la nuit et en cas de mauvaises conditions météorologiques.

Figure 57 et 58 : panneaux de communication de la vente directe (E 7 / E 2)



E. MERCIER, février 2024.



E. MERCIER, février 2024.

Ces panneaux de communication situés sur des axes routiers proches des fermes indiquent l'emplacement des fermes et les horaires liés à la vente directe. Ils servent à informer les passants et les automobilistes des possibilités d'acheter directement des produits fermiers.

Figure 59 et 60 : Lieux de ventes à la ferme (E 16 / E 12)



E. MERCIER, mars 2024.



E. MERCIER, mars 2024.

Locaux de vente directe à la ferme, installés dans des garages, ouverts au public les vendredis de 17h à 19h.

Figure 61 : Trackers solaires (E 15)



E. MERCIER, mars 2024.

Trackers solaires permettant de réduire la consommation d'énergie dans les exploitations porcines, où les bâtiments sont connus pour leur haute demande énergétique. Grâce à ces dispositifs, l'énergie solaire est captée de manière optimale tout au long de la journée, contribuant ainsi à des économies significatives et à une gestion plus durable des ressources

CONCLUSION GENERALE

Cette filière en constante évolution et adaptation ne doit cesser de se réinventer. Cela implique des changements au sein même de la filière en raison des dynamiques socio-économiques modernes, mais également des évolutions au sein des territoires.

Notre recherche a mis en lumière les défis et mutations que cette filière doit affronter. Les résultats sont significatifs, révélant l'impératif d'une adaptation continue pour répondre aux pressions économiques et environnementales actuelles. En particulier, notre étude a montré des perspectives nouvelles adoptées par les éleveurs pour une gestion plus durable et résiliente. Ces résultats comblent une lacune dans la recherche, liée au manque de visibilité et de ressources de cette pratique, pourtant au centre de nombreux débats. Ainsi, entrer dans ces exploitations et comprendre leur fonctionnement a permis de lever le voile sur une filière souvent méconnue.

Finalement, nous avons analysé les transformations de la filière sous plusieurs angles et à différentes échelles : d'abord à l'échelle territoriale pour comprendre les nouvelles dynamiques associées, puis au cas par cas, en fonction des choix individuels de chaque éleveur.

À l'échelle territoriale, cette filière a connu de nombreux renouvellements. Passant d'un modèle « hors sol » à une intégration complète dans le territoire, la production fourragère et la gestion du lisier sont devenues essentielles pour la pérennité des exploitations, révélant ainsi les limites de l'internationalisation du marché.

Au cas par cas, il est évident que le modèle établi dans les années 60 montre des signes d'essoufflement, notamment en raison de difficultés financières. De plus en plus, des élevages non conventionnels apparaissent pour relever ces défis et répondre aux aspirations personnelles des éleveurs. Cependant, ces initiatives se heurtent également à des obstacles économiques en raison du manque de soutien des consommateurs, des pouvoirs publics et des politiques gouvernementales.

Toutefois, il est important de reconnaître les limites de notre travail. Il est difficile de tirer des généralités au vu du petit échantillon étudié. Néanmoins, cela permet tout de même de montrer ces nouvelles dynamiques. Par ailleurs, l'abondance d'informations n'a pas permis d'approfondir chaque sujet, car il s'agit d'une analyse plutôt globale. Pour aller plus en profondeur, il aurait fallu choisir une ou plusieurs thématiques précises. Il est également important de reconnaître l'absence de lien régulier avec la dimension géographique dans certains sujets, ce qui peut parfois orienter mon travail

vers une analyse plus sociologique. Ces limites doivent être prises en compte lors de l'interprétation des résultats et ouvrent la voie à des recherches complémentaires.

À la lumière de nos conclusions, plusieurs pistes de recherche futures émergent. Il serait pertinent d'approfondir cette analyse en intégrant le point de vue des consommateurs, puisqu'ils apparaissent comme les acteurs principaux des dynamiques émergentes au sein des élevages. C'est le consommateur qui tire les rênes des règles du marché. Ainsi, des études plus détaillées sur les comportements d'achat dans la vente directe et les grandes surfaces pourraient soulever des thématiques précieuses sur les conditions et les attentes liées à la mutation de cette filière.

BIBLIOGRAPHIE

❖ Ouvrages

- Charvey, J.-P. (2008). *Produire pour nourrir les hommes*. Editions Sedes.
- Fumey, G. (2023). *Géopolitique de l'alimentation*. Editions Sciences Humaines.
- Legendre, N. (2023). *Silence dans les champs*. Editions Arthaud.
- Le Roy, P. (1994). *La politique agricole commune*. Editions Economica.
- Marzio, A. (2018). *Innovons dans le cochon !*. Editions L'harmattan.
- Institut Culturel de Bretagne. (2004). *Agriculture et agroalimentaire en Bretagne*. Institut Culturel de Bretagne.
- Reghezza-Zitt, M. (2017). *La France dans ses territoires*. Armand Colin.
- Cornette, J. (2005). *Histoire de la Bretagne et des Bretons*. Editions Points.

❖ Thèses

- Canevet, C. (1992). *Le modèle agricole breton : Histoire et géographie d'une révolution agro-alimentaire* [Thèse, Université Rennes 2]. Presses universitaires de Rennes.
- Diry, J.P. (1985). *L'industrialisation de l'élevage en France : Economie et géographie des filières avicoles et porcines* [Thèse, Université de Clermont Ferrand]. Editions ophrys.
- Fremont, A. (1967). *L'élevage en Normandie* [Thèse, Université de Caen]. Presses universitaires de Caen.

❖ Mémoire

- Legentil, U. (2016). *Les stratégies d'adaptation des éleveurs laitiers à la fin des quotas : Etude réalisée dans le Sud-Manche* [Mémoire, Université de Caen]. HAL.

❖ Atlas

- Buleon, P. (2006). *Atlas de la Basse Normandie*. Editions autrement, 120p.
- Charvet, J.P. (2018). *Atlas de l'agriculture*. Editions autrement, 95p.

❖ Dictionnaire

- Brunet, R. (1993). Bassin. Dans *Les mots de la géographie : Dictionnaire critique*.
- Brunet, R. (1993). Production. Dans *Les mots de la géographie : Dictionnaire critique*.

❖ Articles

- Canevet, C. (1981). Le recensement général de l'agriculture de 1980. *Norois*, (111), 413-419.
https://www.persee.fr/doc/noroi_0029-182x_1981_num_111_1_3981

Delanoue, E., & Roguet, C. (2015). Acceptabilité sociale de l'élevage en France : recensement et analyse des principales controverses à partir des regards croisés de différents acteurs. *INRAE Productions Animales*, 28(1), 39-50.

<https://doi.org/10.20870/productions-animales.2015.28.1.3009>

Deplaupe, M.-O. (2020). La filière porcine vue par les statistiques (2) : L'élevage porcin en France au temps du « Plan de rationalisation de la production porcine » (1970-1981). *Hypotheses*.

<https://doi.org/10.58079/tr9j>

Gerber, P. J., Steinfeld, H., Henderson, B., Motter, A., Opio, C., Dijkam, J., Falcucci, A., & Tempio, G. (2013). Tackling climate change through livestock – A global assessment of emissions and mitigation opportunities. *Food and Agriculture Organization of the United Nations*, 1-139.

<https://www.fao.org/4/i3437e/i3437e.pdf>

Martel, G., Depoudent, C., Roguet, C., Gallot, S., & Pineau, C. (2012). Le travail des éleveurs avicoles et porcins : une grande diversité de stratégies, d'attentes, de durée et de productivité. *INRAE Productions Animales*, 25(2), 113-125.

<https://doi.org/10.20870/productions-animales.2012.25.2.3202>

Plumecoq, G., Debril, T., & Duru, M. (2018). Caractérisation socio-économique des formes d'agriculture durable. *Économie Rurale*, (363), 99-120.

<https://hal.inrae.fr/hal-02620900>

Roguet, C. (2023). Evolution, diversité et typologie des exploitations porcines en France : enseignements du recensement agricole de 2020, comparaison aux recensements de 2010 et 2000. *Ifip*, 1-6.

<https://ifip.asso.fr/documentations/43932-Evolution,-diversit%C3%A9-et-typologie-des-exploitations-porcines-en-France:-enseignements-du-recensement-agricole-de-2020,-comparaison-aux-recensements-de-2010-et-2000=-Evolution,-diversity-and-typology-of-pig-farms-in-France:-lessons-from-the-2020-agricultural-census-and-comparison-with-the-2010-and-2000-censuses/>

Roguet, C. (2017). Evolution des exploitations porcines en France depuis 2008 : Effets des contraintes économiques et réglementaires et conséquences sur le potentiel de production. *Ifip*, 1-18.

<https://ifip.asso.fr/documentations/35319-evolution-des-exploitations-porcines-en-france-depuis-2008-effets-des-contraintes-economiques-et-reglementaires-et-consequences-sur-le-potentiel-de-production/>

Roguet, C., Gaigné, C., Chatellier, V., Cariou, S., Carlier, M., Chenut, R., & Perrot, C. (2015). Spécialisation territoriale et concentration des productions animales européennes : état des lieux et facteurs explicatifs. *INRAE Productions Animales*, 28(1), 5-22.

<https://doi.org/10.20870/productions-animales.2015.28.1.3007>

❖ Articles de journal

Dumarche, B. (2024). La Bretagne produit 56 % du cochon français. *Actu.fr*.

https://actu.fr/bretagne/lannion_22113/la-bretagne-produit-56-du-cochon-francais_60882680.html

Garric, A. (2016). Enquête chez les forçats des abattoirs. *Le Monde*.

https://www.lemonde.fr/planete/article/2016/06/28/les-saigneurs-desabattoirs_4960064_3244.html

❖ Dossiers d'informations

- Agreste. (2020). *En France, la consommation de viande se modifie fortement entre 1960 et 2018*. 56p.
- Agreste. (2022). *Recensement agricole 2020, Age des exploitants et devenir des exploitations*. 4p.
- Bio en Normandie. (2022). *Filière porcine bio en Normandie*. 4p.
- Chambres d'agriculture de Bretagne. (2021). *Les emplois directs dans les filières agricoles et agroalimentaires bretonnes en 2020*. 2p.
- Chambre d'agriculture de Normandie. (2019). *Emploi et formation en production porcine en Normandie*. 4p.
- Draaf Bretagne. (2016). *Tableaux de l'agriculture bretonne*. 87p.
- Draaf Bretagne. (2022). *Filière porcs*. 2p.
- France Agri Mer. (2020). *Compétitivité de la filière française*. 25p.
- France Agri Mer. (2022). *Viande porcine : fiche filière*. 2p.
- GFI. (2020-2022). *France : Aperçu du marché de la vente au détail des aliments d'origine végétale*. 22p.
- INAPORC. *Plan de la filière porcine française*. 40p.
- INSEE. (2015). *Le Grand Ouest, premier bassin de production et de transformation de viande de France*. 4p.
- Observatoires. (2024). *Le Porc en Normandie*. 3p.
- Reussir. (2024). *Les 7 chiffres clés de la filière porcine bretonne*.
- Techporc. (2018). *Comment répondre aux attentes sociétales croissantes ?*. 68p.
- 3trois3. (2023). *Evolution et diversités des exploitations porcines en France*.

❖ Webographie

- AGRESTE – recensement agricole.** URL : agreste.agriculture.gouv.fr
- Agence bio.** URL : agencebio.org
- Bigard.** URL : bigard.com
- Carrefour.** URL : carrefour.com
- Chambre d'Agriculture de Bretagne.** URL : bretagne.chambres-agriculture.fr
- Chambres d'Agriculture de Normandie.** URL : chambre-agriculture-normandie.fr
- Cooperl.** URL : Cooperl.com
- France Agri Mer.** URL : franceagrimer.fr

Happyvore. URL : happyvore.com

IFIP – institut du porc. URL : ifip.asso.fr

INSEE. URL : insee.fr

Le porc français. URL : leporc.com

Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. URL : agriculture.gouv.fr

Observatoire des territoires. URL : observatoire-des-territoires.gouv.fr

Pleinchamp. URL : pleinchamp.com

Produire bio. URL : produire-bio.fr

3trois3 – communauté professionnelle porcine. URL : 3trois3.com

❖ Podcast

Leraud, I. (2016). Dans les yeux des porcs. *France Culture*. 28 min.
<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-pieds-sur-terre/dans-les-yeux-des-porcs>

Leraud, I. (2016). Des usines à viande. *France Culture*. 28 min.
<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-pieds-sur-terre/des-usines-a-viande>

❖ Vidéos d'archives

Ina. (1927). *L'élevage du porc par les méthodes modernes*. [Vidéo en ligne].
<https://www.ina.fr/ina-eclair-actu/video/vdd10045608/l-elevage-du-porc-par-les-methodes-modernes>

Ina. (1966). *Le futur de l'élevage : l'élevage industriel*. [Vidéo en ligne].
<https://www.ina.fr/ina-eclair-actu/video/i05059617/le-futur-de-l-elevage-l-elevage-industriel>

Ina. (2001). *Nitrates dans l'eau*. [Vidéo en ligne].
<https://www.ina.fr/ina-eclair-actu/video/1802598001021/nitrates-dans-l-eau>

Ina. (2019). *Élevage intensif : les premières dénonciations*. [Vidéo en ligne].
https://www.ina.fr/ina-eclair-actu/video/s851341_001/elevage-intensif-les-premieres-denonciations

Ina. (2023). *Quand la France rêvait d'élevage industriel*. [Vidéo en ligne].
https://www.ina.fr/ina-eclair-actu/video/s1279099_001/quand-la-france-revait-d-elevage-industriel

LISTE DES FIGURES

Figure 1 (schéma) : Effets de la libéralisation économique sur les élevages	15
Figure 2 (graphique) : Evolution du nombre d'exploitations porcines et de l'effectif porcin entre 1970 et 2020	16
Figure 3 (tableau) : Surface moyenne à disposition d'un porc selon son poids	17
Figure 4 (photographie) : Cases en caillebotis au sein d'un élevage porcin	18
Figure 5 (schéma) Schéma synthétique d'une exploitation conventionnelle	19
Figure 6 (illustration) : L'élevage d'hier et d'aujourd'hui	20
Figure 7 (schéma) : Organisation de la filière porcine	22
Figure 8 (tableau) : Evolution de la performance des exploitations entre 1960 et 2020	23
Figure 9 (graphique) : La consommation de viande en France entre 1965 et 1980	25
Figure 10 (photographie) : Plage d'Hillion dans les Côtes d'Armor	28
Figure 11 (photographie) : Plage d'Hillion fermée pour présence d'algues vertes	28
Figure 12 (graphique) : Evolution de la concentration en nitrates des rivières en Bretagne entre 1971 et 2021	28
Figure 13 (graphique) : Evolution du nombre de porcs biologiques abattus en tête entre 2005 et 2022	31
Figure 14 (photographie) : Substitut de jambon « La vie »	33
Figure 15 (carte) : Effectifs de porcins en 2021	39
Figure 16 (carte) : Points d'abattage de porcs en Normandie et en Bretagne	40
Figure 17 (carte) : Localisation communale des zones d'études	44
Figure 18 (graphique) : Effectifs de porcs par département en 2022	48
Figure 19 (carte) : Densité de porcins en 1970 et 2020 par commune	49
Figure 20 (tableau) : Typologie des exploitations porcines en Normandie	51
Figure 21 (graphique) : Abattage et production de porcs de 2017 à 2022 en Normandie	59
Figure 22 (article de journal) : Pénurie d'abattoirs pour le porc fermier	59
Figure 23 (tableau) : Capacités de production de l'alimentation des élevages conventionnels	62
Figure 24 (carte) : Exemple d'une exploitation moderne associant production fourragère et gestion du lisier	66

Figure 25 (schéma) : Schéma d'une exploitation conventionnelle moderne	67
Figure 26 (encadré) : L'élevage conventionnel et l'élevage biologique	74
Figure 27 (schéma) : Analyse par groupe adapté de Therond et al (2017)	78
Figure 28 (graphique) : Les enjeux soulevés par les éleveurs concernant l'avenir de la filière	82
Figure 29 (photographie) : Rayon viande Leclerc, mise en avant de l'origine et de l'éleveur	92
Figure 30 (carte) : Répartition géographique des ventes directes (E 11)	94
Figure 31 (photographie) : Case contentionnée	97
Figure 32 (photographie) : Case bien-être	97
Figure 33 (photographie) : Bâtiment d'élevage label rouge (E 18)	100
Figure 34 (photographie) : Bâtiment d'élevage label rouge (E 18)	100
Figure 35 (nuage de mots) : Les motivations à l'installation	104
Figure 36 (photographie) : Fabrique d'aliment à la ferme	105
Figure 37 (graphique) : Mode de commercialisation des produits adoptés par les 4 éleveurs	107
Figure 38 (carte) : Les territoires de la production biologique	110
Figure 39 (flyers) : Flyers de présentation de la ferme	113
Figure 40 (graphique) : Taux d'évolution annuelle des ventes de produits alimentaires porcins bio	117
Figure 41 (photographie) : Restructuration du bâti (E 14)	124
Figure 42 (photographie) : Restructuration du bâti (E 14)	124
Figure 43 (photographie) : Nouveau bâtiment maternité	125
Figure 44 (photographie) : Bâtiment d'engraissement avec accès extérieur réaménagé par des ouvertures sur l'extérieur	125
Figure 45 (schéma) : Les évolutions de la production porcine	127
Figure 46 (photographie) : Bâtiment extérieur d'un élevage conventionnel	130
Figure 47 (photographie) : Espace maternité d'un élevage conventionnel	131
Figure 48 (photographie) : Salle de post sevrage	131
Figure 49 (photographie) : Salle d'engraissement	132
Figure 50 (photographie) : Bâtiment extérieur d'un élevage biologique sur paille (E 2)	133
Figure 51 (photographie) : Courette extérieure d'un élevage biologique sur paille (E 1)	134
Figure 52 (photographie) : Espace maternité d'un élevage biologique sur paille (E 14)	135
Figure 53 (photographie) : Espace de post sevrage d'un élevage biologique sur paille (E 5)	136

Figure 54 (photographie) : Parcs extérieurs d'un élevage en plein air (E 16)	137
Figure 55 (photographie) : Parcs extérieurs d'un élevage en plein air (E 7)	138
Figure 56 (photographie) : Parcs extérieurs d'un élevage en plein air (E 5)	138
Figure 57 (photographie) : Panneaux de communication de la vente directe	139
Figure 58 (photographie) : Panneaux de communication de la vente directe	139
Figure 59 (photographie) : Lieux de ventes à la ferme	139
Figure 60 (photographie) : Lieux de ventes à la ferme	139
Figure 61 (photographie) : Trackers solaires (E 15)	140

ANNEXES

ANNEXE 1 : Guide d'entretien

Nos interventions

Présentation de ma recherche

Demande d'enregistrement

-Question de départ : *Pouvez-vous me décrire votre parcours de vie et votre exploitation ?*

-Motivations (installation, secteur géographique)

Écoute, intervention, relance

-Difficultés (sur l'exploitation, la filière en générale, rapport au territoire)

Écoute, intervention, relance

-Evolutions sur l'exploitation (déjà fait, en cours, projets futurs)

Écoute, intervention, relance

-Structures qui accompagnent l'élevage (alimentation, abattage, commercialisation, épandage)

Écoute, intervention, relance

-Intégration dans des réseaux de producteurs

Écoute, intervention, relance

-Question de fin : *Quels seraient pour vous les grands enjeux de l'avenir ?*

Discours des interrogés

- *Présentation de l'enquêté et de sa structure (Parcours de vie, âge, formation, structuration du ménage, ancienneté, cheptel, organisation de l'élevage)*
- *Contexte générale*

ANNEXE 2 : Tableau récapitulatif des entretiens

	Cheptel	Production / an	Circuit de commercialisation	Hectares disponibles pour l'alimentation des porcs	Part du lisier étendus sur l'exploitation	Part de l'alimentation produite sur l'exploitation	Lieu d'abattage	Lieu de transformation	Investissements	Motivations et enjeux futurs
E1	50 truies	800 / an	100 % : groupement bio direct	80 ha	80 % (20 % échange à moins de 15 km)	Production de 50% des céréales 50 % : axereal	St Brice en Cogles	Louvigné du désert	Passage du conventionnel au bio Nouveau bâtiment	<u>Motivations</u> -Environnement -Ethique -Maitriser l'amont et l'aval -Faire vivre la région <u>Enjeux</u> -Consommateurs -Manger moins mais mieux -Grande distribution
E2	112 truies	2 000 / an	80 % : groupement bio direct 20 % : vente directe -Magasin à la ferme	80 ha	80%	Production de 50% des céréales 50 % chez des agriculteurs bio dans un rayon de 60 km	<u>Vente directe</u> : Trégor à Plounévez-Moêdec <u>Groupement Bio direct</u> : St Brice en Cogles	Louvigné du désert	Ouverture des bâtiments Création de nouveaux bâtiments Boutique	<u>Motivations</u> - Cohérence - Maitriser l'amont et l'aval <u>Enjeux</u> - Commercialisation - Consommateurs - Environnement
E3	600 truies	16 500 / an	100% : groupement	230 ha	100 %	Fabrication de 50% des Céréales (50 % : Alifirme, nutrifirme)	Abattoir de Josselin (JPA)	Groupement	Case bien être Réseau enterré Acquisitions de terres	<u>Motivation</u> -Familiale <u>Enjeux</u> -BA -Environnement -Fabriquer l'aliment

E4	70 truies	1 200 / an	95% : groupement bio direct 5% vente direct	70 ha	100%	Production de 50 % des céréales 50 % : usine de Guingamp (Sanders)	<u>Vente directe</u> : Quintin <u>Bio direct</u> : St Brice en Cogles	<u>Vente directe</u> : À la ferme <u>Bio direct</u> : Louvigné du désert	Passage en label rouge Passage en bio Création de bâtiments Rénovation de bâtiments	<u>Motivation</u> - Lien à la terre <u>Enjeux</u> - Remise en cause du conventionnel - Commercialisation du bio - Manger moins et mieux
E5	60 truies	600 / an	20% vente direct - A la ferme - 2 marchés : Ploërmel, Josselin 80% : groupement Ercabio	32 ha de pâture 0 ha de culture	0% (Des maraichers à 10km et un ami a 50 km)	100% : agriculteur laitier à St Malo des trois fontaines (20 km)	<u>Vente directe</u> : Loudéac <u>Aircabio</u> : Saint Maixent	<u>Vente directe</u> : Quintin	Réaménagement des bâtiments Passage en bio	<u>Motivations</u> -Maintenir le monde paysan -Evoluer sur les conditions animales <u>Enjeux</u> -Commercialisation
E6	248 truies	6000 / an	Cooperl	130 ha	85% (15% à un producteur laitier)	40% produit à la ferme 60% Cooperl	Cooperl	Cooperl	Rampe pour enfouir le lisier Acquisition de terres	<u>Motivation</u> -Familiale <u>Enjeux</u> -Environnement -Bien-être animal -Consommateurs
E7	46 truies	320 / an	100% vente direct -A la ferme -4 marchés : Kiriqi, Pont l'abbé, Fouesnant, Quimper	84 ha	100 %	Production de 70% des céréales 30% : Agriculteurs dans l'est de la France	Abattoir municipal du Fou (60 km)	A la ferme		<u>Motivations</u> -Avoir la traçabilité parfaite -Environnement
E8	450 truies	12 000 / an	Bigard	300 ha	100 %	Fabrication de 70% des céréales	Bigard	Bigard	Acquisition de terres Construction de deux bâtiments	<u>Motivation</u> -Familiale <u>Enjeux</u>

										-Environnement -Marge
E 9	Post sevrage engraissement		Cooperl	0 hectare		100% Cooperl	Cooperl	Cooperl	Nouveau bâtiment	<u>Enjeux</u> -BA
E10	80 truies		Cooperl	0 hectares		100% Cooperl	Cooperl	Cooperl		<u>Enjeux</u> -BA
E11	120 truies		80% de vente direct -boucherie : 60 % -Leclerc Bayeux, Super U Gavray, Super U Molay-Littry, Super U Port en Bessin : 40 %	0 hectares	20 % autonome (80 % échanges paille fumier avec un voisin)	Le Gouessant	Abattoir de Kermené	Kermené	Vente directe Bâtiment neuf à l'installation <u>En cours :</u> Agrandissement x2 de la production	<u>Enjeux</u> Communication
E12	20 truies en plein air et 250 places d'engraisement en bâtiment Puis 30 truies Puis 8 truies	150 / an	100% vente direct -restauration privé, collective -marché	30% sur l'exploitation : fève, petit pois, triticale = 43 ha (20 ha attenant à la ferme) 1ha pour les truies	100% autonome	30% Reste de l'aliments désormais acheté en conventionnel (Morel aliments)	Abattoir de Carentan	La Haye-du-Puits	Ferme pédagogique Magasin vente direct Diversification des productions Arrêt du bio	<u>Motivation</u> -Changer de vie -Période d'engouement pour le bio -Consommateur -Bien-être animal ++ <u>Enjeux :</u> -Fermeture des abattoirs -Bien-être animal
E13	600 truies	6 000/ an	Leclerc	90 hectares de cultures envoyées à terre d'ici (Blé, Orge, Colza, Mais)		Terre d'ici	Kermené	Kermené Avant : AIM	Aucune envie pour le futur	<u>Motivations</u> -Être son propre patron -Exploitation familial solide financièrement -Aspect technique <u>Enjeux :</u> -Transmission -Répartition des marges

E14	De 120 truies à 55 truies (engraissement de la moitié : 500-600 cochons par an)	1 200/ ans	80% vente direct : -A la ferme -Restauration collective -Magasin spécialisé (biocoop) -Restauration privé -Grande surface (carrefour contact)	110 ha de pâture 20 ha de culture : triticales, féverole, orge, pois Arrêt du maïs à la conversion : très compliqué en bio	100% autonome	Achat a des agriculteurs (50 km)	Abattoir pour la vente en carcasse dans les magasins spécialisés : Carentan Abattoir pour la vente en directe : Prêt en Paille en Mayenne dépend de TEBA	Transformation St Hilaire (TEBA)	Ouvrir les bâtiments Créer un nouveau bâtiment maternité Vente directe Réduction des achats Réduction de la production	<u>Motivation :</u> -Autonomie -Prix de vente -On mangeait bio -Environnement au sens large -BAE <u>Enjeux :</u> -Fermeture des structures -Manger moins de viande
E15	250 truies		100% Agrial Saucisse de Morteau	1987 : mise en place de la culture de céréale 25 ha de maïs grain 40 ha de blé	Presque autonome + vente aux voisins	Groupement Agrial : saucisse Morteau Abattoir abera : le reste de sa production	Abattoir de St Brice en Cogles (Abera)		Création de la production porcine Agrandissement en 2013 pour le BA des truies Achat nouveau site Petit lait + race danoise : <u>En cours :</u> -Tracker solaire -éolienne -Diagnostic carbone de l'exploitation	<u>Motivation</u> -Familiale <u>Enjeux :</u> - Transmission
E16	10 truies		100% vente direct : -marché de producteurs (30%) -boucherie (30%) -restauration privé -magasin à la ferme	40 ha	100% autonome		Carentan	Saint aubin	<u>Projet :</u> -panneaux photovoltaïque Rénover le magasin de vente	<u>Motivations</u> -Passion pour l'animal -Être maitre de ses produits -Bien-être animal -Bien-être de l'éleveur -Autonomie

E17	230 truies	2 800 / an	Cooperl	Maïs : 55 hectares Blé : 19 hectares Colza : 13ha Féverole : 5 ha = 92 ha	95 % autonome (Manque 5-6 hectares : préteur)	Le gouessant	Cooperl	Cooperl	Bâtiment neuf : mise aux normes bien être Acquisition de terres Changement de groupement (agrial > cooperl)	<u>Motivation</u> -Passion <u>Enjeux</u> -Bien être de l'éleveur -Installation des jeunes
E18	220 truies en conventionnelles 150 truies en label rouge = 370 truies	6 000 / an	100 % Agrial -15 % : Lidl -25 % : saucisse de Morteau -25 % : jambons et saucissons secs près de Lyon -35 % : charcuterie en Bretagne	120 hectares	100 % autonome	Agrial	Evron	Agrial	Achat nouveau site : Un atelier Label Rouge (500 000 euros)	<u>Motivation</u> -Familiale <u>Enjeux</u> -Renouveler les générations -Changer les mentalités
E 19	120 truies		Cooperl	Pas de culture (trop d'investissement dans le système d'alimentation)	Echange	Cooperl	Cooperl	Cooperl	Création de la production porcine (quotas laitier) Changement de groupement (terre d'ici > Cooperl : BA) <u>En cours</u> : photovoltaïque	<u>Enjeux</u> -Bien être animal -Environnement
E 20	6 truies	45/an	100 % vente directe -Ferme collective (80%) -Epicerie -Restauration	10 hectares	100 % autonome	100% autonome	St Aubin d'Aubigné	A la ferme		<u>Motivations</u> -Ethique -Environnement -Bien être animale -Autonomie

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENT	3
SOMMAIRE.....	7
INTRODUCTION GENERALE.....	9
PARTIE I : ELEMENTS DE CADRAGE	11
Chapitre 1. Origines et évolutions de l'élevage porcin : une perspective historique.....	13
1.1. La PAC : histoire d'un chamboulement.....	13
1.2. Industrialisation et libéralisation du secteur agricole.....	14
1.3. Evolutions des techniques de production : les bâtiments d'élevage comme instruments de modernisation de la filière porcine dans la France des années 1970	17
1.4. La naissance des groupements de producteurs : un parti pris de l'industrialisation	21
1.5. La génétique porcine : partie intégrante de l'industrialisation	23
1.6. Les 30 glorieuses : une évolution socio – économique marquant l'évolution de la consommation de viande	24
Chapitre 2. Produire de la viande : une activité en débat.....	27
2.1. Défis environnementaux et modèle agricole : une remise en question.....	27
2.2. Le bien-être animal : nouveau défi pour la filière	29
2.3. Évolution des modes de consommation : vers de nouveaux marchés.....	30
2.3.1. L'essor de la production biologique.....	30
2.3.2. L'essor des alternatives végétales	31
Conclusion	34
Partie II. METHODOLOGIE.....	35
Chapitre 3. L'inscription dans un espace spécialisé dans la production porcine et d'un espace qui lui est périphérique	37
3.1. Les contours du bassin de production : choix du terrain.....	37
Chapitre 4. Une approche par la mixed-method.....	41
4.1. L'analyse de données quantitatives.....	41
4.2. L'approche qualitative : références bibliographiques	41
4.3. L'approche qualitative : l'enquête par entretiens	41
4.3.1. Phase d'entretien.....	42

PARTIE III : ANALYSE DES DISPARITES REGIONALES ENTRE PERIPHERIE ET CŒUR DU BASSIN	45
Chapitre 5. Fondements des spécialisations territoriales	47
5.1. Des évolutions temporelles et techniques.....	47
5.1.1. Le bassin de production breton : leader français de la production porcine	47
5.1.2. Le territoire Normand : la périphérie du bassin breton.....	48
5.1.3. Entre production intensive, préservation de race ancienne et élevage biologique	51
5.2. Des spécificités territoriales qui soulèvent des enjeux distincts	53
Chapitre 6. Forces et faiblesses des territoires : enjeux contemporains de la filière.....	55
6.1. L'intégration territoriale : Une dimension essentielle de la production porcine	55
6.1.1. L'impact structurant de la filière porcine sur les territoires : analyse des structures et des emplois générés	55
6.1.2. L'impact structurant de la filière porcine sur les territoires : analyse du lien des exploitants à la terre	60
6.1.2.1. Alimentation pour le cheptel	60
6.1.2.2. Gestion du lisier : pression foncière et environnemental	63
6.1.2.3. Transmission des exploitations.....	64
Conclusion	68
PARTIE IV. EQUILIBRE ENTRE COMPETITIVITE, TRANSITION ET ESSOR DU BIO : LES DEFIS DE L'AGRICULTURE MODERNE	69
Chapitre 7. Stratégie d'évolution et d'adaptation à la filière : méthodologie.....	71
7.1. Présentation de la méthode	71
7.2. Présentation de l'échantillon	72
Chapitre 8. Regards croisés sur les pratiques biologiques et conventionnelles	73
8.1. Elevages biologiques et conventionnels : des pratiques distinctes.....	73
8.2. Agriculteurs ou paysans : des éleveurs qui redéfinissent leur identité professionnelle	75
Chapitre 9. Analyse par groupe	77
Groupe 1. L'élevage conventionnel : la permanence du modèle dominant ?.....	79
Point statistique	79
1. Un souhait profond de perpétuer le modèle.....	79
2. Les groupements de producteurs : acteurs clés de l'économie porcine mondialisée.....	80
2.1. De l'alimentation à la commercialisation : l'appui déterminant des groupements pour l'intensification de la production.....	80
2.2. La génétique : pilier de la productivité dans les groupements d'élevage	81
Groupe 2. Vers une différenciation stratégique : Anticiper l'avenir, répondre aux demandes sociétales et se différencier du système mondialisé	89
Point statistique	89

1.	Au-delà de la productivité : analyse de trois approches d'élevages.....	89
Eleveur 1.	Cultiver le lien avec le local : entre équilibre financier et différenciation	91
Eleveuse 2.	Connecter avec le consommateur moderne : l'élevage axé sur le bien-être animal et la transparence	95
Eleveur 3.	Une attention portée à la démarcation par la labellisation d'une partie du cheptel	99
Groupe 3. Les éleveurs biologiques : autonomie, ancrage local et connexion renforcée à la terre.....		103
Point statistique		103
Groupe 3. Sous-groupe 1 : les exploitants biologiques		104
1.	Analyse des motivations des exploitants biologiques	104
2.	Analyse des perspectives de développement des élevages biologiques : vers une autonomie intégrale	105
2.1.	De l'amont	105
2.2.	... à l'aval.....	106
2.2.1.	La transformation à la ferme	106
2.2.2.	La commercialisation : le circuit court	106
Groupe 3. Sous-groupe 2. Les dé conversions dans l'élevage biologique : un signe des difficultés impactant les services écosystémiques de l'exploitation		111
Récit de vie		111
1.	Des enjeux inhérents à tout producteurs biologiques.....	114
1.1.	Le consomm'acteur : seul responsable ?.....	115
1.2.	Le rôle à jouer de la grande distribution.....	118
1.3.	La baisse de la consommation de viande : une nécessité reconnue par les éleveurs bio	119
Groupe 3. Sous-groupe 3. Du conventionnel au biologique : les défis de la conversion		121
1.	Durabilité, autonomie et éthique : les moteurs de la conversion vers l'agriculture biologique.....	121
2.	La restructuration des exploitations : défi majeur dans la conversion.....	122
Évolutions des élevages porcins en France : synthèse de l'enquête.....		126
CARNET PHOTOGRAPHIQUE		129
CONCLUSION GENERALE		144
BIBLIOGRAPHIE.....		148
LISTE DES FIGURES.....		154
ANNEXES		158
TABLE DES MATIERES		166

